



HAL
open science

L'intégration du centre-historique d'Épinal (88 000 - Vosges) dans le tissu urbain

Emilie Pourchot

► **To cite this version:**

Emilie Pourchot. L'intégration du centre-historique d'Épinal (88 000 - Vosges) dans le tissu urbain. Histoire. 2021. hal-03349317

HAL Id: hal-03349317

<https://hal.univ-lorraine.fr/hal-03349317>

Submitted on 20 Sep 2021

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Mémoire de Recherche

Sous la direction de M. Laurent Jalabert

L'intégration du centre-historique d'Epinal (88 000 - Vosges) dans le tissu urbain.

Emilie Pourchot

M2 Histoire Civilisation et Patrimoine, Parcours Patrimoine Art et Histoire.

2020-2021

Nicolas Bellot, *Plan de la ville d'Epinal, ou Plan Bellot, 1626*. Huile sur toile. Musée de l'Image.



Remerciements.

Tout d'abord, je souhaite remercier M. Laurent Jalabert, d'avoir accepté de m'aider à réaliser ce mémoire. Je le remercie pour ses conseils et pour m'avoir encouragée dans des moments de doutes.

Ensuite, je remercie M. Grasser, M. Wieser, M. Duchêne et toutes les autres personnes des services de la municipalité d'Epinal, Mme Clément au sein du SRA de Metz, les archives de la ville d'Epinal ainsi que les Archives Départementales des Vosges de m'avoir aidée et accompagnée dans mes recherches.

Enfin, je remercie mon entourage personnel, ma famille, mes amis, les M2 PAH, Léa Killian, Claire, Benjamin, Julien, Victoria, Grégoire, Lucas, Nicolas, de m'avoir soutenue et encouragée durant ces cinq années d'études.

Table des matières

Remerciements.....	1
Introduction.....	3
I. Des changements urbains à cheval sur plusieurs siècles. XVIIIe et XIXe siècle. ...	7
a) L'urbanisme fonctionnel : une ouverture vers l'extérieur pour le bien-être de la population. Entre transformation et démolition.	7
b) De nouvelles constructions et institutions pour moderniser et ouvrir la ville en plein essor. Entre modernité et esthétisme.	19
c) Ce qui donne une expansion de la cité dans un contexte historique et économique précis.	32
II. XXème siècle : premier intérêt pour la sauvegarde du Moyen-Age par les fouilles archéologiques, la redécouverte de la cité médiévale.....	39
a) Les bases de la construction d'une ville : le noyau-préurbain et la « petite-ville ». Entre tradition textuel et archéologie.	41
b) Les fortifications.	55
c) Les places, lieu à part entière.....	65
III. Le XXIème siècle : Une prise de conscience patrimoniale et des enjeux politiques.....	73
a) Des inspirations du passé.....	76
b) Pour répondre aux enjeux actuels et se tourner vers le futur.....	84
c) Afin de valoriser au mieux le patrimoine en comprendre les enjeux.	90
Conclusion.	98
Bibliographie :	99
Annexes :.....	102
Glossaire :	164

Introduction

Notre patrimoine, qu'il soit religieux ou profane, matériel ou immatériel, nous aide à nous souvenir de notre passé, comprendre notre présent, afin d'aborder notre futur.

Il est aujourd'hui institutionnalisé pour s'inscrire jusque dans la loi et être encre dans notre quotidien. Cependant, la perception et l'attrait que l'on lui porte change au fil du temps. En effet, au cours des siècles, les érudits, historiens et antiquaires n'ont pas eu la même sensibilité pour les vieilles pierres et on constate une évolution dans la notion de patrimoine avec le temps. Dans toute société, dès la préhistoire, comme l'indique l'étude d'André Leroi-Gourban, le sens du sacré intervient en invitant à traiter certains objets, certains lieux, certains biens matériels, comme échappant à la loi de l'utilité immédiate¹. La sensibilité française pour le passé maintient également ce lien. A plusieurs époques, le patrimoine fut utilisé et instrumentalisé pour servir une cause jusqu'à en devenir un instrument de pouvoir.

Par exemple, sous l'Ancien Régime, le patrimoine servait pour la noblesse à légitimer sa place grâce à une prestigieuse ascendance. Au XIXe siècle, en Lorraine, comme on peut le voir dans certaines productions artistiques, le patrimoine matériel et immatériel participe à l'idée d'une nation unie contre l'envahisseur. Chaque siècle privilégie un mouvement artistique, style architectural ou une esthétique qui peut correspondre à une pensée mais être aussi une réponse à un contexte historique, socio-économique et religieux précis. Le patrimoine est donc une création de l'esprit et fatalement purement subjective entre chaque siècle. Toutefois, il existe un patrimoine commun et une mémoire collective, parfois local mais aussi national, dans lequel un peuple peut s'identifier.

Au XXIe siècle, d'autres enjeux sont pris en compte. La visée symbolique du bâtiment est essentiellement prise en compte pour délaissé l'esthétisme.

Par exemple, les bâtiments issus de la reconstruction post-Second Guerre mondial n'ont pas la même valeur esthétique que des bâtiments du XVIIe siècle aux yeux des habitants d'une ville. Cependant, pour la France, la Seconde Reconstruction est une période qui a suscité des doutes mais révéler également de nouvelles consciences patrimoniales.

D'une part, le patrimoine a une visée pédagogique et a pour but de transmettre et de léguer un héritage commun, national ou parfois local aux générations futures. L'idée est aussi de sensibiliser la population à son patrimoine, l'histoire de leur ville et plus largement de leur pays.

¹ J.P Babelon, A. Chastel, *La notion de patrimoine*, Paris, Liana Levis, 2000. p. 11

De plus, sensibiliser l'opinion publique à cette cause peut ajouter un poids lors de discussions et négociations sur un projet ou des faits actuels.

D'autre part, les historiens et les autorités compétentes trouvent une utilité au patrimoine afin de développer leur territoire et le mettre en valeur, mais cela doit se faire dans le strict respect de la législation.

En effet, si l'on prend l'exemple de vestiges archéologiques, ils peuvent ne pas être reçus d'une manière favorable, puisqu'ils peuvent déranger pour des raisons économiques et interférer entre des décisions administratives. Cela pourrait freiner ou mettre en arrêt de travaux de modernisation des centres villes, ce qui crée un conflit d'intérêt entre des privés, le public et la recherche scientifique.

Cependant, une ville ne peut pas s'affranchir de son histoire et de sa mémoire. Le tissu urbain est un patrimoine mélangeant plusieurs sciences qu'il est nécessaire d'étudier afin de connaître l'histoire d'une ville et pour comprendre par quels moyens elle put se développer au fil des siècles. Il est donc essentiel de conserver ce tissu urbain, au même titre que les monuments et bâtiments qui l'accompagnent, puisque tout est intimement liés.

Notre étude se fixe sur le grand bourg moyenâgeux, son intégration et son ouverture vers l'extérieur, pour aller vers les nouvelles limites d'Epinal que l'on connaît aujourd'hui. Il se présente comme le noyau historique dans la structure globale actuelle de la ville, qui témoigne encore d'une organisation urbaine médiévale. Composé de trois parties : la rive droite, l'île et la rive gauche, ces trois éléments furent protégés par les murailles de la ville dès le XIII^e siècle.

Nous verrons que son intégration s'est faite par phase, afin de répondre à différentes problématiques urbaines et sociales mais également afin de répondre à une envie de modernité. J'axerai alors mon propos sur la maîtrise urbaine et la conservation du patrimoine, sa prise en compte et l'intégration de ce dernier dans le développement urbain et dans l'image de la ville.

Pour réaliser ce mémoire avec ce type d'approche pluridisciplinaire, il est essentiel de reprendre les travaux antérieurs pour retracer l'histoire d'Epinal et l'histoire de son urbanisme.

Pour cette étude, un large panel de sources s'offre à nous.

Pour les sources écrites, les monographies sur Epinal sont mes sources principales. Cependant, les limites temporelles et les dates d'éditions remettent en cause certaines parties des écrits. Les chantiers de fouilles ayant été particulièrement actifs ces vingt dernières années, les livres concernant l'histoire d'Epinal trouvent leurs limites. Les rapports du Service

Régionale de l'Archéologie trouvent leur point d'encrage et viennent compléter le manque d'information que peuvent avoir les monographies s'arrêtant dans les années 1980 voire 1990. Grâce à la confiance que m'a accordé le personnel du service de l'urbanisme, habitats et renouvellement urbain et le service bâtiment, j'ai également pu bâtir mon propos sur le plan détaillé du futur Site Patrimonial Remarquable² (SPR) et avoir en main propre le dossier et la carte de construction³ sur lequel serait potentiellement appliquée la future protection. Le dossier en ma possession est actualisé en date du 11 mars 2021. Ce dossier faisant 138 pages et étant encore en cours d'évaluation par différentes autorités, il me sera impossible de le joindre aux annexes. Les articles de journaux et articles publiés par la Société d'Emulation des Vosges furent aussi partie de mes recherches.

L'iconographie fut également une large part de mes sources. Après de nombreux passages aux archives municipales, j'ai pu recueillir des photographies d'époque, cartes postales, plans, gravures et peintures. Les gravures et surtout la peinture du plan de Nicolas Bellot, datant de 1636, fut la base d'un certain nombre de travaux d'historiens et d'archéologues⁴. Aussi, à l'instar de cette peinture, les quelques gravures de Jacques Callot⁵ ont pu inspirer les historiens afin de reconstruire le paysage médiéval et moderne qui entourait la cité encore fortifiée à cette époque.

La dernière source, moins conventionnelle que les dernières, n'est pas à négliger. Personnalité incontournable, source usuelle lorsqu'il s'agit d'Histoire locale, j'ai eu la chance de travailler au côté de M. Grasser, qui fut ma source orale principale. De nos échanges officieux, s'en sont sorties de multiples informations qui m'ont été d'une aide précieuse.

Consciente des limites de la documentation disponible, cette étude est soumise aux aléas de l'administration, de l'archéologie et du délai de dépôt d'un rapport officiel mais aussi aux pertes de sources lors de la Seconde Guerre mondiale. Toutefois, l'archéologie, l'iconographie et les sources ecclésiastiques des congrégations religieuses qui ont partiellement subsistées à la Révolution française peuvent rattraper ce manque.

² <https://www.culture.gouv.fr/Regions/Drac-Grand-Est/patrimoine-architecture/UDAP/Les-sites-patrimoniaux-remarquables-SPR/La-mise-en-place-d-un-site-patrimonial-remarquable-SPR>

³ Annexe 1

⁴ Annexe 2

⁵ Annexe 3

Traiter d'une problématique aussi large dans le cadre de ce mémoire de recherche peut nous transporter à différentes périodes, c'est pour cette raison que la définition d'un cadre chronologique s'impose.

La pluridisciplinarité de cette étude nous ouvre des perspectives sur l'urbanisme auquel vient s'ajouter aujourd'hui une conscience patrimoniale et une nouvelle législation issue de ministères différents. De ce fait, nous pourrions alors nous demander, comment s'intègre-t-on un centre historique dans le tissu urbain contemporain et par quels modelages peut passer une ville à travers les décennies pour que les projets patrimoniaux et urbains puissent coexister en harmonie.

Pour comprendre ses enjeux contemporains et la situation d'aujourd'hui, il faut se tourner vers le passé.

Dans une première partie, nous verrons que le siècle des Lumières et la Révolution industrielle ont donné un élan de modernité à une ville restée entourée de murailles datant encore du Moyen-Age. L'Empire réformé, le statut administratif qu'Épinal acquiert en tant que chef-lieu du département donne une nouvelle inspiration et une ouverture à de nouvelles perspectives.

Ensuite, dans une seconde partie, nous verrons que c'est au cours du XXe siècle, par un déchainement successif d'actions et de discussions, que la redécouverte du passé moyenâgeux d'Épinal se fait, non sans bruit. Le château et le noyau préurbain, les fortifications et l'enjeu des places ayant parcouru les époques et participées à la croissance économique, donnent à la ville un nouveau caractère ancien. Cette partie montrera comment l'on peut imaginer et étudier la genèse de ce tissu et de ce paysage urbain afin de l'étudier plus distinctement.

Enfin, dans cette troisième et dernière partie, nous verrons que le patrimoine est maintenant institutionnalisé et légifère. Toutefois, bien que les vestiges du passé soient soumis aux lois du code du patrimoine, des dérives se placent en travers du chemin de la législation et forcent les institutions à agir. Aujourd'hui, la protection de site grâce à la loi relative aux sites patrimoniaux remarquables (SPR) est présente pour simplifier et faciliter cette protection. Nous verrons ainsi que cette loi se construit sur le passé afin de se tourner vers le futur. De plus, nous verrons comment la valorisation du patrimoine dans une municipalité est réalisée et mise en avant pour évoquer l'ouverture du centre historique sous un autre point de vue, grâce aux rôles des services dans une collectivité territoriale qui travaillent simultanément avec le ministère de la Culture.

I. Des changements urbains à cheval sur plusieurs siècles. XVIIIe et XIXe siècle.

L'initiative des changements urbains prennent place au milieu du XVIIIe siècle. Cependant, c'est entre 1870 et 1914 que la ville a largement transformé le tissu urbain mais aussi le paysage urbain. A cette époque, la notion même de patrimoine n'existait pas sous la même forme qu'aujourd'hui. Dans un contexte historique et économique particulier, l'enjeu principal était avant tout d'améliorer la vie des citadins avant l'idée d'instaurer une relation pérenne entre les bâtiments du passé et la modernité.

a) L'urbanisme fonctionnel : une ouverture vers l'extérieur pour le bien-être de la population. Entre transformation et démolition.

Pour ouvrir la ville au monde extérieur, l'une des premières étapes fut la démolition partielle des murailles. Toutefois, la destruction des murailles⁶ avait déjà été entreprises bien avant le XIXe siècle.

La capitulation de la ville lors de la bataille d'Epinal contre les troupes de Louis XIV en 1670 laisse des traces significatives. En preuve de soumission, le vainqueur impose le démantèlement des murailles et la destruction du château. Seules les portions de l'enceinte auxquelles s'adossent des maisons échappent au pic et à la mine⁷. A cette date, Epinal cesse d'être une place forte pour un peu plus de deux siècles. Elle joue le rôle d'un gîte d'étapes pour les troupes françaises avec toutes les charges et toutes les exactions qu'une telle fonction suppose au XVIIe siècle⁸. La destruction reste cependant progressive. Si la majorité des portes disparaît définitivement du paysage urbain dès le milieu du XVIIIe siècle, afin de faciliter l'entrée et la circulation des marchandises entre les différents quartiers de la ville, les murs d'enceinte sont en grande partie conservés et intégrés au bâti⁹. Les prémices de la maîtrise de l'urbanisme émergent au XVIIIe siècle. La notion « d'embellissement » est encore floue et n'est pas encore déterminée juridiquement¹⁰. Le duc Léopold, le souverain qui s'est le plus intéressé à Epinal au

⁶ Bur, Courroy, Dietrich, Grasser, Huin, Pernot, Poull, Rognet, *Epinal, encyclopédie des villes*, Chamalières, Editions Bonnetons, 1992. p. 81

⁷ *Ibid.*, p. 82.

⁸ *Ibid.*, p. 82.

⁹ Henigfled Yves (dir.), Kuchler Philippe collab., *L'îlot du palais de justice d'Epinal (Vosges) : Formation et développement d'un espace au Moyen Age et à l'époque moderne*, coll. dAf, Paris, Editions de la Maison des sciences de l'homme, 2014. p. 20

¹⁰ Milliot Vincent. Jean-Louis Harouel, L'embellissement des villes. L'urbanisme français au XVIIIe siècle. In : *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, tome 43 N°3, Juillet-septembre 1996. pp. 555-556

XVIII^e siècle, fait construire l'actuelle rue Léopold-bourg¹¹. L'axe traverse le Rualménil pour relier le Grand pont à celui du canal des Moulins, qui sera lui achevé en 1755.

Cependant, derrière chaque construction se trouve quelques facteurs plus subtiles que d'ordre pratique. En 1721, à l'initiative des bourgeois d'Epinal, le projet d'édifier un nouveau quartier apparaît. Les premières démarches sont entamées par le conseil de ville qui, dans une requête au duc Léopold, insiste sur les difficultés pour les étrangers d'entrer dans la ville avec des voitures de grains et autres denrées : de ce fait, ils restent dans les cabarets du faubourg ; ils y tiennent leurs marchés et y vendent leurs grains. Les halles et places de la ville destinées à cet effet se trouvent ainsi souvent sans approvisionnement, ce qui influe sur la hausse des prix. En effet, au début du XVIII^e siècle, la principale voie d'accès à la ville est encore la porte du Boudiou¹². Passée cette entrée, voitures et chariots doivent emprunter la rue du même nom, le Grand Rualménil avant de gagner le Grand-Pont puis la place du Poiron et enfin le marché.

A une époque où les rues sont étroites, où les encombrements sont fréquents, cet itinéraire est long et malcommode, d'où les multiples tractations réalisées hors les murs. L'approvisionnement de la ville se fait mal, les produits sont rares donc chers et les membres du conseil ont l'habileté d'insister sur « les murmures du petit peuple » par peur d'une émeute dans les bas-quartiers.

Mais il existe également une autre raison, peut être invoquée dans la requête. Les marchandises vendues hors les murs ne sont pas soumises aux taxes d'octroi, ce qui est une perte pour les finances de la ville. Le conseil demande alors la construction d'un nouveau pont sur le canal du Moulin et l'aménagement d'une rue qui rejoindrait la rue du Gaucheu permettant ainsi d'accéder plus facilement au Grand Pont¹³.

Nous nous trouvons ici dans un urbanisme d'ordre pratique afin de faciliter la circulation, améliorer la salubrité publique et moderniser les infrastructures¹⁴. Les finances publiques profitent aussi de cette première ouverte de son centre, vers l'extérieur.

¹¹ Bur, Courroy, Dietrich, Grasser, Huin, Pernot, Poull, Rognet, *Epinal, encyclopédie des villes*, Chamalières, Editions Bonnetons, 1992. p. 90

¹² Annexe 4, Annexe 5, Annexe 6, Annexe 7.

¹³ Bur, Harmand, Kuchler, Kraemer, Pernot, Ronsin, Poignon, Boquillon, Rothiot, Thiriet, Bass, Bellot, Weisrock, Bouvet, Alexandre, Doyen, Edelblutte, *Epinal, du château à la préfecture*, Société d'Emulation des Vosges. Nancy, Annales de L'Est, 2000. p. 127.

¹⁴ Milliot Vincent. Jean-Louis Harouel, L'embellissement des villes. L'urbanisme français au XVIII^e siècle. In: Revue d'histoire moderne et contemporaine, tome 43 N°3, Juillet-septembre 1996. pp. 555-556

Cette opération « d'urbanisme frôleur », développé par Emmanuel Le Roy Ladurie, typique du siècle des Lumières, devait donner à la ville des XIX^e et XX^e siècles sa principale artère commerçante¹⁵. L'urbanisme frôleur désigne ici : « le caractère ponctuel ou périphérique des opérations d'urbanisme au XVIII^e siècle. ». Cependant, pour Jean-Louis Harouel, l'urbanisme du siècle des Lumières planifie et touche plusieurs aspects de la ville, pour enfin tendre à un paysage uniforme¹⁶. Nous verrons que pour Epinal, il ne sera pas toujours possible d'obtenir une uniformité tant les siècles ont transformé le paysage urbain.

L'autre raison de la destruction de certaines portes de l'enceinte médiévale est aussi d'ordre financier. Leur entretien coûte cher et celles-ci ne répondent plus aux préoccupations esthétiques et moins encore aux nouvelles exigences commerciales. Jugées souvent trop étroites, donc inadaptées au trafic des marchandises, elles sont progressivement démolies¹⁷.

La porte du Grand Pont disparaît en 1703¹⁸, la porte des Grands Moulins entre 1718 et 1722 pour « pour commodité et embellissement »¹⁹, la porte du Pertuis Aubert et la porte d'Ambrail en 1728. La porte Saint-Goëry disparaît en 1731 de manière à « faciliter le passage des voitures qui se rendent à la place du poids et au marché »²⁰. La porte d'Arches est une des dernières à subsister, mais elle est en piteux état et c'est dans un souci d'alignement avec la rue de la Grand Voye (ce qui deviendra la rue de la Préfecture) que les deux tours sont démolies en 1778²¹.

Si bien que demeure seule la porte du Boudiou, qui survivra jusqu'en 1840²². La destruction de la porte du Boudiou pose les premiers échanges sur la sauvegarde des monuments dans l'urbanisme de la ville et plus particulièrement en termes d'objet en tant que symbole. Dans les délibérations du Conseil municipal, la porte doit tomber. Toutefois, ce qui est déploré, est la

¹⁵ Bur, Courroy, Dietrich, Grasser, Huin, Pernot, Poull, Rognet, *Epinal, encyclopédie des villes*, Chamalières, Editions Bonnetons, 1992. p. 90

¹⁶ Milliot Vincent. Jean-Louis Harouel, L'embellissement des villes. L'urbanisme français au XVIII^e siècle. In: Revue d'histoire moderne et contemporaine, tome 43 N°3, Juillet-septembre 1996. pp. 555-556

¹⁷ Bur, Harmand, Kuchler, Kraemer, Pernot, Ronsin, Poignon, Boquillon, Rothiot, Thiriet, Bass, Bellot, Weisrock, Bouvet, Alexandre, Doyen, Edelblutte, *Epinal, du château à la préfecture*, Société d'Emulation des Vosges. Nancy, Annales de L'Est, 2000. p. 126.

¹⁸ *Ibid.*, p. 126.

¹⁹ *Ibid.*, p. 126.

²⁰ *Ibid.*, p. 126.

²¹ *Ibid.*, p. 126.

²² Bur, Courroy, Dietrich, Grasser, Huin, Pernot, Poull, Rognet, *Epinal, encyclopédie des villes*, Chamalières, Editions Bonnetons, 1992. p. 90

suppression de l'horloge datant du XVIIe siècle. Si la tour s'écroule, l'horloge sera perdue²³²⁴. Après de nombreux échanges, la porte est abattue le 21 octobre 1840 mais l'horloge est finalement sauvée²⁵.

Cette porte commandait l'un des deux accès de la ville à l'ouest dans le Rualménil. En cette période de prospérité et de redressement économique, Epinal s'ouvre ainsi davantage sur l'extérieur, ce qui entraîne l'extension de la cité²⁶.

Le démantèlement des enceintes eut des incidences sur la topographie urbaine²⁷. Le plan de la ville réalisé par Christophe Denis en 1776 et le plan de Jean Charles Beurain, réalisé en 1789²⁸, nous montrent qu'elle s'est surtout produite au Rualménil, au-delà de l'ancienne muraille²⁹.

Les deux transformations majeures et caractéristiques du XVIIIe siècle sont donc le démantèlement progressif des enceintes urbaines et l'extension progressive du quartier du Grand-Rualménil et de ses faubourgs vers le nord³⁰.

Cette extension de la « petite ville » explique la construction de deux nouveaux ponts sur le bras secondaire de la Moselle : le pont des Quatre-Nations³¹ fut installé en 1737 à

²³ Javelet R., *Epinal, Images de mille ans d'histoire*, Mulhouse, Braun & Cie, 1972. p. 200

²⁴ Annexe 4, Annexe 5, Annexe 6, Annexe 7.

²⁵ *Ibid*, p 200.

²⁶ Bur, Harmand, Kuchler, Kraemer, Pernot, Ronsin, Poignon, Boquillon, Rothiot, Thiriet, Bass, Bellot, Weisrock, Bouvet, Alexandre, Doyen, Edelblutte, *Epinal, du château à la préfecture*, Société d'Emulation des Vosges. Nancy, Annales de L'Est, 2000. p. 126

²⁷ Henigfled Yves (dir.), Kuchler Philippe collab., *L'îlot du palais de justice d'Epinal (Vosges) : Formation et développement d'un espace au Moyen Age et à l'époque moderne*, coll. dAf, Paris, Editions de la Maison des sciences de l'homme, 2014. p. 20

²⁸ Annexe 8.

²⁹ Bur, Courroy, Dietrich, Grasser, Huin, Pernot, Poull, Rognet, *Epinal, encyclopédie des villes*, Chamalières, Editions Bonnetons, 1992. p. 90

³⁰ Henigfled Yves (dir.), Kuchler Philippe collab., *L'îlot du palais de justice d'Epinal (Vosges) : Formation et développement d'un espace au Moyen Age et à l'époque moderne*, coll. dAf, Paris, Editions de la Maison des sciences de l'homme, 2014. p. 20

³¹ Annexe 9

l'emplacement d'un ancien pont de bois daté de 1724³² qui avait été emporté par la crue en 1733, et la passerelle des Juifs³³ en 1734³⁴.

Le pont des Quatre-Nations fut autrefois le pont neuf. C'est en 1737 qu'il prend le nom de « pont des Quatre-Nations » puisque là convergent les routes venant de Lorraine, de Champagne, de Bourgogne et d'Alsace³⁵.

La rivière de la Moselle fut également l'un des enjeux de la ville durant ces deux siècles. Cette dernière continue à se monter redoutable et le problème de sa domestication est loin d'être résolu³⁶. A diverses reprises, ses crues brutales provoquent de gros dégâts : en 1734, 1741, 1747, 1770, 1778, 1780, la rivière déborde, inonde les caves et les rues, abat des murs et des maisons jusqu'à emporter des ponts.

Au niveau du cours principal de la rivière, certains secteurs sont protégés par des murs qui sont régulièrement réparés pour éviter au maximum les catastrophes. En 1749, on décide de refaire la muraille longeant le Cours en la relevant et en aménageant à l'arrière un talus gazonné. Toutes les dépenses apparaissent régulièrement dans les comptes de la ville. Mais la nature est loin d'être domestiquée³⁷. A plusieurs reprises, la ville subit des crues violentes. La mémoire collective a surtout retenu le « déluge de la Saint-Crépin », survenu le 25 octobre 1778 : trente-deux maisons ont été écroulées, les murs des jardins détruits, les quais démolis, les canaux des grands et des petits moulins sont obstrués par les pierres et les arbres arrachés, les six ponts de communication ont été entraînés, les rues sont obstruées par le limon, pertes de provisions³⁸ ... A l'issue de cette catastrophe, on envisage des solutions pour l'avenir : les canaux, alimentés

³² Henigfled Yves (dir.), Kuchler Philippe collab., *L'îlot du palais de justice d'Epinal (Vosges) : Formation et développement d'un espace au Moyen Age et à l'époque moderne*, coll. dAf, Paris, Editions de la Maison des sciences de l'homme, 2014. p. 20

³³ Bur, Harmand, Kuchler, Kraemer, Pernot, Ronsin, Poignon, Boquillon, Rothiot, Thiriet, Bass, Bellot, Weisrock, Bouvet, Alexandre, Doyen, Edelblutte, *Epinal, du château à la préfecture*, Société d'Emulation des Vosges. Nancy, Annales de L'Est, 2000. p. 122

³⁴ Henigfled Yves (dir.), Kuchler Philippe collab., *L'îlot du palais de justice d'Epinal (Vosges) : Formation et développement d'un espace au Moyen Age et à l'époque moderne*, coll. dAf, Paris, Editions de la Maison des sciences de l'homme, 2014. p. 20

³⁵ Bur, Harmand, Kuchler, Kraemer, Pernot, Ronsin, Poignon, Boquillon, Rothiot, Thiriet, Bass, Bellot, Weisrock, Bouvet, Alexandre, Doyen, Edelblutte, *Epinal, du château à la préfecture*, Société d'Emulation des Vosges. Nancy, Annales de L'Est, 2000. p. 127.

³⁶ Bur, Courroy, Dietrich, Grasser, Huin, Pernot, Poull, Rognet, *Epinal, encyclopédie des villes*, Chamalières, Editions Bonnetons, 1992. p. 90

³⁷ Bur, Harmand, Kuchler, Kraemer, Pernot, Ronsin, Poignon, Boquillon, Rothiot, Thiriet, Bass, Bellot, Weisrock, Bouvet, Alexandre, Doyen, Edelblutte, *Epinal, du château à la préfecture*, Société d'Emulation des Vosges. Nancy, Annales de L'Est, 2000. p. 134

³⁸ *Ibid.*, p. 134

par le grand écusson, et qui faisaient fonctionner les moulins de « la grande et de la petite ville » ne sont pas remis en service pour être comblés et viabilisés. Quant aux moulins, ils sont réédifiés plus en aval³⁹. Les ponts sont reconstruits mais sont de nouveaux emportés par la crue du 15 janvier 1789, en se retirant, les eaux ont emporté le Grand pont et les communications sont interrompues entre la Grand Ville et Rualménil⁴⁰. La Moselle n'épargne guère la ville mais participe pourtant à la faire vivre.

Néanmoins, les réalisations dans ce domaine restent extrêmement modestes au XVIIIe siècle. La Révolution française marque un tournant décisif pour la ville puisqu'elle lui permet d'être élevée progressivement au rang de chef-lieu de département. Malgré sa nouvelle suprématie administrative, Epinal ne connaît pas un essor immédiat : le cadastre napoléonien de 1809⁴¹ montre toujours une cité entourée de jardins, de vergers et de cultures⁴². Les grands aménagements de la Moselle ne se feront qu'au XIXe siècle avec les frères Dutac.

En 1824, deux spinaliens, Antoine et Pierre Dutac, décident d'entreprendre certains travaux de réaménagement. Leurs travaux régularisent le cours de la Moselle en amont de la ville entre Epinal à Charmes⁴³ sur 38 kilomètres de la rivière seront achevés en 1846⁴⁴.

Pourtant la municipalité est attentive. Elle entreprend de nombreux travaux de canalisation : aux ruisseaux de Saint-Michel et d'Ambrail qui longent l'éperon rocheux du château, au bras secondaire de la Moselle qui borde « la petite ville » à l'ouest⁴⁵.

De nouvelles violentes inondations eurent également lieu au XIXe siècle, en 1801, 1833, 1844 et 1848⁴⁶. Pour lutter contre les crues, la création de quais ne furent pas des travaux aisés.

³⁹ Bur, Harmand, Kuchler, Kraemer, Pernot, Ronsin, Poignon, Boquillon, Rothiot, Thiriet, Bass, Bellot, Weisrock, Bouvet, Alexandre, Doyen, Edelblutte, *Epinal, du château à la préfecture*, Société d'Emulation des Vosges. Nancy, Annales de L'Est, 2000. p. 134

⁴⁰ Bur, Courroy, Dietrich, Grasser, Huin, Pernot, Poull, Rognet, *Epinal, encyclopédie des villes*, Chamalières, Editions Bonnetons, 1992. p. 90

⁴¹ Annexe 10

⁴² Henigfled Yves (dir.), Kuchler Philippe collab., *L'îlot du palais de justice d'Epinal (Vosges) : Formation et développement d'un espace au Moyen Age et à l'époque moderne*, coll. dAf, Paris, Editions de la Maison des sciences de l'homme, 2014. p. 20

⁴³ Bur, Courroy, Dietrich, Grasser, Huin, Pernot, Poull, Rognet, *Epinal, encyclopédie des villes*, Chamalières, Editions Bonnetons, 1992. p. 104

⁴⁴ Javelet R., *Epinal, Images de mille ans d'histoire*, Mulhouse, Braun & Cie, 1972. p. 196

⁴⁵ Bur, Harmand, Kuchler, Kraemer, Pernot, Ronsin, Poignon, Boquillon, Rothiot, Thiriet, Bass, Bellot, Weisrock, Bouvet, Alexandre, Doyen, Edelblutte, *Epinal, du château à la préfecture*, Société d'Emulation des Vosges. Nancy, Annales de L'Est, 2000. p. 133.

⁴⁶ Weymuller F., *Histoire d'Epinal : des origines à nos jours*, Roanne, Edition Horvath, 1985. p. 232

Outre le coût, de nombreuses maisons se trouvaient sur les berges, ce qui obligeait les riverains à quitter leur maison puisqu'il fallu les détruire⁴⁷.

Un bon nombre de celles-ci avaient également comme fondations les anciennes murailles médiévales de la ville, qu'il a fallu aussi faire disparaître. Des quais furent aménagés sur certains points vulnérables, comme le quai de Juillet⁴⁸.

Ainsi, le quai du Boudiou qui se prolonge jusqu'à la place des Quatre-Nations, fut réalisé en 1872, le quai Jules Ferry en 1874 et le quai des Templiers en 1885. Enfin le quai Aubert Lopicque fut construit en 1909, il s'appellera par la suite quai Boyé, puis après la reconstruction de 1948-1950, quai Louis Lopicque⁴⁹.

Les ponts furent bâtis simultanément mais également renforcés pour certains. Le pont des Quatre-Nations est reconstruit en 1838⁵⁰, le pont du Boudiou et le Grand Pont sont également refaits en pierre⁵¹. Le « Pont de fer », suspendu à l'avant Cours en 1833⁵², est remplacé par un pont de pierre dont les travaux commencent en 1869. Sous le Second Empire, un pont à péage relia l'extrémité de la Grande Voye à la route d'Alsace et un pont de fonte remplaça la passerelle du Pâquis en 1861⁵³.

Pour joindre les nouveaux ensembles, la passerelle dite des Forts était insuffisante⁵⁴. Ce fut cependant de grands travaux ; chef d'œuvre de la technique, les spinaliens furent émerveillés lorsqu'un pont suspendu de 75 m fit communiquer le quartier de la préfecture avec celui du Musée et de l'hôpital Saint-Maurice, remplaçant une simple passerelle de bois. En 18 mois (1831-32), une structure de 61m bordé de parapets de fer relia deux arches de pierre de 7m chacune. Soutenu par d'énormes chaînes amarrées à 4 colonnes pyramidales, il pouvait porter piétons, chevaux et voitures à 6 m au-dessus des eaux les plus basses. Sa silhouette élégante allait marquer le paysage spinalien jusqu'au jour où, à la lumière de la catastrophe d'Angers où

⁴⁷ Bur, Harmand, Kuchler, Kraemer, Pernot, Ronsin, Poignon, Boquillon, Rothiot, Thiriet, Bass, Bellot, Weisrock, Bouvet, Alexandre, Doyen, Edelblutte, *Epinal, du château à la préfecture*, Société d'Emulation des Vosges, Nancy, Annales de L'Est, 2000. p. 164

⁴⁸ Weymuller F., *Histoire d'Epinal : des origines à nos jours*, Roanne, Edition Horvath, 1985. p. 233

⁴⁹ Bur, Harmand, Kuchler, Kraemer, Pernot, Ronsin, Poignon, Boquillon, Rothiot, Thiriet, Bass, Bellot, Weisrock, Bouvet, Alexandre, Doyen, Edelblutte, *Epinal, du château à la préfecture*, Société d'Emulation des Vosges, Nancy, Annales de L'Est, 2000. p. 161

⁵⁰ Annexe 9

⁵¹ Javelet R., *Epinal, Images de mille ans d'histoire*, Mulhouse, Braun & Cie, 1972. p. 200

⁵² Bur, Courroy, Dietrich, Grasser, Huin, Pernot, Poull, Rognet, *Epinal, encyclopédie des villes*, Chamalières, Editions Bonnetons, 1992. p. 101

⁵³ Weymuller F., *Histoire d'Epinal : des origines à nos jours*, Roanne, Edition Horvath, 1985. p. 233

⁵⁴ Javelet R., *Epinal, Images de mille ans d'histoire*, Mulhouse, Braun & Cie, 1972. p. 196

le pont de la Basse-Chaine s'écroula, la ville se décida finalement à le remplacer par un pont de pierre en 1870, à l'instar des ponts de pierre qui remplacèrent successivement le Petit et le Grand Pont⁵⁵. A partir de 1867, la ville compte sept ponts et la construction des quais se poursuit⁵⁶.

Les quais n'avaient pas seulement pour fonction de protéger les demeures des riverains contre les débordements de la Moselle, mais aussi d'assainir et d'embellir les bords. En plus des fréquentes inondations souvent dévastatrices, Epinal prend de plein fouet les incendies et le manque d'hygiène favorisant la propagation des épidémies et l'insécurité dans certains endroits de la ville⁵⁷.

En effet, les sources évoquent à de nombreuses reprises que l'air que l'on respirait en ville à cette époque a occasionné un grand nombre de maladies et de décès⁵⁸. L'assainissement et l'hygiène des rues pour le bien-être de la population fut un point d'honneur. Ils devaient empêcher certains Spinaliens d'évacuer directement leurs déjections au fil de l'eau en utilisant les cabanes en surplomb édifiées pour cet usage. Une carte postale célèbre montre pourtant, en 1905 encore, des ménagères vidant par-dessus bord, à 5 heures du matin, sur le quai des Bons-Enfants, des vases de nuit malodorants⁵⁹ ⁶⁰⁶¹.

Dans ces nouvelles constructions commençant au XVIIIe siècle, on retrouve à la fois un souci d'efficacité et d'hygiène caractéristique de cette époque. La ville présente un espace plus aéré, mieux assaini. L'évacuation des boues et des immondices est confiée à un adjudicataire qui s'engage pour une durée de cinq ans en échange de 200 à 250 livres annuelles. La « Grande ville » et la « petite ville » sont nettoyées conjointement : « *Ils rouleront tous les mardis et les jeudis de chaque semaine depuis 9 heures du matin, les samedis depuis 3 heures après-midi et les dimanches depuis 8 heures du matin. L'adjudicataire fera balayer tous les samedis les places de la ville*⁶² ». Les rues de la cité sont ainsi nettoyées quatre fois par semaine, ce qui

⁵⁵ Weymuller F., *Histoire d'Epinal : des origines à nos jours*, Roanne, Edition Horvath, 1985. p. 233

⁵⁶ Javelet R., *Epinal, Images de mille ans d'histoire*, Mulhouse, Braun & Cie, 1972. p. 204

⁵⁷ Bur, Harmand, Kuchler, Kraemer, Pernot, Ronsin, Poignon, Boquillon, Rothiot, Thiriet, Bass, Bellot, Weisrock, Bouvet, Alexandre, Doyen, Edelblutte, *Epinal, du château à la préfecture*, Société d'Emulation des Vosges. Nancy, Annales de L'Est, 2000. p. 133.

⁵⁸ *Ibid.*, p. 134.

⁵⁹ Weymuller F., *Histoire d'Epinal : des origines à nos jours*, Roanne, Edition Horvath, 1985. p. 279

⁶⁰ Javelet R., *Epinal, Images de mille ans d'histoire*, Mulhouse, Braun & Cie, 1972. p. 204

⁶¹ Annexe 11

⁶² Bur, Harmand, Kuchler, Kraemer, Pernot, Ronsin, Poignon, Boquillon, Rothiot, Thiriet, Bass, Bellot, Weisrock, Bouvet, Alexandre, Doyen, Edelblutte, *Epinal, du château à la préfecture*, Société d'Emulation des Vosges. Nancy, Annales de L'Est, 2000. p. 135-136.

montre un réel souci de propreté. Il y a sans doute encore un long chemin à parcourir avant d'aboutir à un réel assainissement et à des conditions d'hygiène pleinement satisfaisantes, mais l'effort est là et les progrès sont indéniables⁶³. Ces aménagements urbains participent à l'amélioration des conditions de vie des spinaliens, de même que le pavage et le nettoyage des rues et des places, la construction d'un réseau souterrain d'évacuation des eaux de pluie, la canalisation des ruisseaux de Saint-Michel, d'Ambrail et du bras secondaire de la Moselle (canal de « la Petite-Ville »)⁶⁴. Les nouveaux quartiers comme le quartier Léopold-bourg, se dotent d'un réseau d'aqueducs et de canaux souterrains pour l'évacuation des eaux de pluie. La majorité des rues et des places sont maintenant pavées comme le prouvent les comptes de la ville⁶⁵.

En plus des quais et des ponts, de nouveaux tracés de rue s'ouvrent également dans la ville. La stabilité du paysage urbain paraît totale entre le début du XVIIIe et le Premier Empire⁶⁶.

A Epinal comme dans la plupart des villes d'Ancien Régime, l'urbanisme est un phénomène tardif. Jusqu'à l'aube du XVIIIe siècle, le paysage urbain garde encore bien des aspects médiévaux : la ville est un espace clos, inorganisé, peu aéré ; les rues sont étroites et tortueuses, les places réduites et peu nombreuses, mal reliées aux rues voisines. Cette image de la ville aux XVIe et XVIIe siècles contrastent avec les aspirations des architectes de la Renaissance qui souhaitaient des cités aux plans géométrique, aux rues larges et rectilignes, délimitant des quartiers aux fonctions spécifiques, tout cela, dans un souci « d'esthétique et de commodité »⁶⁷.

Ville désormais ouverte vers l'extérieur, Epinal participe au vaste mouvement urbanistique du XVIIIe siècle, en se préparant à assumer les mutations beaucoup plus importantes du siècle suivant⁶⁸.

⁶³ Bur, Harmand, Kuchler, Kraemer, Pernot, Ronsin, Poignon, Boquillon, Rothiot, Thiriet, Bass, Bellot, Weisrock, Bouvet, Alexandre, Doyen, Edelblutte, *Epinal, du château à la préfecture*, Société d'Emulation des Vosges. Nancy, Annales de L'Est, 2000. p. 135-136

⁶⁴ Henigfled Yves (dir.), Kuchler Philippe collab., *L'îlot du palais de justice d'Epinal (Vosges) : Formation et développement d'un espace au Moyen Age et à l'époque moderne*, coll. dAf, Paris, Editions de la Maison des sciences de l'homme, 2014. p. 21

⁶⁵ Bur, Harmand, Kuchler, Kraemer, Pernot, Ronsin, Poignon, Boquillon, Rothiot, Thiriet, Bass, Bellot, Weisrock, Bouvet, Alexandre, Doyen, Edelblutte, *Epinal, du château à la préfecture*, Société d'Emulation des Vosges. Nancy, Annales de L'Est, 2000. p. 135-136

⁶⁶ Bur, Courroy, Dietrich, Grasser, Huin, Pernot, Poull, Rognet, *Epinal, encyclopédie des villes*, Chamalières, Editions Bonnetons, 1992. p. 39

⁶⁷ Bur, Harmand, Kuchler, Kraemer, Pernot, Ronsin, Poignon, Boquillon, Rothiot, Thiriet, Bass, Bellot, Weisrock, Bouvet, Alexandre, Doyen, Edelblutte, *Epinal, du château à la préfecture*, Société d'Emulation des Vosges. Nancy, Annales de L'Est, 2000. p. 119.

⁶⁸ Henigfled Yves (dir.), Kuchler Philippe collab., *L'îlot du palais de justice d'Epinal (Vosges) : Formation et développement d'un espace au Moyen Age et à l'époque moderne*, coll. dAf, Paris, Editions de la Maison des sciences de l'homme, 2014. p. 21

Chaque siècle laisse sa marque dans la pierre et ce jusqu'au XIX^{ème} siècle qui modifie l'allure⁶⁹. L'essor urbain se manifeste davantage par une amélioration de la voirie et des routes qui contribue à une meilleure cohérence urbaine et à une meilleure circulation⁷⁰. En 70 ans, la ville se modifie davantage que dans les deux siècles précédents. Cette transformation est visible en comparant plusieurs plans : le premier cadastre Napoléonien⁷¹ en 1809, le plan des alignements de 1866⁷², la carte de l'état-major datant de 1820-1866⁷³ et sur un plan de la ville datant de 1909⁷⁴.

Comme dans la plupart des villes du XVIII^e siècle, la municipalité et certains particuliers tentent de répondre aux nouvelles normes urbaines sans bouleverser totalement le tissu existant. On s'efforce de rendre la ville plus fonctionnelle et plus agréable à vivre⁷⁵.

Des efforts sont réalisés pour améliorer le tracé des rues : la reconstruction d'une maison s'accompagne fréquemment d'un alignement, dont la demande est déposée au conseil de ville. C'est le cas dans la rue du Perthuis Aubert, dans la rue du Pont Neuf, dans la rue des Noires Halles. Ce type d'aménagement est courant tout au long du XVIII^e siècle comme en témoignent les registres de l'hôtel de ville⁷⁶.

La Grand Rue, où doit être reconstruit l'hôtel de ville, fait elle-aussi l'objet d'importants travaux avec la démolition des arcades, de manière à élargir la rue et l'accès à la place du Poiron ; place principale de « la grande ville »⁷⁷, aujourd'hui Place des Vosges.

L'un des plus grands chantiers fut la construction de la rue Thiers. C'est en 1873 que le premier tronçon de cette rue fut créé et en 1879 le deuxième. On en profita pour élargir la rue de la Louvière. Les plus vieilles rues de la ville, rue Jeanmaire et le Faubourg d'Ambrail ne furent retracées en 1872. Les rues de la Préfecture et Gambetta furent alignées et élargies offrant avec

⁶⁹ Bur, Harmand, Kuchler, Kraemer, Pernot, Ronsin, Poignon, Boquillon, Rothiot, Thiriet, Bass, Bellot, Weisrock, Bouvet, Alexandre, Doyen, Edelblutte, *Epinal, du château à la préfecture*, Société d'Emulation des Vosges. Nancy, Annales de L'Est, 2000. p. 119

⁷⁰ *Ibid.*, p. 161

⁷¹ Annexe 10

⁷² Bur, Courroy, Dietrich, Grasser, Huin, Pernot, Poull, Rognet, *Epinal, encyclopédie des villes*, Chamalières, Editions Bonnetons, 1992. P. 101

⁷³ Annexe 12

⁷⁴ Annexe 13

⁷⁵ Bur, Harmand, Kuchler, Kraemer, Pernot, Ronsin, Poignon, Boquillon, Rothiot, Thiriet, Bass, Bellot, Weisrock, Bouvet, Alexandre, Doyen, Edelblutte, *Epinal, du château à la préfecture*, Société d'Emulation des Vosges. Nancy, Annales de L'Est, 2000. p. 134

⁷⁶ *Ibid.*, p. 134.

⁷⁷ *Ibid.*, p. 134

la rue Thiers trois grandes voies reliant le centre ville au Sud d'Epinal en pleine expansion⁷⁸. Sur les coteaux de la ville, les sentiers deviennent de véritables rues⁷⁹ : « *la rue des Jardiniers (1882) et la rue des Soupirs (1890) furent désormais, de véritables rues, ainsi que le chemin des Princes (1890)* ». Un gros travail fut réalisé dans le quartier de la Gare avec la création de la rue Victor-Hugo en 1910, ainsi que les rues Parmentier et Galtier. Cependant il faut bien se rendre compte que quasiment toutes les rues d'Epinal ont été aménagées entre 1870 et 1896 : « *On trouve la rue d'Arches en 1869, la rue de Dogneville en 1926, la rue Lefebvre (1870), la rue de la Loge-Blanche en 1889, de Provence la même année, la rue Raymond Poincaré (1881) et enfin la rue Saint-Michel et le faubourg de Poissompré en 1923*⁸⁰. *Un peu plus en périphérie, sur le rive droite de la Moselle, de gros travaux ont été réalisés sur le chemin de Bellevue (1895), sur le chemin des Corvées (1873), la rue de Laufromont en 1896*⁸¹. »

Tout était à transformer ou à créer au-delà de la vieille enceinte du plan Bellot. L'œuvre accomplie fut énorme⁸². Grâce à ce travail, la ville s'étend considérablement dans toutes les directions. Les anciens faubourgs s'allongent : Saint-Michel, vers le nouveau cimetière (1807), Ambrail, Dogneville, rue d'Alsace et rue de Remiremont, rue de Nancy avec de nouveaux moulins, vers la Madeleine et Golbey⁸³.

Cependant, les travaux engendrés par la ville ont un prix. L'élargissement d'une rue est une opération de plus vaste envergure puisqu'elle concerne un ensemble d'habitations ; c'est par ailleurs une opération coûteuse car la ville doit indemniser les propriétaires, ce qui entraîne parfois des procès relatifs au montant de l'indemnité. Elle touche en priorité les rues principales : citons l'exemple de la rue de la Porte d'Arches où les travaux démarrent en 1752 mais ne sont terminés qu'une bonne vingtaine d'années plus tard, avec la démolition de la porte en 1778.⁸⁴ Autre exemple, la Ville achète, en 1869, des terrains qui permettront à la rue Thiers qui vient d'être ébauchée, d'atteindre à la Quarante-Semaines. Un pont à péage, le pont Patch,

⁷⁸ Bur, Harmand, Kuchler, Kraemer, Pernot, Ronsin, Poignon, Boquillon, Rothiot, Thiriet, Bass, Bellot, Weisrock, Bouvet, Alexandre, Doyen, Edelblutte, *Epinal, du château à la préfecture*, Société d'Emulation des Vosges. Nancy, Annales de L'Est, 2000. p. 161

⁷⁹ *Ibid.*, pp. 135-136

⁸⁰ *Ibid.*, p. 161.

⁸¹ *Ibid.*, p. 161

⁸² Javelet R., *Epinal à la belle époque*, Mulhouse, Braun & Cie, 1972. p. 27.

⁸³ Bur, Courroy, Dietrich, Grasser, Huin, Pernot, Poull, Rognet, *Epinal, encyclopédie des villes*, Chamalières, Editions Bonnetons, 1992. p. 104

⁸⁴ Bur, Harmand, Kuchler, Kraemer, Pernot, Ronsin, Poignon, Boquillon, Rothiot, Thiriet, Bass, Bellot, Weisrock, Bouvet, Alexandre, Doyen, Edelblutte, *Epinal, du château à la préfecture*, Société d'Emulation des Vosges. Nancy, Annales de L'Est, 2000. p. 134.

permet à la Grande Voie, devenue rue de la Préfecture, de joindre le nouveau grand axe Nancy-Remiremont (ou Plombières)⁸⁵.

En plus des routes, un large travail global de voirie est effectué, puisqu'il faut ajouter la mise en place d'égouts, de trottoirs et surtout l'éclairage public électrique, à partir de 1893⁸⁶. Enfin, pour relier les vieux quartiers et les nouveaux, des travaux d'urbanisme ont transformé la physionomie des rues pour installer le tramway⁸⁷⁸⁸ électrique, faisant son apparition avec deux lignes (nord-sud et est-ouest) dont la construction commença en 1904⁸⁹ pour être inaugurées le 17 février 1906⁹⁰.

Le XVIIIe siècle marque un tournant : la conception même de la ville évolue. Elle cesse en effet d'être un monde à part, isolée par son enceinte, pour devenir au contraire un espace ouvert sur l'extérieur. Ouverture, clarté, symétrie, ordonnance caractérisent les villes des Lumières, principalement les capitales provinciales mais également certaines villes moyennes⁹¹ telle qu'Epinal

Une ville ne peut trouver sa réalisation que sur un espace vierge. Or, au début de l'époque moderne, le réseau urbain est pratiquement constitué, les créations se font rares.

Dans un espace relativement réduit, souvent saturé, les grands bouleversements sont impossibles. L'urbanisme se limite alors à des aménagements ponctuels⁹² : de nouveaux ponts, de nouveaux quais, de nouvelles promenades, de nouveaux pavés et des trottoirs qui entraîne une amélioration de la circulation ; des bornes-fontaines, des égouts et enfin l'éclairage au gaz et à l'électricité.

Mais Epinal reste une ville encore en partie rustique, surtout les jours de marché, toujours amoureuse de sa couronne de verdure et soucieuse à la fois de l'entretenir et de l'enrichir.

⁸⁵ Javelet R., *Epinal, Images de mille ans d'histoire*, Mulhouse, Braun & Cie, 1972. p. 204.

⁸⁶ Bur, Harmand, Kuchler, Kraemer, Pernot, Ronsin, Poignon, Boquillon, Rothiot, Thiriet, Bass, Bellot, Weisrock, Bouvet, Alexandre, Doyen, Edelblutte, *Epinal, du château à la préfecture*, Société d'Emulation des Vosges. Nancy, Annales de L'Est, 2000. p. 164

⁸⁷ Annexe 14

⁸⁸ Annexe 15

⁸⁹ Weymuller F., *Histoire d'Epinal : des origines à nos jours*, Roanne, Edition Horvath, 1985. p. 277

⁹⁰ Bur, Harmand, Kuchler, Kraemer, Pernot, Ronsin, Poignon, Boquillon, Rothiot, Thiriet, Bass, Bellot, Weisrock, Bouvet, Alexandre, Doyen, Edelblutte, *Epinal, du château à la préfecture*, Société d'Emulation des Vosges. Nancy, Annales de L'Est, 2000. p. 166

⁹¹ *Ibid.*, p. 119

⁹² *Ibid.*, p. 119

Le résultat donne au début du XXe siècle, une ville agrandie, plus aérée et relativement embellie, où le confort faisait de timides progrès⁹³.

b) De nouvelles constructions et institutions pour moderniser et ouvrir la ville en plein essor. Entre modernité et esthétisme.

L'année 1789 change l'organisation administrative de la France. Le 4 août 1789, est décrété : « l'abolition de tous les privilèges particuliers des provinces, principautés, pays, cantons, villes et communautés d'habitants ». Le 7 septembre 1789, le nouveau maillage du territoire est réfléchi. Après plusieurs réflexions sur un plan de ce qui sera les futurs départements, une carte est créée par décrets le 22 décembre 1789.

83 départements sont délimités et fixés administrativement par décrets le 15 janvier et 26 février 1790, le tout ratifié par des Lettres de patentes par Louis XVI, le 4 mars 1790. Les préfetures et préfets sont créés une décennie après, par Napoléon Ier, le 17 février 1800⁹⁴, soit : « la loi du pluviose de VIII ».

Le premier préfet des Vosges, Desgouttes, reste à Epinal moins d'un an mais son arrivée marque une étape importante pour la ville. C'est l'administration de l'Etat qui s'installe, au détriment de celle du département. Vis-à-vis des Vosges, le pouvoir de commandement de la ville se développe en interlocuteur privilégié de Paris⁹⁶.

Epinal devient alors le chef-lieu des Vosges dès 1790. C'est par ce nouveau statut administratif que la ville va être amenée à s'ouvrir vers l'extérieur. Cependant, ce fut un processus lent et irrégulier puisque la ville et le département ont dû faire face à de multiples événements géopolitiques et économiques.

La Grand Rue, où doit être reconstruit l'hôtel de ville, fait l'objet d'importants travaux avec la démolition des arcades, de manière à élargir la rue et l'accès à la place du Poiron ; place principale de « la grande ville ». il semble important de la désanclaver. C'est dans cette optique que les anciennes halles sont démolies et reconstruites quelques centaines de mètres plus loin

⁹³ Weymuller F., *Histoire d'Epinal : des origines à nos jours*, Roanne, Edition Horvath, 1985. p. 233

⁹⁴ <https://www.gouvernement.fr/partage/9898-83-departements>

⁹⁵ <https://www.senat.fr/evenement/archives/D18/sources.html>

⁹⁶ Bur, Courroy, Dietrich, Grasser, Huin, Pernot, Poull, Rognet, *Epinal, encyclopédie des villes*, Chamalières, Editions Bonnetons, 1992. p. 101

dans la rue qui porte encore aujourd'hui leur nom⁹⁷. En effet, il est évident que les administrations spinalienne et l'activité commerciale de la cité se sont développés en fonction de son rôle de métropole départementale⁹⁸.

Avec son nouveau pouvoir, la ville modernise l'ensemble de ses infrastructures publics pour le bien-être de ses habitants et sortir de cet environnement encore rural. Ces investissements ont, comme les privés, participé à transformer le paysage urbain et de ce fait, le tissu urbain, afin d'y intégrer les bâtiments parfois vétustes du passé.

Tout d'abord, les anciens lieux religieux sont réemployés pour y installer des bâtiments d'utilité public. L'hôpital Saint-Maurice connut plusieurs extensions successives, qui abandonne en 1807 l'écusson pour l'ancien couvent des Capucins de la Congrégation Notre-Dame, à l'extrémité sud du quai des Bons-Enfants ; heureusement, il sera peu sollicité pendant l'épidémie de choléra de 1832.

Mise à part le réemploi, de nouvelles constructions émergent également. Place de Grève, qui se nommera place de la Bourse (aujourd'hui place Jeanne d'Arc), se trouvait une salle d'Asile (1861/1867), appelée à servir à la fois de Maternelle, de Tribunal de Commerce, de Conseil des Prud'hommes et enfin de « Bourse » de commerce⁹⁹. La Gendarmerie est édifiée entre 1863 et 1864.

Epinal, en tant que chef-lieu, bénéficie d'infrastructures départementales et même d'Etat : la prefecture construite en 1825 est réaménagé en 1880 et s'agrandit de deux ailes, le conseil général datant de 1862 est agrandi¹⁰⁰.

On reconstruit par la suite le tribunal et le palais de Justice derrière l'église, où se dressait de vieilles maisons, occupées avant la Révolution par les sœurs de la Congrégation Notre-Dame¹⁰¹.

L'ancien couvent des Annonciades devient une caserne et en 1851, le premier marché couvert en bois est érigé à l'intérieur et remplace le bâtiment militaire. Pour les orphelins on construit

⁹⁷ Bur, Harmand, Kuchler, Kraemer, Pernot, Ronsin, Poignon, Boquillon, Rothiot, Thiriet, Bass, Bellot, Weisrock, Bouvet, Alexandre, Doyen, Edelblutte, *Epinal, du château à la préfecture*, Société d'Emulation des Vosges. Nancy, Annales de L'Est, 2000. p. 134.

⁹⁸ Weymuller F., *Histoire d'Epinal : des origines à nos jours*, Roanne, Edition Horvath, 1985. P. 223.

⁹⁹ Javelet R., *Epinal, Images de mille ans d'histoire*, Mulhouse, Braun & Cie, 1972. P. 204

¹⁰⁰ Bur, Harmand, Kuchler, Kraemer, Pernot, Ronsin, Poignon, Boquillon, Rothiot, Thiriet, Bass, Bellot, Weisrock, Bouvet, Alexandre, Doyen, Edelblutte, *Epinal, du château à la préfecture*, Société d'Emulation des Vosges. Nancy, Annales de L'Est, 2000. p. 165.

¹⁰¹ *Ibid.*, p. 196

en 1852, un très grand bâtiment rue Claude-Gelée, qui est actuellement Ecole Nationale de Musique, rue Thiers¹⁰².

Le paysage des spinaliens s'est transformé avec l'apparition de nouveaux édifices religieux, bien qu'un large ensemble était déjà sur les lieux. Jusqu'à la fin du XIX^{ème} siècle, Epinal constituait une seule paroisse avec son église Saint-Maurice^{103 104}. Avec le développement de la ville, la paroisse ne pouvait plus tenir son rôle seule. Deux églises sont construites : l'église Saint-Antoine de Padoue en 1897 au Champbeauvert et l'église Notre-Dame en 1900 dans le quartier de la gare et l'église Saint-Pierre-Fourier est édifiée en 1898 à Chantraine, à l'ouest. En 1872, devant l'arrivée des Alsaciens, les responsables protestants décident de construire le temple de l'Eglise Réformée, rue de la Préfecture¹⁰⁵. Avenue de la Petite Provence, proche de la Loge de la Parfaite Union, s'érige un oratoire pour les Protestants.

Ce renouveau urbain se fait également à partir de vente et rachat entre la ville et des tiers. Par exemple, le cimetière du Poux est supprimé au début du XIX^{ème} siècle. Dès 1802, pour le nouveau cimetière, la Ville a vendu ses vieux moulins et acheté, en 1804, les terrains dit de l'Ecusson sont vendus au Département qui veut y construire un Dépôt de mendicité (décret du 5 juillet 1808)¹⁰⁶.

Chaque investissement de la part du contribuable était réfléchi à améliorer le quotidien. La Ville assumait la tâche qui lui semblait sienne. Avec une cinquantaine d'employés – y compris la Police – elle subvenait aux nécessités communes. Pour répondre aux exigences des habitants, on construisit des lavoirs pour le peuple, alors que les bourgeois avaient leurs propres buanderies et recouraient à des lavandières¹⁰⁷.

La vie intellectuelle et artistique et les transformations de la ville qu'ont amorcé le siècle des Lumières et l'effervescence du XIX^e siècle ont également apporté leurs lots de transformations à la ville.

¹⁰² Bur, Courroy, Dietrich, Grasser, Huin, Pernot, Poull, Rognet, *Epinal, encyclopédie des villes*, Chamalières, Editions Bonnetons, 1992. p. 105

¹⁰³ Annexe 16.

¹⁰⁴ Annexe 17.

¹⁰⁵ Bur, Harmand, Kuchler, Kraemer, Pernot, Ronsin, Poignon, Boquillon, Rotheriot, Thiriet, Bass, Bellot, Weisrock, Bouvet, Alexandre, Doyen, Edelblutte, *Epinal, du château à la préfecture*, Société d'Emulation des Vosges. Nancy, Annales de L'Est, 2000. p. 166

¹⁰⁶ Javelet R., *Epinal, Images de mille ans d'histoire*, Mulhouse, Braun & Cie, 1972. p. 193

¹⁰⁷ Javelet R., *Epinal à la belle époque*, Mulhouse, Braun & Cie, 1972. p. 28.

L'effort le plus considérable est accompli pour l'éducation. Cependant, les bâtiments changent relativement souvent de fonctions et il est difficile de maintenir l'organisation à l'instar des autres bâtiments publics vus précédemment.

Les écoles publiques reconstituées avaient été installées dans une partie du Dépôt de mendicité racheté par la Ville jusqu'au moment où un bâtiment nouveau les abrita¹⁰⁸.

La Ville, l'Eglise et l'Etat rivalisaient d'ardeur dans le domaine de l'enseignement. Nul fossé alors entre l'enseignement public et l'Eglise catholique, à tel point qu'à la fin du Second Empire, l'inspecteur d'académie des Vosges était un prêtre, l'archidiacre Marchal. De même pour le second degré. Durant longtemps, les religieux et religieuses continuèrent d'enseigner dans des établissements de la ville. Le vieux Collège communal se développait lentement¹⁰⁹ dans l'ancien couvent des Annonciades de 1804 à 1828¹¹⁰. Occupés par le Département et la préfecture, le bâtiment fut réintégré en 1829¹¹¹.

Des sœurs de la Doctrine chrétienne, dites « *les Vatelottes* » enseignaient à l'ensemble scolaire pour jeunes filles, « la Bibliothèque » créée en 1825¹¹².

L'aménagement important d'infrastructures scolaires vient également d'une réponse à l'arrivée et l'installation d'Alsaciens ayant fui l'annexion prussienne¹¹³. Les anciennes écoles furent agrandies et améliorées tandis que trois groupes scolaires, plus fonctionnels, furent mis en chantier : il s'agit du groupe scolaire du Faubourg d'Ambrail en 1885, de l'école de la Loge-Blanche en 1886 rehaussée d'un étage en 1990 et de l'école de la rue de Nancy en 1888. Sur le coteau de la rive gauche, on construit le groupe scolaire du quartier de Chantraine ainsi que l'école de la rue Emile-Durkheim en 1906. Quant au groupe scolaire du 149^{ème} RI, il date de 1937. Au début du siècle, les écoles de filles faisaient défaut : on construit alors l'école de la rue Saint-Michel en 1901 et deux écoles « mixtes » à Razimont et au Saut-Le-Cerf¹¹⁴.

¹⁰⁸ Weymuller F., *Histoire d'Epinal : des origines à nos jours*, Roanne, Edition Horvath, 1985. P. 227

¹⁰⁹ *Ibid.*, p. 227

¹¹⁰ *Ibid.*, p. 227

¹¹¹ Bur, Courroy, Dietrich, Grasser, Huin, Pernot, Poull, Rognet, *Epinal, encyclopédie des villes*, Chamalières, Editions Bonnetons, 1992. p. 108

¹¹² Javelet R., *Epinal, Images de mille ans d'histoire*, Mulhouse, Braun & Cie, 1972. p. 196.

¹¹³ Bur, Harmand, Kuchler, Kraemer, Pernot, Ronsin, Poignon, Boquillon, Rothiot, Thiriet, Bass, Bellot, Weisrock, Bouvet, Alexandre, Doyen, Edelblutte, *Epinal, du château à la préfecture*, Société d'Emulation des Vosges. Nancy, Annales de L'Est, 2000. p. 165

¹¹⁴ *Ibid.*, p. 165

L'enseignement secondaire est aussi bien présent : le collège de garçons est régulièrement transformé et agrandi. L'école primaire supérieure de filles est construite en 1921 (elle brûlera en 1945) et un nouveau collège de jeunes filles commence à être construit en 1937 (il sera achevé après la guerre, deviendra lycée de jeunes filles, puis collège Clémenceau). En 1871, est créée l'école industrielle et en 1910, l'École Nationale Professionnelle (ENP) prend place dans les locaux de l'Institution Saint-Joseph qui s'établit juste à côté, rue des Soupis¹¹⁵. L'institution Notre-Dame est établit quant à lui rue de la Préfecture. Dans le même quartier, rue des Fusillés, en 1885 s'installe l'École Normale de filles, aujourd'hui remplacée par un Institut Universitaire de Technologie¹¹⁶ (IUT).

En plus de l'éducation par l'enseignement, la ville mis un point d'honneur aux développements d'infrastructures culturelles annexes. Si la bibliothèque municipale hébergeait les trésors saisis dans les couvents d'Ancien Régime et la principauté de Salm elle accueillit aussi, à la demande de la Ville, une partie des archives communales qu'un préfet avait menacées de destruction. Le souci de préserver tous les vestiges du passé fut encouragé par Boula de Coulombiers, conformément aux recommandations de l'Académie des inscriptions et belles-lettres. Ainsi se constitua d'abord une Commission départementale des Antiquités (1820) formée de fonctionnaires locaux, d'un médecin, d'un professeur de physique, de géomètres et de trois ingénieurs des Ponts-et-Chaussées dont le plus compétent, Jollois, avait été secrétaire de la Commission d'Égypte pendant l'expédition de Bonaparte. Elle entreprit, avec le recensement et la conservation de tous les vestiges archéologiques déjà exhumés ou en cours d'exploration, l'étude des coutumes anciennes de la région : l'ébauche de l'inventaire d'un patrimoine culturel précieux¹¹⁷. Ce fut l'origine de la Société d'Emulation des Vosges, constituée le 8 janvier 1825 par la fusion de la Commission avec la Société d'Agriculture, sous l'égide du préfet Meulan. Les publications de la Société, faisant suite à celles de la Commission, ne se limitèrent pas à l'archéologie antique et médiévale. Elles touchèrent aux domaines les plus variés : lettres, sciences, arts, statistique, industrie et très souvent l'agriculture.

La Société constitua en son sein le foyer de réflexion, d'érudition et d'encouragement à l'innovation dont elle avait manqué jusqu'alors. Elle échangeait ses publications avec les autres sociétés savantes française, recevait des dons, organisait des concours littéraires ou artistiques,

¹¹⁵ Bur, Harmand, Kuchler, Kraemer, Pernot, Ronsin, Poignon, Boquillon, Rothiot, Thiriet, Bass, Bellot, Weisrock, Bouvet, Alexandre, Doyen, Edelblutte, *Epinal, du château à la préfecture*, Société d'Emulation des Vosges. Nancy, Annales de L'Est, 2000. p. 165-166

¹¹⁶ *Ibid.*, p. 166.

¹¹⁷ Weymuller F., *Histoire d'Epinal : des origines à nos jours*, Roanne, Edition Horvath, 1985. p. 229

distribuait des récompenses et lançait des souscriptions. Pour enrichir l'histoire, son comité d'histoire décida en 1867 d'entreprendre la publication d'une collection précieuse : les *Documents rares et inédits de l'histoire des Vosges*, dont 11 tomes allaient se succéder de 1868 à 1896¹¹⁸.

Sous la Restauration, dès 1822¹¹⁹, on construisit le musée¹²⁰ qui deviendra le musée départemental que l'on connaît aujourd'hui sous le nom du MUDAAC. Il ne cesse depuis d'être aménagé et entretenu¹²¹. Il ouvre ses portes en 1829 à l'emplacement de l'ancien hôpital Saint-Maurice, à la pointe sud de l'île. L'éclectisme de ses collections dont l'une des bases est la collection de peinture des princes de Salm permet de donner de larges ouvertures sur l'art¹²². Grâce à une donation du Duc de Choiseul, président du Conseil général des Vosges et instigateur du projet de la création du musée¹²³, le musée reçoit en 1829, 25 tableaux de la collection du peintre Krantz, dont le splendide « La Tour »¹²⁴, la Vierge de Rembrandt et les Brueghel¹²⁵.

A côté de ce musée, la ville construit en 1825 une école, appelée « La bibliothèque » et citée précédemment, dont l'étage est aménagé spécialement en bibliothèque publique. Au premier étage, les 18 000 ouvrages de la Bibliothèque municipale, venus surtout des anciens couvents de la région, étaient rangés dans des boiseries arrachées à l'abbaye bénédictine de Moyennoutier¹²⁶. Ces ouvrages proviennent des confiscations révolutionnaires et des achats de livres d'études pour le collège. C'est ici l'un des premiers cas en France de construction spécifique pour une bibliothèque publique¹²⁷.

Pendant que ville se dotait d'édifices nouveaux, un autre bâtiment indispensable à la vie culturelle moderne était aménagé dans les vestiges du passé. Le théâtre à l'italienne construit

¹¹⁸ Weymuller F., *Histoire d'Epinal : des origines à nos jours*, Roanne, Edition Horvath, 1985. p. 229

¹¹⁹ Bur, Courroy, Dietrich, Grasser, Huin, Pernot, Poull, Rognet, *Epinal, encyclopédie des villes*, Chamalières, Editions Bonnetons, 1992. p. 108

¹²⁰ Weymuller F., *Histoire d'Epinal : des origines à nos jours*, Roanne, Edition Horvath, 1985. p. 232

¹²¹ Bur, Harmand, Kuchler, Kraemer, Pernot, Ronsin, Poignon, Boquillon, Rothiot, Thiriet, Bass, Bellot, Weisrock, Bouvet, Alexandre, Doyen, Edelblutte, *Epinal, du château à la préfecture*, Société d'Emulation des Vosges. Nancy, Annales de L'Est, 2000. p. 165.

¹²² Bur, Courroy, Dietrich, Grasser, Huin, Pernot, Poull, Rognet, *Epinal, encyclopédie des villes*, Chamalières, Editions Bonnetons, 1992. p. 108

¹²³ <https://mudaac.vosges.fr/collections/histoire-des-collections>

¹²⁴ Javelet R., *Epinal, Images de mille ans d'histoire*, Mulhouse, Braun & Cie, 1972. p. 196

¹²⁵ *Ibid.*, p. 196

¹²⁶ Weymuller F., *Histoire d'Epinal : des origines à nos jours*, Roanne, Edition Horvath, 1985. p. 227

¹²⁷ Bur, Courroy, Dietrich, Grasser, Huin, Pernot, Poull, Rognet, *Epinal, encyclopédie des villes*, Chamalières, Editions Bonnetons, 1992. p. 108

dans un style très classique fut édifié par l'architecte Grillot à la place de la grange aux dîmes du Chapitre¹²⁸. Il fut édifié en 1806 et dispose de 400 places, ce qui est un luxe pour une ville d'environ 7 500¹²⁹ habitants au début du XIXe siècle.

En termes d'architecture et pour façonner les bâtiments, le département n'était pas en reste. Vers 1880, il y avait 9 architectes. En 1888, *l'Association des Architectes* était créée, avec F. Clasquin qui devait fonder, en 1907, la *Société vosgienne d'art*. C'est à cette architecte que nous devons entre autres, le bâtiment en angle du n°19 Léopold Bourg, la façade de la pharmacie Place des Vosges ou encore le 5 Avenue de Provence, actuel restaurant et hôtel étoilé « *Le manoir* ».

De cette époque de prospérité, la ville a gardé, avec ses jardins et ses quais et des maisons de belle apparence, un bâtiment pour le moins original. La Maison romaine, que se fit construire l'héritière de la fortune édifiée par son mari dans la miroiterie, Mme Leclerc-Morel. La Ville en fit l'acquisition en 1901 et lui annexa le bâtiment à colonnade où fut transférée en 1905 la Bibliothèque municipale, avec ses boiseries de chêne sculpté¹³⁰ provenant de l'abbaye de Moyenmoutier.

A cette époque, les préoccupations esthétiques ne sont pas totalement absentes : les propriétaires désireux de construire ou de reconstruire leurs demeures doivent le faire « à la moderne », en respectant les normes « sous peine d'amendes, d'un mois de prison et de démolitions des murs », ceci par soucis d'unité et d'harmonie¹³¹.

Malgré cette modernité, le centre de l'attention reste l'église Saint-Maurice, symbole d'une permanence qui remonte aux origines. On prit soin d'en réparer les points faibles : toitures, portail des bourgeois, et tour Saint-Colomban (1885-88, puis 1904)¹³².

¹²⁸ Weymuller F., *Histoire d'Epinal : des origines à nos jours*, Roanne, Edition Horvath, 1985. p. 232

¹²⁹ Bur, Courroy, Dietrich, Grasser, Huin, Pernot, Poull, Rognet, *Epinal, encyclopédie des villes*, Chamalières, Editions Bonnetons, 1992. p. 108

¹³⁰ Weymuller F., *Histoire d'Epinal : des origines à nos jours*, Roanne, Edition Horvath, 1985. p. 279

¹³¹ Bur, Harmand, Kuchler, Kraemer, Pernot, Ronsin, Poignon, Boquillon, Rothiot, Thiriet, Bass, Bellot, Weisrock, Bouvet, Alexandre, Doyen, Edelblutte, *Epinal, du château à la préfecture*, Société d'Emulation des Vosges. Nancy, Annales de L'Est, 2000. p. 139.

¹³² Weymuller F., *Histoire d'Epinal : des origines à nos jours*, Roanne, Edition Horvath, 1985. p. 280

Autour de la basilique Saint-Maurice, le marché joue plusieurs rôles. La place du Poids¹³³, actuellement place de l'Atre et la place de Poiron¹³⁴, actuellement place des Vosges amènent les visiteurs de toute la région pour le marché.

L'affirmation de son rôle comme marché régional, drainant de plus en plus les productions campagnardes et transformant certaines d'entre elles, caractérise le développement commercial de la ville à cette époque.

Dans une France en majorité rurale, les Vosges sont encore avant tout agricoles, pastorales et forestières, ceci peut expliquer le fait que la société savante locale s'intéresse autant à l'agriculture. Sous Louis-Philippe, des comices agricoles dans 6 villes du département sont créés, dont Epinal. L'acheminement des abondantes denrées ; présentées au marché du samedi et aux foires du 1^{er} et du 3^{ème} mercredi du mois sur les places qui entourent l'église, puis sous le marché couvert en bois (1851) ; est également réfléchi lors des travaux des frères Dutac. Autour du marché couvert reconstruit en métal en 1864, les marchés envahissaient les places du centre comme plusieurs cafés où régnait une activité pittoresque et bruyante¹³⁵.

Lors de ces événements, la ville entière était préparée : des emplacements spéciaux furent réservés aux bestiaux près du Cours (Champ de Mars), au porcs place Léopold (aujourd'hui Clemenceau), aux planches place de Grève (aujourd'hui Jeanne d'Arc). Ces deux places qui occupèrent en partie le territoire de l'ancien Grand Gravot où les toiles blanchissaient au nord de l'île furent supprimé¹³⁶.

Les constructions, extensions ou transformations d'immeubles publics accompagnent l'effort privé¹³⁷. Il ne faut cependant pas négliger le passage à la mécanisation pour l'industrie. Bien qu'avec un principal marché régional, Epinal n'est pas encore la capitale industrielle du département¹³⁸ mais commence à se faire une place dans l'Est. C'est lors de ce siècle que la Lorraine et les Vosges prendront une grande importance, tant sous un angle politique qu'économie. La guerre Franco-Prussienne entre 1870 et 1871 qui aboutit par l'annexion d'une partie du territoire incite les alsaciens et une partie des mosellans à se réfugier en zone libre¹³⁹. De ce fait, les Vosges et la Meurthe-et-Moselle accueillent les réfugiés souhaitant rester

¹³³ Annexe 18, Annexe 19, Annexe 20, Annexe 21, Annexe 22, Annexe 23, Annexe 24.

¹³⁴ Annexe 25, Annexe 26, Annexe 27, Annexe 28, Annexe 29, Annexe 30.

¹³⁵ Weymuller F., *Histoire d'Epinal : des origines à nos jours*, Roanne, Edition Horvath, 1985. p. 276

¹³⁶ *Ibid.*, p. 221

¹³⁷ Bur, Courroy, Dietrich, Grasser, Huin, Pernot, Poull, Rognet, *Epinal, encyclopédie des villes*, Chamalières, Editions Bonnetons, 1992. P. 105

¹³⁸ Weymuller F., *Histoire d'Epinal : des origines à nos jours*, Roanne, Edition Horvath, 1985. p. 223

¹³⁹ Annexe 31

français. Ce mouvement migratoire amène une main d'œuvre qui profite des progrès techniques pour étendre leurs industries jusque dans le chef-lieu, Epinal. Le textile et plus particulièrement le travail du coton¹⁴⁰ fut l'un des fers de lance de toute la production de la région. Les patrons et propriétaires du textile alsaciens construisent des usines, particulièrement dans ce département, pour ne pas perdre le marché français. Un petit nombre abandonne d'ailleurs totalement leurs affaires en Alsace. Ainsi s'édifient à Epinal, entre 1870 et 1914, des filatures, ateliers de tissage, d'impression et des blanchisseries. Ils choisissent ce lieu stratégiquement, pour le besoin d'une énorme surface au bord de la Moselle.

Des deux côtés de la rivière, toute la partie sud de la ville au-delà du pont de la Loge Blanche se couvre d'établissements industriels hérissés de cheminées. Le phénomène se répète au nord de la ville, vers Golbey dont la population augmente brutalement dans les terrains entre la rive gauche de la Moselle et la route nationale de Nancy¹⁴¹.

Le Syndicat Cotonnier abandonne Mulhouse et s'installe à Epinal en 1872 réunissant industriels et courtiers. Ceux-ci renforcent la Chambre d'Industrie créée en 1866. En 1903, on crée une des rares écoles de filature et de tissage de France, rue d'Alsace à quelques centaines de mètres des premières usines, pour former techniciens et ingénieurs. Elle subsiste encore¹⁴².

D'autres secteurs industriels se développent : La féculerie qui fut une ancienne papeterie¹⁴³, est en pleine expansion car étroitement liée au textile, une manufacture¹⁴⁴ de chapeaux de paille¹⁴⁵ exportés dans le monde entier, constructions mécaniques, fonderies, mais aussi une usine à gaz et une usine électrique au nord de la ville¹⁴⁶. Liée à son marché, la ville se veut en plus capitale agricole. Au côté de la féculerie, le marché du bétail (au champs de Mars), et surtout du porc dont les cases sont construites, place Léopold (Clemenceau), avec les matériaux de démolition de l'Orphelinat des Annonciades, remplacé lui-même par un vaste Marché couvert en bois¹⁴⁷.

¹⁴⁰ Bur, Harmand, Kuchler, Kraemer, Pernot, Ronsin, Poignon, Boquillon, Rothiot, Thiriet, Bass, Bellot, Weisrock, Bouvet, Alexandre, Doyen, Edelblutte, *Epinal, du château à la préfecture*, Société d'Emulation des Vosges. Nancy, Annales de L'Est, 2000. p. 158.

¹⁴¹ Bur, Courroy, Dietrich, Grasser, Huin, Pernot, Poull, Rognet, *Epinal, encyclopédie des villes*, Chamalières, 7

¹⁴² *Ibid.*, p. 117

¹⁴³ Javelet R., *Epinal, Images de mille ans d'histoire*, Mulhouse, Braun & Cie, 1972. p. 204.

¹⁴⁴ Bur, Harmand, Kuchler, Kraemer, Pernot, Ronsin, Poignon, Boquillon, Rothiot, Thiriet, Bass, Bellot, Weisrock, Bouvet, Alexandre, Doyen, Edelblutte, *Epinal, du château à la préfecture*, Société d'Emulation des Vosges. Nancy, Annales de L'Est, 2000. p. 170.

¹⁴⁵ Annexe 32

¹⁴⁶ Bur, Courroy, Dietrich, Grasser, Huin, Pernot, Poull, Rognet, *Epinal, encyclopédie des villes*, Chamalières, Editions Bonnetons, 1992. p. 117

¹⁴⁷ Javelet R., *Epinal, Images de mille ans d'histoire*, Mulhouse, Braun & Cie, 1972. p. 204

Les moulins, l'abattoir¹⁴⁸ et les tanneries¹⁴⁹ sur les bords de la Moselle ont façonné le paysage durant plusieurs siècles.

Aussi, de nombreux imprimeurs et la présence d'une industrie d'art : l'Imagerie d'Epinal, l'horlogerie, l'orfèvrerie, la faïencerie Rovina, existante depuis l'époque moderne, se développe en véritable manufacture grâce à François Vautrin en 1759¹⁵⁰. Aussi, la tradition de la broderie, abandonnée depuis 1835 reprend : 42 ateliers de brodeuses¹⁵¹ prennent place au milieu de l'industrie agricole.

La diversification des activités industrielles acquiert à Epinal une fonction commerciale à tous les niveaux : gros, demi-gros et détail. Les échanges étaient également permis par la présence d'une bourse du commerce, la création des « Grands magasins » et les marchés hebdomadaires¹⁵². Enfin, notons aussi la forte progression du nombre d'établissements bancaires dont certains sont toujours présents¹⁵³. Les infrastructures bancaires s'étoffaient avec des banques locales et les succursales de banques parisiennes ou régionales (Crédit Lyonnais, Société générale, Banque de Mulhouse).

Les progrès techniques et l'esprit libéral de ce siècle se voit également dans les moindres détails. L'éclairage des rues au gaz, puis à l'électricité, fut procuré par des sociétés qui fusionnèrent finalement dans l'Usine à gaz du Nord et de l'Est¹⁵⁴.

Malgré l'inflation présente dans les années trente qui affaiblit la valeur du franc, on constate que le budget est vingt fois plus important à la fin de la période qu'en 1870. La ville a des rentrées d'argent plus importantes (par le biais de l'impôt notamment), mais aussi des charges plus lourdes avec les frais de voirie, les nouveaux lotissements ou les constructions communales

¹⁴⁸ Bur, Courroy, Dietrich, Grasser, Huin, Pernot, Poull, Rognet, *Epinal, encyclopédie des villes*, Chamalières, Editions Bonnetons, 1992. p. 105

¹⁴⁹ Bur, Harmand, Kuchler, Kraemer, Pernot, Ronsin, Poignon, Boquillon, Rothiot, Thiriet, Bass, Bellot, Weisrock, Bouvet, Alexandre, Doyen, Edelblutte, *Epinal, du château à la préfecture*, Société d'Emulation des Vosges. Nancy, Annales de L'Est, 2000. p. 170.

¹⁵⁰ *Ibid.*, p. 132

¹⁵¹ Weymuller F., *Histoire d'Epinal : des origines à nos jours*, Roanne, Edition Horvath, 1985. p. 170

¹⁵² *Ibid.*, p. 276.

¹⁵³ Bur, Harmand, Kuchler, Kraemer, Pernot, Ronsin, Poignon, Boquillon, Rothiot, Thiriet, Bass, Bellot, Weisrock, Bouvet, Alexandre, Doyen, Edelblutte, *Epinal, du château à la préfecture*, Société d'Emulation des Vosges. Nancy, Annales de L'Est, 2000. p. 170.

¹⁵⁴ Weymuller F., *Histoire d'Epinal : des origines à nos jours*, Roanne, Edition Horvath, 1985. p. 227.

(écoles, gymnases...). Ceci prouve donc bien que la ville a pris une autre dimension pendant cette période¹⁵⁵.

Epinal sous la III^e République connaît beaucoup de changements renforçant son rôle de chef-lieu des Vosges. C'est véritablement à cette époque qu'elle entre dans la modernité puisque pratiquement tout ce qui a été réalisé, existe toujours. C'est aussi pendant cette époque que s'est forgée, son identité de ville militaire et industrielle, et ce, en quelques dizaines d'années, d'où parfois le terme « d'apogée » utilisé par certains pour caractériser cette époque¹⁵⁶.

Comme le reste du pays, les travaux d'ordre plus esthétique marquent l'Empire. Dans cet élément de modernité, les espaces verts et espaces de promenades façonnent le paysage urbain. Avec la création du quartier Léopold, l'aménagement du Grand Gravot et la reconstruction d'un certain nombre de bâtiments publics et privés, Epinal ouvre de multiples chantiers mais semble refuser tout décor inutile. La majorité des constructions est marquée par la simplicité et l'harmonie¹⁵⁷.

Dans ce domaine, les Spinaliens ont opté pour l'élégance classique. Ainsi Epinal s'est ouverte sur l'extérieur, a aménagé son espace, l'a embelli, crée des espaces verts en s'intégrant ainsi dans le vaste mouvement d'urbanisme du XVIII^e siècle. Rien de comparable avec l'urbanisme des grandes provinciales telles que Dijon ou Nancy mais la ville s'est en fait préparée à assumer les mutations beaucoup plus importantes qui affecteront le siècle suivant¹⁵⁸. C'est aussi le moment que furent réaménagés les deux jardins publics du Cours et du Château¹⁵⁹.

Installé au XVIII^e siècle dans la boucle du méandre que la Moselle, avant d'entrer dans la vieille ville, le Cours fut redessiné en jardin anglais entre l'Avant-Cours et le petit Champs de Mars, qui fut mis en état en 1811¹⁶⁰. Le parc fut doté en 1892 d'un pavillon météorologique où d'innombrables enfants conduits par leurs parents ont pu contempler leur premier baromètre enregistreur¹⁶¹.

¹⁵⁵ Bur, Harmand, Kuchler, Kraemer, Pernot, Ronsin, Poignon, Boquillon, Rothiot, Thiriet, Bass, Bellot, Weisrock, Bouvet, Alexandre, Doyen, Edelblutte, *Epinal, du château à la préfecture*, Société d'Emulation des Vosges. Nancy, Annales de L'Est, 2000. p. 161.

¹⁵⁶ Javelet R., *Epinal à la belle époque*, Mulhouse, Braun & Cie, 1972. p. 28

¹⁵⁷ Bur, Harmand, Kuchler, Kraemer, Pernot, Ronsin, Poignon, Boquillon, Rothiot, Thiriet, Bass, Bellot, Weisrock, Bouvet, Alexandre, Doyen, Edelblutte, *Epinal, du château à la préfecture*, Société d'Emulation des Vosges. Nancy, Annales de L'Est, 2000. p. 139.

¹⁵⁸ *Ibid*, p. 139.

¹⁵⁹ Weymuller F., *Histoire d'Epinal : des origines à nos jours*, Roanne, Edition Horvath, 1985. p. 279

¹⁶⁰ Javelet R., *Epinal, Images de mille ans d'histoire*, Mulhouse, Braun & Cie, 1972. p. 193

¹⁶¹ Weymuller F., *Histoire d'Epinal : des origines à nos jours*, Roanne, Edition Horvath, 1985. p. 279

Le Château devient parc public en 1890, quand mourut la veuve du donateur Brocard, qui l'avait légué à la Ville. Son accès fut facilité au public pour y donner des concerts l'été et y créer un parc animalier¹⁶².

Les nouvelles infrastructures de cette nouvelle ville qui se veut toujours plus importante et ouverte sur la France se doit d'ouvrir ses voies de communication. Comme aux époques précédentes, l'évolution de l'économie spinalienne fut alors étroitement liée à celle des grandes voies de communication qui été améliorés, élargies et alignées.

La Restauration et la Monarchie de Juillet améliorèrent les routes royales et les routes départementales. Surtout, à partir de 1830, le réseau des chemins vicinaux irrigua peu à peu toutes les campagnes, jusqu'au fond des vallées vosgiennes et au-delà des cols : transformation considérable, qui faisait d'Epinal le centre d'un réseau routier jamais réalisé encore au niveau local, par lequel s'effectuaient des échanges enrichissant à la fois pour le chef-lieu et pour toutes les communes rurales.

Pour l'équipement de la région, la royauté constitutionnelle poursuit particulièrement l'amélioration du réseau routier¹⁶³. Les diligences sont fréquentes, plus nombreuses les voitures de louages, les routes mieux entretenues. L'Empereur aime Plombières et veille à ce que l'accès en soit agréable et facile ; d'où, particulièrement, la finition de la route de Nancy à Epinal, rive gauche, entreprise par l'Intendant de la Galaizière. Napoléon III décide aussi, en 1857, des travaux gigantesques dans la montagne pour joindre Colmar à Epinal par le col de la Schlucht¹⁶⁴.

C'est surtout le chemin de fer qui bouleverse les transports, demeurés jusque-là médiévaux. Ce dispositif, le Decauville, dispose de voie étroite, pour lequel on construit des plates-formes, ponts, tunnels, dans les forêts¹⁶⁵. L'idée d'une rocade nord-sud pour relier directement les métropoles lorraines à la Bourgogne et à la Méditerranée par le seuil de Lorraine, tout en desservant les forges des Vosges et de la Haute-Saône, fut réalisée sous le Second Empire¹⁶⁶. En 1857, est inaugurée la gare d'Epinal¹⁶⁷ en présence de l'Empereur Napoléon III. Epinal est

¹⁶² Weymuller F., *Histoire d'Epinal : des origines à nos jours*, Roanne, Edition Horvath, 1985. p. 279

¹⁶³ Robert Javelet, *Epinal, Images de mille ans d'histoire*, Mulhouse, Braun & Cie, 1972. p. 200

¹⁶⁴ Weymuller F., *Histoire d'Epinal : des origines à nos jours*, Roanne, Edition Horvath, 1985. p. 219-220

¹⁶⁵ Bur, Courroy, Dietrich, Grasser, Huin, Pernot, Poull, Rognet, *Epinal, encyclopédie des villes*, Chamalières, Editions Bonnetons, 1992. p. 118

¹⁶⁶ Weymuller F., *Histoire d'Epinal : des origines à nos jours*, Roanne, Edition Horvath, 1985. p. 221

¹⁶⁷ Annexe 33, Annexe 34, Annexe 35, Annexe 36.

relié à Nancy en 1857, à Aillevilliers, Gray, Vesoul et Dijon, en 1863 et à Remiremont, en 1864¹⁶⁸.

Enfin, le port¹⁶⁹ d'Epinal est aménagé, ainsi que le canal afin de répondre au développement industriel. La branche sud du canal de l'Est entre la Moselle et la Saône parvient à Epinal en 1882, ravitaillée par un énorme réservoir artificiel à Bouzey construit sur la ligne de partage des eaux¹⁷⁰.

Cette confirmation de premier rôle des Vosges sur le plan politique est l'un des facteurs décisifs dans l'accélération des mutations dans l'urbanisme¹⁷¹. Toutes ces nouvelles constructions resserrent le tissu urbain¹⁷² mais ont directement pour fonction d'ouvrir la vieille-ville. Si les bâtiments se caractérisent par un dynamisme certain, on ne rencontre à Epinal ni de vastes plans d'urbanisme, ni de grandes réalisations architecturales. La ville reste une cité modeste, aux moyens limités. Bourgeois aisés et officiers entreprennent ici et là la reconstruction de leur demeure et dans ces circonstances les autorités accordent sans difficultés les permis de construire, les particuliers devant néanmoins se plier à certaines normes de construction¹⁷³. Si le quartier Léopold, récemment aménagé, présente une certaine unité, si les opérations d'alignement ont permis de donner à quelques rues davantage d'harmonie, partout ailleurs le neuf côtoie l'ancien. Parmi les plus belles réalisations, la plus spectaculaire est sans doute le nouvel hôtel de ville, édifié désormais dans la Grand Rue, à l'emplacement de la maison dite de « la Migeaine ». L'échange des terrains effectué entre les Jésuites et la municipalité a lieu en 1734 mais le devis des travaux n'est établi qu'en 1750 : « *le bâtiment devra abriter l'hôtel de ville, le siège du baillage ainsi que les prisons civiles et criminelles situées à l'arrière contre le canal... toute la face du côté de la rue sera en pierre de taille. La porte d'entrée fera avant-corps. Elle aura six pieds de largeur et douze pieds six pouces de hauteur, terminée en plein cintre avec une clef sculptée...* ».

¹⁶⁸ Javelet R., *Epinal, Images de mille ans d'histoire*, Mulhouse, Braun & Cie, 1972. p. 203

¹⁶⁹ Annexe 37

¹⁷⁰ Bur, Courroy, Dietrich, Grasser, Huin, Pernot, Poull, Rognet, *Epinal, encyclopédie des villes*, Chamalières, Editions Bonnetons, 1992. p. 118

¹⁷¹ *Ibid.*, p. 101

¹⁷² Bur, Harmand, Kuchler, Kraemer, Pernot, Ronsin, Poignon, Boquillon, Rothiot, Thiriet, Bass, Bellot, Weisrock, Bouvet, Alexandre, Doyen, Edelblutte, *Epinal, du château à la préfecture*, Société d'Emulation des Vosges. Nancy, Annales de L'Est, 2000. p. 164

¹⁷³ *Ibid.*, p. 137

- c) Ce qui donne une expansion de la cité dans un contexte historique et économique précis.

Sans être spectaculaire, l'extension d'Epinal au XVIII^e siècle est une réalité mais qui concerne essentiellement « la Petite-Ville » et ses faubourgs. L'habitat s'y densifie parfois au détriment du paysage.

A sa vocation artisanale déjà ancienne, la Petite Ville ajoute une fonction commerciale. Ainsi en 1760, « la petite ville » fait figure d'un îlot prospère : elle a désormais ses halles, son marché qui se tient chaque mercredi et ses boucheries. Son approvisionnement ne dépend donc plus totalement de « la grande ville »¹⁷⁴. La fonction militaire réitère après plusieurs décennies de calme. C'est en 1740 que le conseil de ville décide de construire à ses frais ce type de bâtiment jugé d'utilité publique, avec la construction des casernes Saint-Eloi entre 1740 et 1748¹⁷⁵.

Cette extension s'explique à la fois par la reprise démographique et par le redressement économique qui commence dans les années 1720-1730. Évaluée à 5 000 habitants au début du siècle, la population spinalienne atteint environ 6250 habitants en 1774 et 7500 habitants au début du XIX^e siècle¹⁷⁶.

Pourtant ville de taille moyenne et majoritairement rurale, elle devient le chef-lieu du sud de la Lorraine sous la III^e République (1870-1940), ce qui marque un tournant majeur dans son histoire. Entre 1870 et 1914, nous verrons que cet essor exceptionnel et sans précédent dans son histoire, a été si spectaculaire que certains en parlent comme un âge d'or et d'une sorte d'apogée de cette ville¹⁷⁷.

Cet essor est néanmoins paradoxal car aucun élément au départ ne devait favoriser cet épanouissement. A l'échelle du pays, la III^e République est une période de trouble : la défaite contre la Prusse, la perte de l'Alsace et d'une partie de la Lorraine, les troubles politiques avec la Commune et enfin la stagnation démographique et économique. Ce qui est en effet paradoxal,

¹⁷⁴ Bur, Harmand, Kuchler, Kraemer, Pernot, Ronsin, Poignon, Boquillon, Rothiot, Thiriet, Bass, Bellot, Weisrock, Bouvet, Alexandre, Doyen, Edelblutte, *Epinal, du château à la préfecture*, Société d'Emulation des Vosges. Nancy, Annales de L'Est, 2000. p. 130.

¹⁷⁵ Henigfled Yves (dir.), Kuchler Philippe collab., *L'îlot du palais de justice d'Epinal (Vosges) : Formation et développement d'un espace au Moyen Age et à l'époque moderne*, coll. dAf, Paris, Editions de la Maison des sciences de l'homme, 2014. p. 19

¹⁷⁶ Bur, Harmand, Kuchler, Kraemer, Pernot, Ronsin, Poignon, Boquillon, Rothiot, Thiriet, Bass, Bellot, Weisrock, Bouvet, Alexandre, Doyen, Edelblutte, *Epinal, du château à la préfecture*, Société d'Emulation des Vosges. Nancy, Annales de L'Est, 2000. p. 132.

¹⁷⁷ *Ibid.*, p. 157.

c'est la défaite de 1870 et ses conséquences qui ont contribué de façon décisive à ce développement, puisqu'Epinal, avec l'annexion de l'Alsace et du nord de la Lorraine, s'est retrouvée aux avant-postes de la frontière germano-française et s'est transformée en une place militaire stratégique de premier ordre.

Si cette ville s'est épanouie pendant cette période, il y a bien entendu, des années plus décisives quant à son développement. Ces années peuvent se situer entre 1880 et 1914, période durant laquelle le développement fut plus intensif. Après la Première Guerre mondiale, Epinal est toujours en croissance mais semble néanmoins reprendre son souffle après tant de transformations, ceci étant la conséquence de la reprise par la France de l'Alsace-Lorraine mais aussi de la crise économique des années trente, se répercutant sur l'industrie très développée à l'époque¹⁷⁸.

La population spinalienne augmente de façon significative tout au long de la III^e République, ce qui est tout à fait paradoxal à une époque où la population française stagne¹⁷⁹. La ville a vu ses effectifs augmenter avec une baisse à la fin des années 1920. Pour autant, la ville a grandi et cela de façon permanente. En 1799, les registres comptent 7 223 habitants¹⁸⁰, environ 12 000 en 1870 (11 870 en 1866)¹⁸¹, pour passer la barre des 20 000 habitants (20932) en 1887, 28 080 en 1901¹⁸² et 30 000 en 1911 (30 042)^{183 184}.

Ces quelques chiffres démontrent un accroissement urbain et une population plus nombreuses. La croissance de la population est forte entre 1870 et 1900 puisqu'elle double en moins de trente ans, ce qui est considérable. Cette augmentation de la population est due à plusieurs facteurs.

Dans un premier temps, la modification de la frontière a eu comme conséquence directe, un afflux de population vers les Vosges et plus particulièrement vers son chef-lieu¹⁸⁵.

¹⁷⁸ Bur, Harmand, Kuchler, Kraemer, Pernot, Ronsin, Poignon, Boquillon, Rothiot, Thiriet, Bass, Bellot, Weisrock, Bouvet, Alexandre, Doyen, Edelblutte, *Epinal, du château à la préfecture*, Société d'Emulation des Vosges. Nancy, Annales de L'Est, 2000. p. 157.

¹⁷⁹ *Ibid.*, p. 158.

¹⁸⁰ Bur, Harmand, Kuchler, Kraemer, Pernot, Ronsin, Poignon, Boquillon, Rothiot, Thiriet, Bass, Bellot, Weisrock, Bouvet, Alexandre, Doyen, Edelblutte, *Epinal, du château à la préfecture*, Société d'Emulation des Vosges. Nancy, Annales de L'Est, 2000. p. 158

¹⁸¹ Weymuller F., *Histoire d'Epinal : des origines à nos jours*, Roanne, Edition Horvath, 1985. p. 277

¹⁸² Javelet R., *Epinal à la belle époque*, Mulhouse, Braun & Cie, 1972. p. 28

¹⁸³ Weymuller F., *Histoire d'Epinal : des origines à nos jours*, Roanne, Edition Horvath, 1985. p. 277

¹⁸⁴ Javelet R., *Epinal, Images de mille ans d'histoire*, Mulhouse, Braun & Cie, 1972. p. 213

¹⁸⁵ Bur, Harmand, Kuchler, Kraemer, Pernot, Ronsin, Poignon, Boquillon, Rothiot, Thiriet, Bass, Bellot, Weisrock, Bouvet, Alexandre, Doyen, Edelblutte, *Epinal, du château à la préfecture*, Société d'Emulation des Vosges. Nancy, Annales de L'Est, 2000. p. 157.

L'arrivée des Alsaciens puisqu'après le traité de Francfort, les Alsaciens et les Lorrains des pays annexés avaient deux ans pour choisir leur nationalité. A Epinal, ce sont surtout les Alsaciens qui sont venus et ce en deux vagues : une en 1872 et l'autre en 1890. Si toutes les catégories sociales étaient représentées, les archives montrent que certains arrivaient démunis ou sans grande qualification, d'où de nombreuses demandes de secours au comité d'Alsace-Lorraine. Beaucoup de ces Alsaciens étaient ouvriers d'usine dans le textile, femmes de ménage, couturières ou lavandières. Ceux-ci s'installèrent principalement dans les nouvelles cités du Champ-du-Pin, puis du Champbeauvert, au sud de la ville. Leur intégration dans les premières années ne fut pas toujours facile, ce quartier fut vite nommé « la petite prusse »¹⁸⁶. On note des cas de misères, des problèmes d'installation, voire d'adaptation de cette nouvelle population qui fait néanmoins les demandes de naturalisation française¹⁸⁷. Pour autant tous les alsaciens n'arrivaient pas démunis, bien au contraire : beaucoup avaient avec un métier, une bonne qualification et même des capitaux pour reconstruire leurs ateliers et leurs usines abandonnés en territoire allemand¹⁸⁸. Il est indéniable que cette population nouvelle a apporté un élan économique décisif en renforçant le tissu artisanal et commercial, ainsi qu'industriel¹⁸⁹.

Epinal donc, comme beaucoup de villes en Lorraine (Verdun, Toul, Bar-Le-Duc, Lunéville, Saint-Dié et surtout Nancy) connaît une croissance tout à fait exceptionnelle due à l'arrivée des militaires et des réfugiés Alsaciens.

Dans un second temps, d'autres facteurs expliquent cet essor urbain et ces transformations importantes pour la ville¹⁹⁰. Pour prévenir de l'envahisseur, la ville s'entoure de multiples casernes militaires. Comme expliqué précédemment, la guerre franco-prussienne changea relativement le cours de l'histoire pour la Lorraine sur plusieurs plans. C'est à cette époque que la ville prend son rôle de ville de garnison.

Epinal s'ouvre désormais à quatre directions qui furent pour elle des enjeux économiques mais également militaire. Par le nord de la ville, la ville peut désormais atteindre Nancy et Metz, l'Alsace à l'est, la Champagne-Ardenne à l'ouest et enfin l'ennemi juré de la Lorraine durant l'époque moderne, la Bourgogne au Sud.

¹⁸⁶ Bur, Harmand, Kuchler, Kraemer, Pernot, Ronsin, Poignon, Boquillon, Rothiot, Thiriet, Bass, Bellot, Weisrock, Bouvet, Alexandre, Doyen, Edelblutte, *Epinal, du château à la préfecture*, Société d'Emulation des Vosges. Nancy, Annales de L'Est, 2000. p. 159.

¹⁸⁷ *Ibid.*, p. 160.

¹⁸⁸ *Ibid.*, p. 160.

¹⁸⁹ *Ibid.*, p. 160.

¹⁹⁰ *Ibid.*, p. 160.

En parallèle, le nombre important de soldats fit grandir la population. L'arrivée massive de l'armée constituée de cadres et ses conscrits, représente une part de la population importante, à tel point qu'à la veille de la Première Guerre mondiale, les militaires formaient une population de 14000 personnes qu'il faut ajouter à la population spinalienne (comportant déjà des militaires en place). La baisse observée de la population dans les années 1920 s'explique par un retrait partiel de l'armée après la Première guerre mondiale¹⁹¹.

Plus que l'industrie peu active depuis la Révolution, c'est la forêt qui fournit à la Ville une partie de ses ressources. Bien réorganisée en 1814 avec l'abandon des affouages, sa gestion est remarquable tout au long du siècle. Elle recule cependant devant l'extension de la cité : 17 ha sont déboisés en 1842 pour le nouveau terrain de manœuvre de l'armée appelé depuis Grand Champs de Mars¹⁹².

De 1876 à 1914, Epinal va accumuler les constructions militaires les plus diverses sur des espaces de plus en plus importants, encore parfois au détriment de son patrimoine forestier¹⁹³. On dénombre pas moins de sept casernes importantes : la plus importante est la caserne Contades. Datant de 1740, elle est agrandie entre 1839 et 1852 et restaurée en 1885 pour l'infanterie installée dans le nouveau centre-ville.

Désormais, l'île de la Petite Ville est totalement conquise avec l'extension pour la garnison permanente de cette caserne, la disparition de l'ancien canal des Moulins, l'aménagement de la place Léopold (aujourd'hui Clemenceau) avec son marché aux cochons et un nouvel abattoir à la pointe nord de l'île¹⁹⁴.

En 1883, non loin de la gare, on construit la caserne Dorsner en Schneider pour l'infanterie, l'artillerie et le génie. Enfin, sur le plateau de la Vierge, la caserne Bonnard est construite en 1881. Ces casernes font partie de tout un dispositif mis en place dans l'agglomération et aux alentours dans les années 1880 comme la direction de l'artillerie en 1879, le parc d'artillerie à la Grande Magdeleine en 1883 ou le parc à ballons à la Gosse en 1885¹⁹⁵. Six nouvelles casernes, immenses, sont construites, auxquelles il faudrait en ajouter une autre à Golbey et des

¹⁹¹ Bur, Harmand, Kuchler, Kraemer, Pernot, Ronsin, Poignon, Boquillon, Rothiot, Thiriet, Bass, Bellot, Weisrock, Bouvet, Alexandre, Doyen, Edelblutte, *Epinal, du château à la préfecture*, Société d'Emulation des Vosges. Nancy, Annales de L'Est, 2000. p. 159.

¹⁹² Bur, Courroy, Dietrich, Grasser, Huin, Pernot, Poull, Rognet, *Epinal, encyclopédie des villes*, Chamalières, Editions Bonnetons, 1992. p. 109

¹⁹³ *Ibid.*, p. 118.

¹⁹⁴ *Ibid.*, p. 104.

¹⁹⁵ Bur, Harmand, Kuchler, Kraemer, Pernot, Ronsin, Poignon, Boquillon, Rothiot, Thiriet, Bass, Bellot, Weisrock, Bouvet, Alexandre, Doyen, Edelblutte, *Epinal, du château à la préfecture*, Société d'Emulation des Vosges. Nancy, Annales de L'Est, 2000. p. 168.

magasins propres à fournir nourriture et équipement pendant trois mois à une garnison de 70 000 hommes en temps de guerre¹⁹⁶.

De plus, la ville est érigée en véritable place forte, fut entourée de forts : le fort Eble à Razimont, le fort Bruat, le fort Rapp à Longchamps et enfin Kléber à Dogneville. De 1882 à 1887, pas moins de onze forts furent construits. En 1880, Epinal fait partie du 6^{ème} corps d'armée comprenant : un général de division, un général de brigade, un major de garnison, une direction de service de santé, une direction d'artillerie, une direction de génie, deux sous-intendances... cette énumération des différents services de l'armée et des troupes éclaire sur l'impact de cette activité sur la ville qui vit au rythme d'une ville de garnison avec la présence des soldats, des défilés, des revues et des cérémonies. Bien entendu cette forte présence militaire à des conséquences bénéfiques pour l'économie d'Epinal, car outre la consommation des soldats qui dynamise le commerce, l'armée construit, fait entretenir tous ces bâtiments et ouvrages, offrant du travail à de nombreux corps de métiers¹⁹⁷. C'est en tout une quinzaine de forts encadrés de batteries, de redoutes, qui forment la partie active du dispositif sur un périmètre de 42 km. Une garnison permanente de 14 000 hommes avec le 21^e corps d'armée est présente en 1914¹⁹⁸.

Dorénavant proche de la nouvelle frontière franco-prussienne, Epinal devient une place forte militaire de premier ordre qui concentre une nouvelle population de réfugiés. Ces changements géopolitiques contribuent à un essor économique qui connaîtra son apogée sous la III^{ème} République¹⁹⁹. La ville devient ainsi une énorme place forte à l'égal de Belfort, Toul et Verdun, pour former avec ces villes, le rideau fortifié de la Lorraine²⁰⁰.

Enfin, nous pouvons trouver une troisième explication à l'augmentation massive d'habitant. On peut expliquer cet accroissement par l'industrialisation de la ville qui a attiré une population d'origine rurale venue travailler dans les usines et ateliers²⁰¹. Ainsi, comme vu

¹⁹⁶ Bur, Courroy, Dietrich, Grasser, Huin, Pernot, Poull, Rognet, *Epinal, encyclopédie des villes*, Chamalières, Editions Bonnetons, 1992. p. 118

¹⁹⁷ Bur, Harmand, Kuchler, Kraemer, Pernot, Ronsin, Poignon, Boquillon, Rothiot, Thiriet, Bass, Bellot, Weisrock, Bouvet, Alexandre, Doyen, Edelblutte, *Epinal, du château à la préfecture*, Société d'Emulation des Vosges. Nancy, Annales de L'Est, 2000. p. 168

¹⁹⁸ Bur, Courroy, Dietrich, Grasser, Huin, Pernot, Poull, Rognet, *Epinal, encyclopédie des villes*, Chamalières, Editions Bonnetons, 1992. p. 118

¹⁹⁹ Henigfled Yves (dir)., Kuchler Philippe collab., *L'îlot du palais de justice d'Epinal (Vosges) : Formation et développement d'un espace au Moyen Age et à l'époque moderne*, coll. dAf, Paris, Editions de la Maison des sciences de l'homme, 2014. p. 21

²⁰⁰ Bur, Courroy, Dietrich, Grasser, Huin, Pernot, Poull, Rognet, *Epinal, encyclopédie des villes*, Chamalières, Editions Bonnetons, 1992. p. 118

²⁰¹ Bur, Harmand, Kuchler, Kraemer, Pernot, Ronsin, Poignon, Boquillon, Rothiot, Thiriet, Bass, Bellot, Weisrock, Bouvet, Alexandre, Doyen, Edelblutte, *Epinal, du château à la préfecture*, Société d'Emulation des Vosges. Nancy, Annales de L'Est, 2000. p. 159.

précédemment, cette confirmation du premier rôle sur le plan administratif des Vosges est certainement un facteur décisif dans l'accélération des mutations urbaines tout autant que l'exode rural, les nouvelles frontières et le fort passé militaire de la ville, qui sont également des grandes causes de l'augmentation de la population²⁰².

Pour loger l'ensemble de cette nouvelle population, la ville a engendré de multiples travaux très tôt. Cette expansion de la ville fut permise grâce au démantèlement des enceintes comme vu précédemment dans la 1^{ère} partie.

Les divers plans de la ville d'Epinal dressés à partir du milieu du XVIII^e siècle montrent les deux transformations majeures de ce siècle : la disparition progressive des enceintes de la ville et l'extension du quartier du Grand-Rualménil et de ses faubourgs vers le nord²⁰³, pour devenir la « Petite-Ville »²⁰⁴.

Les faubourgs les plus anciens, Ambrail et Saint-Michel, ne présentent pas de changements considérables, ils connaîtront leur plein essor au siècle suivant. Les établissements religieux ou artisanaux occupaient ces espaces. C'est à partir de 1713 que la rue entre-les-deux-portes dans le prolongement du faubourg Saint-Michel, fait l'objet de plusieurs aménagements : élargissement, canalisation du ruisseau Saint-Michel ce qui révèle peut-être une occupation plus dense, mais surtout la volonté des pouvoirs publics de faciliter les communications²⁰⁵.

De cette ville close s'échappent désormais cinq faubourgs : Saint-Michel au nord-est, Ambrail au Sud-Est (tous les deux entourant la butte castrale à l'est), « le petit Rualménil » appelé encore faubourg des Capucins et deux faubourgs encore embryonnaires, celui de Dogneville au Nord et le faubourg de « la grande voye » au sud²⁰⁶.

Au nord, ce sont les quartiers du quai de Dogneville, de la rue de Nancy qui se constituèrent en réseau urbain plus dense rejoignant quasiment Golbey, commune limitrophe d'Epinal²⁰⁷.

²⁰² Bur, Courroy, Dietrich, Grasser, Huin, Pernot, Poull, Rognet, *Epinal, encyclopédie des villes*, Chamalières, Editions Bonnetons, 1992. p. 101

²⁰³ Henigfled Yves (dir.), Kuchler Philippe collab., *L'îlot du palais de justice d'Epinal (Vosges) : Formation et développement d'un espace au Moyen Age et à l'époque moderne*, coll. dAf, Paris, Editions de la Maison des sciences de l'homme, 2014. p. 19.

²⁰⁴ *Ibid.*, p. 19.

²⁰⁵ Bur, Harmand, Kuchler, Kraemer, Pernot, Ronsin, Poignon, Boquillon, Rothiot, Thiriet, Bass, Bellot, Weisrock, Bouvet, Alexandre, Doyen, Edelblutte, *Epinal, du château à la préfecture*, Société d'Emulation des Vosges. Nancy, Annales de L'Est, 2000. p. 132.

²⁰⁶ *Ibid.*, p. 122.

²⁰⁷ *Ibid.*, p. 164.

L'expansion militaire et industrielle firent de Golbey un nouveau terrain à exploiter²⁰⁸. Sur la rive gauche, entre la gare et l'île, hébergeait les employés de la Compagnie de l'Est²⁰⁹. On construisit aussi beaucoup de pavillons sur la côte de Chantraine à l'ouest qui se constituera en commune en 1898.

Au delà de la gare, le faubourg de Nancy et la rue de Dogneville accrut leur densité. Au sud, les grandes cités ouvrières et de nouveaux quartiers sortent de terre ; le quartier de la Loge-Blanche, des Grands-Sables, de la Quarante-Semaine et du Plateau de la Vierge²¹⁰. Plus éloigné, sur la route d'Archettes, Les Champbeauvert, Le Champ-du-Pin et Saint-Laurent. Comme la plupart des villes de cette époque, l'espace urbain n'occupe tout de même qu'une superficie relativement modeste comparé au milieu du XXe siècle.

En 1881, on recensait 1598 maisons, en 1896 : 1809. En 1901, il y avait 2299 maisons, alors qu'en 1911 il y en a 2350. En 1921, le nombre de maisons augmente toujours : 2732 alors qu'en 1931 on passe à 2989 pour arriver à 3339 en 1936²¹¹. Cela induit une fois de plus des installations inévitables de la part de la ville pour la vie au quotidien.

En effet, pour aménager l'acheminement de l'eau, un immense effort a été fait. Pour alimenter civils et militaires et une forte demande de la part de ces nouveaux quartiers, la commune a pris possession de nombreuses sources comme celle d'Uzefaing, Razimont, la Margotte, de la Calotine et acquiert les droits d'eau sur d'autres : la source de la Gravelle, de Damas, de Saint-Oger, du Pré Paxion. On établit pas moins de vingt deux réservoirs, dont 18 sur la rive droite, tout autour de la ville pour assurer l'approvisionnement continu. Le chantier le plus remarquable fut celui de la Gueule-de-Loup rive gauche, près du Champ de Tir : il est constitué par une excavation sous roche qu'il a suffi de murer²¹². Le résultat sera à la hauteur des travaux : tous les quartiers de la ville (même le plateau de la Justice pourtant inhabité) seront dotés systématiquement de lavoirs et de fontaines²¹³.

²⁰⁸ Javelet R., *Epinal, Images de mille ans d'histoire*, Mulhouse, Braun & Cie, 1972. p. 213

²⁰⁹ Weymuller F., *Histoire d'Epinal : des origines à nos jours*, Roanne, Edition Horvath, 1985. p. 277

²¹⁰ Bur, Harmand, Kuchler, Kraemer, Pernot, Ronsin, Poignon, Boquillon, Rothiot, Thiriet, Bass, Bellot, Weisrock, Bouvet, Alexandre, Doyen, Edelblutte, *Epinal, du château à la préfecture*, Société d'Emulation des Vosges. Nancy, Annales de L'Est, 2000. p. 164.

²¹¹ *Ibid.*, p. 159.

²¹² Javelet R., *Epinal à la belle époque*, Mulhouse, Braun & Cie, 1972. p. 28

²¹³ Bur, Harmand, Kuchler, Kraemer, Pernot, Ronsin, Poignon, Boquillon, Rothiot, Thiriet, Bass, Bellot, Weisrock, Bouvet, Alexandre, Doyen, Edelblutte, *Epinal, du château à la préfecture*, Société d'Emulation des Vosges. Nancy, Annales de L'Est, 2000. p. 122

Il faudra ainsi attendre l'explosion industrielle, militaire et démographiques de l'agglomération pour observer des changements topographiques importants. Ces nouveaux quartiers résidentiels destinés à la bourgeoisie industrielle sont créés au sud de la grande ville et les bords de la rive gauche sont urbanisés dès 1875, après que le chemin de fer a été installé. Le dynamisme économique et la nouvelle importance militaire de la ville se reflètent dans l'ascension régulière du nombre de Spinaliens²¹⁴. Toutefois, les plus grandes transformations du tissu urbain et les développements topographiques les plus spectaculaires se produisent après la défaite de Sedan en 1870 et après l'annexion de l'Alsace et de la Moselle²¹⁵.

Ainsi, tous les changements que nous avons pu voir dans cette première partie nous indique que pouvons parler davantage de métamorphose que réellement des changements in situ. Bien entendu, un part des constructions reste de la nouveauté, mais il est clair que la ville se base sur le réemploi et la réutilisation de bâtiment pour des fonctions nouvelles.

II. XXème siècle : premier intérêt pour la sauvegarde du Moyen-Age par les fouilles archéologiques, la redécouverte de la cité médiévale.

Après d'importants changements au XIXe siècle, la ville tente d'oublier les pertes liées à la Première Guerre mondiale. Les pertes humaines furent nombreuses pour la France et le paysage urbain de l'Est change. La ville d'Epinal se trouve complètement entourée de forts défensifs dès 1914, qui servent également à la Seconde Guerre mondiale.

Entre 1939 et 1945, la ville est occupée par l'armée allemande et une partie de la ville est rasée par les forces alliées venant libérées la ville²¹⁶. Les ponts reliant les berges de la Moselle et les quais construits aux XVIIIe et XIXe siècle sont également en ruines. La ville se doit de commencer un long travail de reconstruction.

La deuxième moitié du XXème siècle est un moment de disparité au sein de la ville d'Epinal. D'une part, après la Seconde Guerre mondial, la ville doit répondre à une forte demande de logement et de modernisation dû aux démolitions et à l'essor économique durant les Trente-Glorieuses. Des nouveaux quartiers sortent rapidement de terre en périphérie, comme le plateau de la Justice, aujourd'hui classée en Zone Urbaine Prioritaire. La ville suit donc le chemin dit « traditionnel » qu'a connu un bon nombre de ville en France et surtout des villes de l'Est de la

²¹⁴ Weymuller F., *Histoire d'Epinal : des origines à nos jours*, Roanne, Edition Horvath, 1985. P. 277

²¹⁵ Henigfled Yves (dir.), Kuchler Philippe collab., *L'ilot du palais de justice d'Epinal (Vosges) : Formation et développement d'un espace au Moyen Age et à l'époque moderne*, coll. dAf, Paris, Editions de la Maison des sciences de l'homme, 2014. p. 21

²¹⁶ Annexe 38, Annexe 39, Annexe 40.

France. Cependant, les changements urbains donnent une ville sans homogénéité d'un îlot à un autre. La modernité côtoie désormais les bâtiments du passé médiéval et moderne.

Au lendemain de la reconstruction, dans les années 1970/1980, des travaux d'aménagements urbains publics tentent de se créer une place au travers des rues et quartier moyenâgeux, partiellement oubliées. Depuis la reconstruction, la ville fait son possible pour moderniser et améliorer le cadre de vie des citoyens, parfois en négligeant le patrimoine architectural, fautes de temps, de moyens et peut être fautes d'investissements personnels de la part de politiques. Au même moment, le maire, M. Pierre Blanck (1913-1993), maire de 1977 à 1983 et la municipalité prévoit un projet de construction d'une maison de retraite dans un quartier de la ville. Cependant, M. Jacques Grasser, agrégé d'Histoire, à l'époque enseignant à l'Ecole Normale, apprend ce projet sur cette parcelle et incite la mairie à engager des fouilles archéologiques préventives pour constater la présence de vestiges archéologiques, puisqu'une tour, dite du Chapitre et des vestiges de la tour Bazoilles, étaient présentes mais en très mauvaise état. Suivit un conflit politique sur ce sujet, le maire n'étant pas favorable à ces fouilles et ne croyant pas à cette hypothèse. Les fouilles commencent le 18 octobre 1978 et celles qui ne devaient durer que trois jours dureront en fait six ans. C'est ainsi que sont découvertes quelques années plus tard d'anciennes tours inscrites dans les fortifications moyenâgeuses. Le maire suivant, Philippe Seguin, élu maire en 1983, soutient ce sauvetage et s'investit davantage dans la sauvegarde et la valorisation du patrimoine de sa ville.

C'est principalement par cet évènement opportun et par l'action de M. Grasser en 1978 que la ville découvre ses murailles²¹⁷ dans le quartier du Chapitre, s'intéresse à l'archéologie et prend davantage conscience de son passé²¹⁸. S'ensuit alors dix²¹⁹ fouilles entre 1979 et 1990, liées aux différents écrits déjà présents dans l'esprits des chercheurs.

Après divers échanges avec Madame Clément et la Direction Régionale des Affaires Culturelles du Grand Est au Service Régional d'Archéologie à Metz, j'ai pu recueillir la totalité des opérations archéologiques effectuées à Epinal depuis 1979²²⁰. Depuis 40 ans, une quarantaine d'opération ont été mené afin d'enrichir nos connaissances sur cette ville, mais également sur des sujets plus spécifiques comme les modes d'inhumations durant le Haut-Moyen-Age, mais également, les fortifications de cette ville. Cette partie va donc nous aider à comprendre la

²¹⁷ Annexe 41

²¹⁸ Source orale : M. Grasser.

²¹⁹ Annexe 42

²²⁰ Annexe 42

genèse de la ville : son noyau, les fouilles et les problèmes que cela peut engendrer, pour ainsi dans le futur, permettre une meilleure intégration du centre historique dans le tissu urbain.

- a) Les bases de la construction d'une ville : le noyau-préurbain et la « petite-ville ». Entre tradition textuel et archéologie.

Abordée pour la première fois dans un ouvrage de synthèse sur la ville d'Epinal au milieu du XIXe siècle par Charles Chanzy en 1844, il faut attendre l'étude de Bernard Houot²²¹²²² en 1970 pour que la topographie de la ville médiévale fasse l'objet d'une étude approfondie, essentiellement fondée sur l'exploitation des sources écrites et iconographiques citées en introduction. Par la suite, ce travail universitaire a servi de base à la rédaction de deux articles de synthèses sur les origines de la ville et à une étude monographique publiée en 1993 dans la collection des *Atlas historique des villes de France*, dans laquelle l'auteur, également M. Houot propose une restitution des vestiges médiévaux et modernes reportés sur un plan cadastral daté de 1809²²³.

Selon les premières recherches scientifiques menées par des historiens et archéologues au XXème siècle, Epinal appartient à la seconde vague d'urbanisation du territoire national. La première est représentée par les cités gallo-romaines devenues sièges d'évêchés, Toul, Metz, Reims ou Strasbourg ; la seconde par de nombreux chefs-lieux de canton ou d'arrondissement (Lunéville, Neufchâteau, Montbéliard, Rethel...) nés de la croissance démographique du Moyen-Age, mais aussi par quelques grandes villes telles que Lille, Nancy, Montpellier, Luxembourg, ou Pau²²⁴.

D'après les sources écrites des actes fondateurs et la tradition historique que l'on porte à cette ville, Epinal serait née d'un choix et d'une décision de l'évêque de Metz de 965 à 984, Thierry de Hameland, cousin germain de l'empereur Otton 1^{er}. Trois documents officiels évoquent les origines de la ville d'Epinal.

²²¹ Henigfled Yves (dir.), Kuchler Philippe collab., *L'îlot du palais de justice d'Epinal (Vosges) : Formation et développement d'un espace au Moyen Age et à l'époque moderne*, coll. dAf, Paris, Editions de la Maison des sciences de l'homme, 2014. p. 14

²²² Annexe 43, Annexe 44

²²³ Henigfled Yves (dir.), Kuchler Philippe collab., *L'îlot du palais de justice d'Epinal (Vosges) : Formation et développement d'un espace au Moyen Age et à l'époque moderne*, coll. dAf, Paris, Editions de la Maison des sciences de l'homme, 2014. p. 14

²²⁴ Bur, Courroy, Dietrich, Grasser, Huin, Pernot, Poull, Rognet, *Epinal, encyclopédie des villes*, Chamalières, Editions Bonnetons, 1992. p. 37

Le premier et le plus ancien est daté du 20 juin 983. Epinal serait fondée certainement avant 983, puisque c'est à cette date qu'Otton II, publie un texte confirmant la fondation de l'abbaye Saint-Vincent de Metz par l'Evêque ainsi que l'établissement d'un marché à Epinal²²⁵. C'est dans ce document qu'apparaît pour la première fois le terme « Spinal » : « *St mercatum quem nostro licitu in loco qui Spinal dicitur primus elevavit* » (MGH, SS IV : 481). Etabli avec le consentement de l'empereur Otton II, la création du marché peut par conséquent être attribuée à la période de son règne effectif, c'est-à-dire entre 973 et 983²²⁶.

Le deuxième document²²⁷, daté du 22 octobre 1003, provenant du roi de Germanie Henri II, relate la fondation par Thierry de Hameland d'un monastère de bénédictines dédié à Saint-Goëry.

L'Empereur Henri II, le confirme par la charte du : « 11 des calendes de novembre, l'an de l'incarnation de Notre Seigneur mil trois, indiction première, seconde année »²²⁸. Cette charte originale indique : « *...Que tous les fidèles de la sainte Eglise et Dieu et les nôtres, présents e à venir, sachant que le si vénérable chef de la Sainte Eglise de Metz, plein d'amour pour la sainte religion, le nommé Adalbéron s'est adressé à notre Grandeur par l'intermédiaire de notre chère épouse, Cunégonde, l'associée de notre règne, nous demandant avec prière de recevoir sous notre mainburnie (tutelle) un lieu, appelé Spinal, avec le monastère dont son prédécesseur, l'Eveque Théodoric (Thierry), d'heureuse mémoire, a posé les fondements, qu'il a élevé et qu'il a consacré aussi en l'honneur du très saint Martyr Maurice et du saint Confesseur Goeric, et qu'après sa mort lui-même Adalbéron a enrichi de dons et de présents et qu'il a grandi : des vierges consacrées y ayant été installées sous la règle du saint Père Benoît, luttant pour Dieu avec courage et le serant humblement...* »²²⁹. Son successeur, est Adalbéron II.

Enfin, le troisième texte correspond à une charte rédigée le 30 mai 1119 par l'évêque de Toul, Riquin, qui mentionne la fondation de la paroisse de Spinal²³⁰.

De plus, parmi les sources narratives rapportant les actes fondateurs religieux et politiques d'Epinal, il convient de mentionner plusieurs chroniques écrites entre 1012 et 1050 par

²²⁵ Javelet R., *Epinal, Images de mille ans d'histoire*, Mulhouse, Braun & Cie, 1972. p. 19

²²⁶ Henigfled Yves (dir.), Kuchler Philippe collab., *L'îlot du palais de justice d'Epinal (Vosges) : Formation et développement d'un espace au Moyen Age et à l'époque moderne*, coll. dAf, Paris, Editions de la Maison des sciences de l'homme, 2014. p. 16

²²⁷ Monumenta Germaniæ Historica, Die Urkunden, Henri II : n°58, 69-73

²²⁸ Javelet R., *Epinal, Images de mille ans d'histoire*, Mulhouse, Braun & Cie, 1972. p. 19.

²²⁹ *Ibid.* p. 20

²³⁰ ADV G109, cart. B f° 1 ; ADV106, XXVI

Constantin, l'abbé de Saint-Symphorien de Metz²³¹ ; « *Vita Adalberonis II, Mettensis ep.* » et par Sigebert de Gembloux²³²²³³ ; « *Vita Deoderici episcopi mettensis* ».

De la Vie d'Adalbéron II, écrit par Constantin de Saint-Symphorien (1012-1017), on retiendra que Thierry de Hameland construisit un monastère entre la Moselle et une hauteur, sur laquelle s'élevait un château. Le lieu s'appelait Spinal, non comme le prétend le biographe, à cause des particularités du relief (spina, arête rocheuse) mais parce que les paysans se souvenaient du mal qu'ils avaient eu à débroussailler le sol pour le mettre en culture.

Adalbéron II, son successeur, trouva le monastère à peine achevé, encore vide. Il y installa des moniales qu'il soumit à la règle de Saint-Benoît²³⁴. Quelques documents confirment que la « cité » aurait comporté d'abord un monastère et une église, en annexe de celui-ci et du centre de pèlerinage²³⁵.

Enfin, les historiens s'accordent sur le fait qu'Adalbéron eut un rôle majeur dans l'installation religieuse, concernant la translation des reliques. En effet, Constantin qui conte la vie d'Adalbéron peu après sa mort, est formel sur ce point (1012-1017), mais le fondateur de la première église resterait Thierry de Hameland²³⁶ qui dédia le monastère à Saint-Goëry, évêque de Metz et successeur direct de Saint Arnoul. Il fit transférer solennellement ses reliques et donna la consécration de l'église à Saint Maurice. Saint Arnould serait le premier évêque à avoir joui du domaine et serait l'homme qui donna à l'église de Metz la paroisse de Dogneville à laquelle était rattachée Spinal. On sait en effet que Saint Arnoul venait se reposer à Dogneville, localité avec ses dépendances qui appartenait à sa femme « Dode », qui en porte encore le nom²³⁷. L'évêque fit construire ce château pour mettre à l'abri ses biens mais aussi protéger la frontière de la Lotharingie et se protéger des Bourguignons²³⁸. Pour pérenniser Spinal et assurer le futur, Thierry de Hameland ouvre, avec l'accord de Otton II, un atelier monétaire et institue un marché. L'atelier paraît avoir fonctionné dès sa création. Il existe des

²³¹ MGH, SSIV : « *Vita Adalberonis II, Mettensis ep.* », 49

²³² MGH, SSIV : « *Vita Deoderici episcopi mettensis* », 469

²³³ Henigfled Yves (dir.), Kuchler Philippe collab., *L'ilot du palais de justice d'Epinal (Vosges) : Formation et développement d'un espace au Moyen Age et à l'époque moderne*, coll. dAf, Paris, Editions de la Maison des sciences de l'homme, 2014. p. 16

²³⁴ Bur, Courroy, Dietrich, Grasser, Huin, Pernot, Poull, Rognet, *Epinal, encyclopédie des villes*, Chamalières, Editions Bonnetons, 1992. P. 37

²³⁵ Javelet R., *Epinal, Images de mille ans d'histoire*, Mulhouse, Braun & Cie, 1972. p. 19

²³⁶ *Ibid.*, p. 20

²³⁷ Bur, Courroy, Dietrich, Grasser, Huin, Pernot, Poull, Rognet, *Epinal, encyclopédie des villes*, Chamalières, Editions Bonnetons, 1992. p. 39

²³⁸ *Ibid.*, p. 39

deniers frappés sous l'épiscopat de son second successeur Thierry II (1006-1046). C'est ainsi que furent créés successivement, un château, une église, un marché et un atelier de monnaies. Malgré son implantation proche de la Moselle, les habitants l'utilisaient uniquement pour rejoindre l'île et la pêche et la ville ne deviendra pas une « ville portuaire » au Moyen-Âge²³⁹.

Ensuite, les documents se multiplient mais la série des comptes municipaux ne commence qu'en 1464, soit deux ans avant que la ville, qui s'était donnée en 1444 au roi de France, ne soit cédée par celui-ci au duc de Lorraine en 1466²⁴⁰.

Cependant, malgré la richesse de l'histoire traditionnelle de la ville et malgré l'accord fait pour désigner Thierry de Hameland en tant que fondateur de la cité, plusieurs questions restent en suspens. Les historiens spécialisés dans l'étude de la ville et des environs refusent de penser que la cité naît au X^e siècle, du moins pour la forteresse²⁴¹.

D'une part, après différents questionnements, les historiens se demandent si Thierry de Hameland fit construire, reconstruire ou seulement consolider ce château qui avait pour fonction de protéger le marché et l'église. Toujours selon les écrits de Constantin, il semble que le château soit préexistant et il ne s'agirait donc que d'une reconstruction. Lorsque le choix de l'installation du lieu religieux vient à se faire, Thierry de Hameland parlerait d'un « lieu situé entre la Moselle et une éminence sur le flanc de laquelle s'élevait un château et qu'en langue vulgaire on nomme Spinal » le château donc, existerait déjà. On peut alors penser que Thierry prend sous son aile un manse déjà présent afin de l'organiser et de l'encadrer²⁴². Cependant, le problème est que son développement est mal connu jusqu'au début du XIII^e siècle, et ce, pose de nouvelles questions surtout vis-à-vis de l'archéologie.

Nous savons que ce site eut un intérêt stratégique pour s'y installer. La vallée étroite forme un espace central formant un plateau élevé, où se trouve le château, pris entre deux plaines étalées sur plusieurs hectares²⁴³. Ce cadre naturel offre des conditions favorables à la création d'un site défensif et au développement d'une agglomération localisée à la croisée de plusieurs axes de communication reliant la Lorraine à l'Alsace, et, au-delà, la Suisse. A l'ouest de la ville, se

²³⁹ Bur, Courroy, Dietrich, Grasser, Huin, Pernot, Poull, Rognet, *Epinal, encyclopédie des villes*, Chamalières, Editions Bonnetons, 1992. p. 38

²⁴⁰ *Ibid.*, p. 37

²⁴¹ Weymuller F., *Histoire d'Epinal : des origines à nos jours*, Roanne, Edition Horvath, 1985. p. 21

²⁴² Bur, Courroy, Dietrich, Grasser, Huin, Pernot, Poull, Rognet, *Epinal, encyclopédie des villes*, Chamalières, Editions Bonnetons, 1992. p. 39

²⁴³ Javelet R., *Epinal, Images de mille ans d'histoire*, Mulhouse, Braun & Cie, 1972. p. 13

trouve une multitude de collines, écrasées de forêts²⁴⁴. A l'est, des éperons de roches gréseuses s'avancent jusqu'à la Moselle²⁴⁵. L'un de ces éperons : « est désigné, à l'occasion, du nom de Spinal en langage paysan (*rusticorum lingua*) » dans les *Vie d'Adalbéron*²⁴⁶, texte datant du XIe siècle dont le récit est de plus en plus remis en cause par les faits archéologiques, comme l'origine du nom de la ville, sa datation et autres faits historiques²⁴⁷.

Concernant le château ; en 1984, à la demande de la municipalité, les vestiges font l'objet de fouilles archéologiques qui s'inscrivent dans un programme de réhabilitation du site et de réappropriation par les Spinaliens de leur patrimoine²⁴⁸. Ces fouilles programmées furent dirigées par Michel Bur de 1984 à 1992^{249 250 251}.

En 1984, lors du programme de réhabilitation et de réinsertion du château dans le paysage urbain, ces fouilles ont montré qu'entre les deux fossés (les coteaux du faubourg Saint Michel et du faubourg d'Ambrail) qui coupent l'éperon, il n'existe aucune trace d'occupation celtique, gallo-romaine ou datant du haut Moyen-Age, soit : aucune trace d'occupation antérieure à l'édification du château par l'évêque Jacques de Lorraine, dans la première moitié du XIIIème siècle ne fut trouvée.

Au sommet de l'éperon rocheux, le grand donjon quadrangulaire fut fouillé. Sur l'intérieur des murs, « la citerne à corps filtrant, le réseau de canalisations, le bassin de réception des eaux pluviales, le four, le logis seigneurial à colombage sur solin de pierre, une chapelle, le médiocre casernement d'une garnison composée en temps ordinaire de quelques hommes dont un portier et un guetteur » ont été découverts, mais rien qui pourrait être un vestige du Xe siècle²⁵².

Grâce à ces recherches, la thèse qui place le château de Thierry et d'Adalbéron à l'emplacement actuel des ruines du donjon est écartée. Cela le placerait trop loin du bourg naissant²⁵³, d'autant

²⁴⁴ Javelet R., *Epinal, Images de mille ans d'histoire*, Mulhouse, Braun & Cie, 1972. p. 13

²⁴⁵ *Ibid.*, p. 13

²⁴⁶ *Ibid.*, p. 13

²⁴⁷ *Ibid.*, p. 13

²⁴⁸ Bur, Courroy, Dietrich, Grasser, Huin, Pernot, Poull, Rognet, *Epinal, encyclopédie des villes*, Chamalières, Editions Bonnetons, 1992. P. 48.

²⁴⁹ Annexe 42

²⁵⁰ Henigfled Yves (dir.), Kuchler Philippe collab., *L'ilot du palais de justice d'Epinal (Vosges) : Formation et développement d'un espace au Moyen Age et à l'époque moderne*, coll. dAf, Paris, Editions de la Maison des sciences de l'homme, 2014. p. 16

²⁵¹ Annexe 45, Annexe 46, Annexe 47, Annexe 48.

²⁵² Bur, Courroy, Dietrich, Grasser, Huin, Pernot, Poull, Rognet, *Epinal, encyclopédie des villes*, Chamalières, Editions Bonnetons, 1992. p. 48.

²⁵³ Javelet R., *Epinal, Images de mille ans d'histoire*, Mulhouse, Braun & Cie, 1972. p. 14

qu'il fit du château sa résidence. Les archéologues le situent davantage à l'emplacement de la tour de la Vouerie, aussi dite Tour du Voué (au-dessus du presbytère), plus bas que le donjon, avec accès par la rue Haute et la ruelle du Château, aujourd'hui disparue²⁵⁴.

La vue est large et dégagée, proche de la Moselle et du peuple et capable de dissuader l'ennemi de traverser. Le château peut ainsi surplomber le monastère et la place de l'Atre. Il s'agissait sans nul doute d'une forteresse de terre et de bois, que des fouilles ultérieures n'ont pas manqué de retrouver. Placé dans une position dominante par rapport à la ville mais dominé par rapport à la plus haute crête de l'éperon, ce premier château aurait perdu sa valeur militaire dans le temps où le voué, entré en rébellion, perdait tous ses pouvoirs²⁵⁵. Ce n'est que plus tard que l'évêque se résout à rebâtir mieux et plus haut, c'est-à-dire en pierre.

A ce moment, la conjoncture politique avait changé. Il n'était plus question de protéger une population voulant son indépendance, mais de maintenir le respect et asseoir un pouvoir. Le second château fut érigé et Jacques de Lorraine fut le dernier évêque de Metz assez puissant pour s'imposer à Epinal comme dans le reste de son évêché. Après lui, ses successeurs, de concessions en concessions finirent par laisser les Spinaliens se gouverner et leur abandonnèrent le nouveau château²⁵⁶.

Les premières sources indiquaient de plus que le premier manse se trouverait dans l'ancienne rue Haute (aujourd'hui rue Abbé Friesenhauer) ou proche du bas d'Ambrail dont le nom, certainement d'origine, indique un lieu-dit autre que Spinal. C'est souvent par les anciens noms de lieux moyenâgeux que les scientifiques contemporains se repèrent aujourd'hui. En effet, dans la Charte d'Etienne de Bar datant de l'an 1140 : *Amberaux, Ambron, Emberon, Amberal* viendraient du mot « embroc » qui signifie « Courbé, en contre-bas », qui donc désignerait le quartier, infléchi sous l'éperon et remontant vers le sud-est - est. Le premier développement d'Epinal se serait fait en ce lieu, car l'église et le chapitre (au sud de l'église) se situent dans le « suburbium »²⁵⁷ au faubourg du noyau pré-urbain²⁵⁸.

Enfin, selon une étude de Bernard Houot, appuyée sur l'urbanisme médiéval et mêlée à plusieurs facteurs (le tracé des ruisseaux d'Ambrail, sur la symétrie rectangulaire du quartier de ce nom, sur l'arrivée indirecte vers le Château de l'ancienne voie de la Louvière, le reliant à la

²⁵⁴ Javelet R., *Epinal, Images de mille ans d'histoire*, Mulhouse, Braun & Cie, 1972. p. 14

²⁵⁵ Bur, Courroy, Dietrich, Grasser, Huin, Pernot, Poull, Rognet, *Epinal, encyclopédie des villes*, Chamalières, Editions Bonnetons, 1992. p. 48.

²⁵⁶ *Ibid.*, p. 48

²⁵⁷ Annexe 49

²⁵⁸ Javelet R., *Epinal, Images de mille ans d'histoire*, Mulhouse, Braun & Cie, 1972. p. 14

Grande Voie), il situe le manse Spinal de la place de l'Atre à la Petite rue des Forts. Il s'agirait là du deuxième stade d'évolution du noyau préurbain primitif. Ce qui est certain, c'est que le château devait être bien placé, capable non seulement de protéger quelques maisons (les autres manses n'ont pas de tour fortifiée) mais de surveiller la route des marchands, des soldats et des ennemis²⁵⁹.

D'autre part, sur la datation antérieure au Xe siècle, des historiens vont plus loin dans leurs questionnements. Par point de comparaison, les historiens remarquent qu'à Remiremont, les vestiges d'une forteresse gallo-romaine furent retrouvées au Saint-Mont, dominant la vallée de la Moselle. Il est possible de se demander alors comment les romains auraient-ils négligés ce lieu ou ne pas chercher à s'y installer ? En effet, la question de l'antiquité à Epinal fait débat. Il est possible de se demander comment Epinal n'a pas pu être exploitée par les romains, lorsque l'on sait aujourd'hui que la ville est entourée de vestiges à Grand, Toul, Luxeuil²⁶⁰, Metz mais également Remiremont et enfin dans des petites communes environnantes, tels que Archettes.

Toutefois, selon une première source écrite²⁶¹, un texte peu connu dont l'exactitude laisse à désirer, entre en contradiction avec la datation donnée par Otton II. Le texte d'une chronique de Richard Wasserbourg, Archidiacre de Verdun, datée de 1549, appelé le « *Bon protochol de deux notaires* », nous révèle dans un texte concernant un litige destiné à affirmer les droits des Spinaliens sur la forteresse face aux évêques de Metz, que la construction du château d'Epinal remonterait à un batard du « Roy Pépin de France », soit Pépin le Bref (714 – 768)²⁶². Selon une autre source²⁶³, ce texte nous indique également que le château d'Epinal était l'un des plus anciens de la Gaule Belgique, qu'il fut ravagé, vers 406, par les Vandales, ainsi que la ville, alors nommée Chaumont. Aussi, toujours selon ce texte, le château aurait été construit par Ambron, fils aîné de Clodion le Chevelu, chef de la tribu des Francs Saliens (428-448). De lui serait venu le nom du faubourg d'Ambrail²⁶⁴.

Autre fait, la ville fut longée par l'antique voie romaine²⁶⁵ qui reliait Bâle à Metz, en passant par le plateau en direction de Dogneville et pour rejoindre Saint-Nicolas et enfin Nancy. Au

²⁵⁹ Javelet R., *Epinal, Images de mille ans d'histoire*, Mulhouse, Braun & Cie, 1972. p. 14

²⁶⁰<https://france3-regions.francetvinfo.fr/bourgogne-franche-comte/haute-saone/lure-luxeuil-les-bains/luxeuil-bienvenue-a-ecclesia-le-site-archeologique-qui-nous-plonge-au-4eme-siecle-2105752.html?fbclid=IwAR2czyIANS0fM1YyQP4CguKoROzVknPajS1bPVzZIGum2IjLKp6oU28n07U>

²⁶¹ Weymuller F., *Histoire d'Epinal : des origines à nos jours*, Roanne, Edition Horvath, 1985. p. 21

²⁶² *Ibid.*, p. 21

²⁶³ Javelet R., *Epinal, Images de mille ans d'histoire*, Mulhouse, Braun & Cie, 1972. p. 14

²⁶⁴ *Ibid.*, p. 14

²⁶⁵ Annexe 50

VII^e siècle, cette voie fut empruntée possiblement par Arnoul lorsqu'il quittait le siège messin afin de se rendre à Dogneville et se retirer en ermite au Saint-Mont. Cette voie était encore empruntée au Xe siècle²⁶⁶, par les soldats, marchands et clercs pour aller de la Lotharingie à l'Italie²⁶⁷.

Une fois dans Epinal, ce bout de voie longeait la rive droite de la Moselle au Moyen-Age et s'appelait la « Grande Voye ». On suppose qu'elle pénétrait dans la cité par la porte d'Arches, chevauchait la colline de la Vierge, suivait le tracé de l'actuelle rue de la Préfecture (Grande Voye) pour sortir probablement par la rue Saint-Michel et passer par le plateau de la Justice, pour rejoindre Dogneville, Girmont et Portieux.

Au nord, dans les alentours de Portieux, passait également la voie de Langres à Strasbourg. Plus au nord encore, la voie de Reims à Saverne et Strasbourg qui croisait à Metz les voies qui ; de la Méditerranée, par la vallée de la Saône, longeaient soit la Meuse, soit le Madon. Au temps de Rome, cette voie n'est qu'un tronçon de la voie de Corre à Baccarat dont le viaduc sur la Moselle a valu à ce site le nom d'Arches.

C'est également à Arches que les voies de Grand et de Soulosse tombent sur la voie de Bâle à Metz longeant les hauteurs de la rive gauche de Moselle pour contourner Epinal par le sud, arrive à Chavelot, Thaon et rejoint la Moselle vers le Nord par la « vielle route » qui ne deviendra route de grand trafic qu'avec Napoléon III. Donc, si Thierry voulu fonder une ville commerçante, il l'aurait potentiellement dû l'établir au sud d'Epinal ou à Dogneville²⁶⁸. On admet que la circulation y fut assez dense en temps troublé, quand les voies à grand trafic étaient menacées.

Aujourd'hui les grands axes de circulation sont analogues : outre l'Alsace (de Bâle à Strasbourg), l'axe Bourgogne-Lorraine passe de Dijon à Nancy par Neufchâteau et l'axe Champagne-Alsace, passe par Metz et Saverne, avec l'ouverture vers Liège ou Trèves. La vallée de la Meurthe, joignant en transversale Bâle et l'Alsace à Nancy et Metz, était et demeure une voie plus marchande que la vallée de la Moselle dans les Vosges²⁶⁹.

Nous savons également que bien avant le Xe siècle, cette région était habitée. La forêt vosgienne « sylva Vosegus » (ou « Vosagus »), s'étendait comme une immense chape de l'Argonne à

²⁶⁶ Bur, Courroy, Dietrich, Grasser, Huin, Pernot, Poull, Rognet, *Epinal, encyclopédie des villes*, Chamalières, Editions Bonnetons, 1992. p. 39.

²⁶⁷ *Ibid.*, p. 39.

²⁶⁸ Javelet R., *Epinal, Images de mille ans d'histoire*, Mulhouse, Braun & Cie, 1972. p. 14

²⁶⁹ *Ibid.*, p. 14

Trèves et au Jura. Confiés au Musée Départemental, des objets et traces datant du néolithique (6000-2500 av. J.-C.) ont été découverts dont l'une à Golbey²⁷⁰. Aussi, par les fouilles d'un tumulus de l'époque marnienne (420 – 250 av JC – Age du fer), d'autres objets ont été découverts. L'invasion des Gaëls ne paraît pas avoir beaucoup affecté les Vosges, pas plus que les Ibères et les Ligures, à l'âge du bronze²⁷¹. Ce ne fut qu'à l'âge de la Tène (500 ans av. J.-C.) qu'une ethnie dissidente des Tulois vint se réfugier dans la Vôge, puis dans les diverses vallées du département actuel. Il s'agit des Leuques. Lorsque Alesia tomba, les romains occupèrent les points stratégiques des Vosges, qui furent un secteur de la Première Belgique, constituée par les « Cités » de Trèves, Metz, Toul et Verdun.

De 70 à 217 ; la région connut la Paix romaine. Grâce à sa prospérité, l'extension des villes, la multiplication des bourgades et la construction des grandes exploitations agricoles (villae) eurent lieu. Les thermes, théâtres, amphithéâtres, aqueducs illustrent cette civilisation gallo-romaine dans la région. Pourtant, si le Musée d'Epinal est riche de ce passé, c'est à Arches, à Golbey, à Girmont qu'il faut en découvrir les preuves. Car à Epinal, rien n'a été jusqu'à présent trouvé qu'une pièce de Marc-Aurèle, rue Aubert.

De plus, en août 1989, un sondage lié à l'embellissement de la place des Vosges, a été suffisamment étendu (40m² environ) pour éclairer tout un pan du passé. Après ce sondage et le partage des résultats au grand public, les habitants ont espéré que désormais, des observations seront faites chaque fois que des entreprises publiques ou privées bouleverseront le sol. Pour la ville, il n'est plus permis de déchirer impunément les couches stratigraphiques qui représentent l'histoire de la cité²⁷². Au fil du temps, ces espérances du passé ne seront pas toujours respectées.

De ce premier sondage, on retiendra que la place des Vosges ne commença à être urbanisée qu'au XII^e siècle, comme ce fut vraisemblablement le cas des bâtisses, champs et vergers comprise entre les rues de la Maix, des Halles et Saint-Goëry et la nouvelle enceinte appuyée à la Moselle²⁷³²⁷⁴.

En 2014, un autre projet de réhabilitation ouvrit la porte à l'archéologie mais surtout à l'étude du noyau de la ville. En effet, ce projet prévoyait la réhabilitation des bâtiments du tribunal

²⁷⁰ Javelet R., *Epinal, Images de mille ans d'histoire*, Mulhouse, Braun & Cie, 1972. p. 14

²⁷¹ *Ibid.*, p. 15

²⁷² *Ibid.*, p. 48

²⁷³ *Ibid.*, p. 48

²⁷⁴ Annexe 51, Annexe 52.

donnant sur la rue des Halles et la place Edmond-Henry, la destruction des deux ailes localisées au cœur de l'îlot, la réalisation d'un possible parking souterrain et enfin la construction d'un nouveau corps de bâtiment au sud-est.

Après plusieurs recherches, l'intervention de Yves Henigfeld et Philippe Kuchler lors des fouilles programmées, nous permette aujourd'hui d'avoir une idée précise du noyau pré-urbain (suburdium)²⁷⁵²⁷⁶ de la ville à cet endroit.

Cette fouille a permis de répondre aux deux hypothèses du passé, qui donnait, soit la localisation du noyau préurbain dans la basse-cour du château, hypothèse donnée par Bernard Houot en 1983^{277 278} et la seconde, donnée par Michel Bur en 1992 et Charles Kraemer en 1994, qui donnait le noyau au pied de l'éperon rocheux dans un secteur délimité par les ruisseaux d'Ambrail et de Poissompré mais ne s'étendait vraisemblablement pas au-delà de l'actuelle place des Vosges, qui reste marécageuse jusqu'au XIIIe siècle.

Cette hypothèse est partiellement corroborée par un texte, la charte d'Etienne de Bar, de 1140, qui mentionne la présence d'un « *suburbium de castro de Spinalo* », c'est-à-dire d'un bourg agglutiné au pied du château. Ce texte lui, fut mentionné dans les travaux de Paul Etienne Chevreux en 1913²⁷⁹

Le noyau pré-urbain se situe donc dans l'îlot du palais de Justice²⁸⁰, au cœur du Grand-Bourg dans le quartier médiéval, autrefois centre économique et politique par ses activités commerciales et son marché, son atelier monétaire et l'église²⁸¹. Ce secteur est compris entre la basilique Saint-Maurice²⁸² et au pied de l'éperon rocheux, qui domine la ville à l'est, à droite

²⁷⁵ Henigfeld Yves (dir.), Kuchler Philippe collab., *L'îlot du palais de justice d'Epinal (Vosges) : Formation et développement d'un espace au Moyen Age et à l'époque moderne*, coll. dAf, Paris, Editions de la Maison des sciences de l'homme, 2014. p. 2

²⁷⁶ Annexe 49

²⁷⁷ Henigfeld Yves (dir.), Kuchler Philippe collab., *L'îlot du palais de justice d'Epinal (Vosges) : Formation et développement d'un espace au Moyen Age et à l'époque moderne*, coll. dAf, Paris, Editions de la Maison des sciences de l'homme, 2014. p. 16

²⁷⁸ Annexe 43, Annexe 44

²⁷⁹ Henigfeld Yves (dir.), Kuchler Philippe collab., *L'îlot du palais de justice d'Epinal (Vosges) : Formation et développement d'un espace au Moyen Age et à l'époque moderne*, coll. dAf, Paris, Editions de la Maison des sciences de l'homme, 2014. p. 16

²⁸⁰ Annexe 53 et 49

²⁸¹ Henigfeld Yves (dir.), Kuchler Philippe collab., *L'îlot du palais de justice d'Epinal (Vosges) : Formation et développement d'un espace au Moyen Age et à l'époque moderne*, coll. dAf, Paris, Editions de la Maison des sciences de l'homme, 2014. p. 18

²⁸² *Idib.*, p. 13

de la Moselle. Ce noyau, d'une superficie environnant les 7000m², recouvre près de 10% de celle du Grand-Bourg moyenâgeux²⁸³ et la Grande-Ville à l'époque moderne²⁸⁴.

Il est délimité au nord et à l'est par la rue de la Maix, suivit de la rue de l'abbé Friesenhauser et d'Ambrail (anciennes rues Haute)^{285 286}, au sud-est par la rue Jeanmaire, au sud par la rue de l'Atre et la place E. Henry (ancienne rue du Poids) et au nord-ouest par la rue des Halles.

Le secteur fouillé, de plus de 3 000m², constitue une fenêtre d'observation de taille bien supérieure aux investigations archéologiques ponctuelles conduites antérieurement à Epinal et, plus généralement, dans une ville moyenne où les projets d'aménagement de grande ampleur demeurent rares²⁸⁷. La superficie explorée, qui assurait aux vestiges une bonne représentativité, offrait la possibilité à partir de l'étude détaillée d'un îlot, d'aborder plus largement les questions liées au développement de la ville. La tâche a été cependant particulièrement ardue en raison du niveau de perturbation des vestiges, morcelés et poinçonnés d'innombrables creusement anciens et modernes.

Selon les méthodes rigoureuses de l'archéologie en contexte urbain, les archéologues ont su lire l'enchevêtrement de restes de nature très diverses répartis entre le VIIIe et le XIXe siècle. Les traces d'un premier établissement aux abords marécageux d'un ancien cours d'eau ont été découvertes (le paléo-chenal) et l'aménagement des berges et les premières constructions en dur pour un habitat civil qui, se densifiant et se perfectionnant, adopte au fil du temps une organisation urbaine.

Enfin, l'installation progressive de la Congrégation Notre-Dame modifie le bâti existant et la vocation des lieux. Le démantèlement du couvent, investi et remanié jusqu'à devenir le palais de justice moderne modifie également les traces anciennes. Ce bâtiment est l'exemple type de ce qu'un certain nombre de bâtiment ont vécu. Après l'archéologie, les documents écrits les plus anciens à son sujet datent des années 1620 et coïncident avec l'installation à Epinal de la congrégation Notre dame, fondée par Pierre Fourier et destinée à l'enseignement gratuit des

²⁸³ Henigfled Yves (dir.), Kuchler Philippe collab., *L'îlot du palais de justice d'Epinal (Vosges) : Formation et développement d'un espace au Moyen Age et à l'époque moderne*, coll. dAf, Paris, Editions de la Maison des sciences de l'homme, 2014. p. 21

²⁸⁴ Bur, Harmand, Kuchler, Kraemer, Pernot, Ronsin, Poignon, Boquillon, Rothiot, Thiriet, Bass, Bellot, Weisrock, Bouvet, Alexandre, Doyen, Edelblutte, *Epinal, du château à la préfecture*, Société d'Emulation des Vosges. Nancy, Annales de L'Est, 2000. p. 28

²⁸⁵ *Idib.*, p. 28

²⁸⁶ Henigfled Yves (dir.), Kuchler Philippe collab., *L'îlot du palais de justice d'Epinal (Vosges) : Formation et développement d'un espace au Moyen Age et à l'époque moderne*, coll. dAf, Paris, Editions de la Maison des sciences de l'homme, 2014. p. 21.

²⁸⁷ *Idib.*, p. 11

jeunes filles. La première figuration connue de l'îlot est celle qu'en offre le plan peint par Nicolas Bellot. Il y est présenté sous la forme d'un ensemble densément construit composé d'habitations serrées et séparées par des arrière-cours²⁸⁸. La documentation écrite suggère que la topographie ne se modifie guère jusqu'à la fin du XVIIe siècle. A partir de 1619, les religieuses investissent progressivement le bâti existant notamment le long de la rue du poids (actuelle place Edmond Henry) devenant propriétaires de la majeure partie de l'îlot à la fin du XVIIe siècle²⁸⁹ pour enfin y établir leur chapelle. Les actes de vente nous renseignent aussi sur les professions des anciens propriétaires et donc de leur statut social. Il s'agissait en grande partie de riches bourgeois exerçant les métiers de juristes, commerçants ou d'artisans²⁹⁰. En 1699, l'aménagement commence²⁹¹. Le quartier des pensionnaires et des classes externes est achevé en 1715, le chœur des religieuses en 1716 et l'église conventuelle (1727-1728) sous laquelle est établi, en 1728, un caveau funéraire qui sert désormais d'unique lieu d'inhumation à la congrégation. Ce dernier a été redécouvert fortuitement à l'occasion de travaux réalisés en janvier 1967 dans l'enceinte du palais de justice²⁹². Les bâtiments seront ensuite réaffectés à la Révolution²⁹³.

Si nous voyons un réel manque de sources archéologiques pour la période médiévale sur le développement topographique de ce secteur, il est essentiellement documenté par les textes et l'iconographie à partir du XVIIème siècle. En parallèle, l'étude attentive des objets et rejets du quotidien apporte sa part d'humanité au cadre de vie ainsi dressé : équiper le foyer ou la communauté, se nourrir, se vêtir, travailler et produire, prier, mais aussi mourir.

L'enjeu scientifique portait, en premier lieu, sur l'étude des phases d'occupation Médiévales. L'emplacement de l'îlot, localisé donc entre la basilique Saint-Maurice et le château, offrait en effet potentiellement la possibilité de recueillir des données sur les origines de la ville au Xe s. et de vérifier l'hypothèse d'une première occupation au pied de l'éperon rocheux. Les fouilles devaient en outre apporter des précisions sur les premières formes d'organisation urbaine

²⁸⁸ Henigfled Yves (dir)., Kuchler Philippe collab., *L'îlot du palais de justice d'Epinal (Vosges) : Formation et développement d'un espace au Moyen Age et à l'époque moderne*, coll. dAf, Paris, Editions de la Maison des sciences de l'homme, 2014. p. 21.

²⁸⁹ *Ibid.*, p. 21

²⁹⁰ *Ibid.*, p. 21

²⁹¹ *Ibid.*, p. 21

²⁹² *Ibid.*, p. 21

²⁹³ *Ibid.*, p. 13

correspondantes, et permettre de comprendre le développement topographique du secteur jusqu'à la fin du Moyen-Age²⁹⁴.

Les opérations archéologiques devaient, en second lieu, apporter des informations sur les périodes d'occupation modernes et contemporaines, qu'il convenait de mettre en relation avec les données d'archives existantes. Les fouilles préventives ont permis de vérifier l'hypothèse d'une occupation structurée au Xe s., d'appréhender les premières formes d'organisation urbaine et de préciser les grandes phases du développement topographique de l'îlot entre le VIIIe et le XXe s²⁹⁵. L'hypothèse du palais de Justice est ainsi validée, puisque des fouilles ont mis au jour des indices sur sept phases d'occupation qui s'étendent du VIIIe-XXe siècle sans discontinuité chronologique²⁹⁶.

L'étude de ce site donne du relief à l'archéologie du réseau des villes françaises d'origine médiévale dont la genèse est en général restituée à partir des seuls documents d'archives, écrits et figurés²⁹⁷. Avec ces fouilles, les archéologues démontrent avant tout de quelle façon les sources matérielles offertes par l'archéologie sont susceptibles de compléter voire de corriger les théories traditionnelles admises²⁹⁸. C'est la compréhension des vestiges du sol qui, confrontée aux témoignages des documents d'archives, fait la valeur des résultats.

Si les analyses archéologiques sont présentées avec précision et exhaustivité comme des preuves pour justifier un fait, c'est bien une réalité « réorganisée » qui est décrite et illustrée, telle qu'elle peut être à l'issue d'un exigeant travail d'interprétation²⁹⁹. L'histoire et l'archéologie de la ville se construit dans la durée, par succession des découvertes et l'accumulation des informations, par la relecture critique des acquis et par l'élaboration de nouvelles thèses amenées, à leur tour, à être remises en question³⁰⁰.

Cependant, certaines recherches seraient encore à organiser car certains historiens auraient encore des doutes. En effet, sur les hauteurs du château, le donjon qui surplombe l'éperon rocheux n'aurait pas encore livré toutes ses informations. Après une visite sur le terrain au pied de ce donjon, M. Grasser m'expliqua que les restant de murs dans le sol, donc les plus anciennes

²⁹⁴ Henigfled Yves (dir.), Kuchler Philippe collab., *L'îlot du palais de justice d'Epinal (Vosges) : Formation et développement d'un espace au Moyen Age et à l'époque moderne*, coll. dAf, Paris, Editions de la Maison des sciences de l'homme, 2014. p. 27

²⁹⁵ *Ibid.*, p. 27

²⁹⁶ *Ibid.*, p. 27

²⁹⁷ *Ibid.*, p. 11

²⁹⁸ *Ibid.*, p. 11

²⁹⁹ *Ibid.*, p. 11

³⁰⁰ *Ibid.*, p. 11

semblent avoir une coupe différente que celles qui les succèdent en hauteur. Toutefois, il m'expliqua qu'il était impossible de fouiller du côté extérieur du château à cause du mur de fausse braie. Cependant, après la venue d'archéologues spécialisés dans l'Antiquité Gallo-romaine pour constater l'état de la muraille, ils conclurent que les pierres les plus basses étaient antérieures aux pierres qui les succèdent, donc au Xe siècle et dateraient potentiellement de l'antiquité. A l'époque, les fouilles avaient dû être stoppée et les investigations n'avaient jamais été continuées à l'intérieur des murs du donjon.

Nous avons vu que les fouilles archéologiques s'organisaient autour de problématique dans le but de pallier le déficit d'informations, par exemple dans ce cas, pour les périodes antérieurs au XVIIe siècle. Toutefois, les fouilles archéologiques se font également dans le but de récupérer les dernières informations possibles, si la ville se trouve motivées par un projet³⁰¹, comme ici : l'extension et de la réhabilitation du palais de justice. En effet, les interventions archéologiques ont pour principal objectif d'enrichir la science. Cependant, le processus de ces interventions n'est pas toujours respecté. Par exemple, il arrive qu'administrativement, certains faits échappent trop tard aux autorités. Si l'on prend le cas de 2014, l'espace qui enveloppe la place de l'Atre et la place Edmond Henry est un espace particulièrement sensible du point de vue archéologique. Ce site fut touché par les travaux menés pour le compte de la société Cofely et de la municipalité sans déclaration préalable auprès du service régionale d'Archéologie, au motif que le tracé des 8 km d'extension du réseau de chaleur urbain suit, pour l'essentiel, le tracé des réseaux et des canalisations existants. Réalisés sans surveillance, ces terrassements ont, par conséquent, entraîné la destruction massive de données historiques, archéologiques et anthropologiques. C'est donc là que s'élabore les limites entre la sauvegarde et le fait qu'une ville doit avancer dans le temps et passe parfois au-delà de certaines choses si elle veut pérenniser dans le temps³⁰² rapidement.

Aujourd'hui, l'archéologie moderne nous aide à pallier les incertitudes du passé, lorsque les sources littéraires ou iconographiques avaient leurs limites, comme avec le cas du texte venant de Richard de Wassembourg. Toutefois, l'archéologie trouve aussi ses limites dans ce type de tissu urbain.

³⁰¹ Henigfled Yves (dir), Kuchler Philippe collab., *L'îlot du palais de justice d'Epinal (Vosges) : Formation et développement d'un espace au Moyen Age et à l'époque moderne*, coll. dAf, Paris, Editions de la Maison des sciences de l'homme, 2014. p. 27

³⁰² Laumond A., *Les destructions archéologiques de la place de l'Atre à Epinal*. In : *Annales de l'Est*, Nancy, Société d'émulation des Vosges, 2014.

D'abord, le partage des bâtiments après la Révolution a entraîné une réorganisation des fonctions des locaux et le réemploi constant pour satisfaire les besoins administratifs et publics ont fait perdre voire oublier l'origine des bâtiments. Les différentes mutations ont été parfois mal ou même non documentées, ce qui fait qu'aujourd'hui un manque de témoignages.

Bien que toutes les fonctions des bâtiments changent au fil des décennies, le parcellaire³⁰³ de l'époque moyenâgeuse et moderne du plan Bellot³⁰⁴ (1626) semble conforme à celui du cadastre napoléonien (1809) au Premier Empire³⁰⁵³⁰⁶. De ce fait, l'intégration du centre-ville historique au fil des siècles, se fait ici d'une certaine façon de matière naturelle, mais cela reste à nuancer.

b) Les fortifications.

La naissance des fortifications va de pair avec la constitution, l'organisation et le développement de l'espace urbain.

Au XIII^e siècle, l'extension et la division de l'espace urbain en trois entités distinctes (le grand-bourg, l'île du Rualménil et la rive gauche) délimitées chacune par une enceinte maçonnée va figer la topographie d'Epinal jusqu'au XVIII^e et XIX^e siècle. Ce programme de construction participe à un mouvement de fortification urbaine plus vaste qui se développe en Lorraine, principalement entre la fin du XII^e siècle et les années 1360³⁰⁷.

Cette décision de renforcer le système défensif des agglomérations nées au premier Moyen-Age est notamment rendue possible par un contexte socioéconomique favorable et une émancipation des centres urbains qui se manifeste par l'octroi de chartes de franchises³⁰⁸.

En effet, Epinal fut administré depuis ses origines par un voué puis un prévôt représentant le pouvoir épiscopal.

La cité s'émancipe progressivement de la tutelle épiscopale par la promulgation, en 1225-1226, du « Rouleau des Droits » qui accorde plus d'autonomie et de libertés à la ville et à ses

³⁰³ Merley P., Choay. F., *Dictionnaire de l'urbanisme et de l'aménagement*, Paris, Quadrige PUF. p. 537

³⁰⁴ Annexe 2

³⁰⁵ Annexe 10

³⁰⁶ Bur, Courroy, Dietrich, Grasser, Huin, Pernot, Poull, Rognet, *Epinal, encyclopédie des villes*, Chamalières, Editions Bonnetons, 1992. p. 39

³⁰⁷ Henigfled Yves (dir.), Kuchler Philippe collab., *L'îlot du palais de justice d'Epinal (Vosges) : Formation et développement d'un espace au Moyen Age et à l'époque moderne*, coll. dAf, Paris, Editions de la Maison des sciences de l'homme, 2014. p. 176

³⁰⁸ *Ibid.*, p. 176

habitants³⁰⁹, dit aussi la « Charte de Franchise ». Les nouvelles institutions communales qui président à son administration participent peu à peu à son émancipation.

Cette volonté d'autonomie, est visible également dans l'établissement et le développement de l'atelier monétaire. Des deniers datant du XIIe et XIIIe siècles portent « Espinal » à la face et au revers, ou Lanipse (Espinal à rebours) ou Espinal (ou Lanipse) à la face et Saint Geuric (ou Geuris, Geuri) au revers³¹⁰³¹¹. Nous pouvons ainsi admettre que lors de périodes de trouble, la ville, livrée à elle-même, a frappée monnaie, indépendamment de toute autorité épiscopale ou seigneuriale³¹².

Le programme de fortification ordonné peu après par Jacques de Lorraine (1239-1260) consacre l'extension de la ville médiévale au-delà de son noyau initial, avec le Grand-Bourg, qui s'étend désormais sur une superficie de 7,88 ha, le quartier du Grand Rualménil, qui se développe en rive gauche de la Moselle sur 3,42 ha et le nouvel ensemble castral relié à la ville par le mur d'enceinte du Châtelet, quienserme une superficie totale de 1,71 ha³¹³. La fortification englobe ainsi à la fois une ville agrandie qui comprend les deux manses de Spinal et de Rualménil, et le château sensiblement agrandi lui aussi³¹⁴.

Les premières interventions archéologiques à Epinal commencent par la découverte des enceintes au quartier du Chapitre. Entre 1978 et 1984, les travaux de réhabilitation du quartier du Chapitre³¹⁵, situé au sud de la ville, ont permis de reconnaître environ 130m de courtine et de mettre en évidence quatre tours le long d'un talus, d'un diamètre oscillant entre 7.80m pour la tour Evrard et 9m98 pour la tour Bazoilles³¹⁶. Parmi elles, les tours Evrard et du Chapitre subsistent dans le paysage urbain actuel³¹⁷.

³⁰⁹ Henigfled Yves (dir.), Kuchler Philippe collab., *L'îlot du palais de justice d'Epinal (Vosges) : Formation et développement d'un espace au Moyen Age et à l'époque moderne*, coll. dAf, Paris, Editions de la Maison des sciences de l'homme, 2014. p. 13

³¹⁰ Javelet R., *Epinal, Images de mille ans d'histoire*, Mulhouse, Braun & Cie, 1972. p. 36

³¹¹ Annexe 54, Annexe 55, Annexe 56.

³¹² *Ibid.*, p. 36

³¹³ Henigfled Yves (dir.), Kuchler Philippe collab., *L'îlot du palais de justice d'Epinal (Vosges) : Formation et développement d'un espace au Moyen Age et à l'époque moderne*, coll. dAf, Paris, Editions de la Maison des sciences de l'homme, 2014. p. 176

³¹⁴ Weymuller F., *Histoire d'Epinal : des origines à nos jours*, Roanne, Edition Horvath, 1985. P. 21

³¹⁵ Annexe 57, Annexe 58, Annexe 59, Annexe 60.

³¹⁶ Henigfled Yves (dir.), Kuchler Philippe collab., *L'îlot du palais de justice d'Epinal (Vosges) : Formation et développement d'un espace au Moyen Age et à l'époque moderne*, coll. dAf, Paris, Editions de la Maison des sciences de l'homme, 2014. p. 19

³¹⁷ Annexe 41.

Les soubassements des tours ont également pu être étudiés grâce aux travaux de terrassement partiel réalisés dans les douves, alors alimentés par le ruisseau d'Ambrail. La largeur moyenne aux ouvertures ayant été estimée à partir des résultats d'une prospection électrique, serait d'environ de 12 ou 13m au bas de la courtine. La courtine, d'une épaisseur comprise entre 2 et 2.30 m, est constituée de parements en blocs de grès rose soigneusement taillés (hauteur moyenne de 0.25m) et liés au mortier de chaux³¹⁸. Elle repose sur des pieux, dont la fondation en bois datés par 14C, environ des années 1220-1230, et par dendrochronologie postérieurement à 1350. La muraille est sans doute percée, entre les tours du Chapitre et Bazoilles, d'une poterne et de plusieurs archères identiques à celles reconnues sur chaque tour. Le système défensif est renforcé à la fin du XVe siècle ou au début du XVIe siècle, par le percement de canonnières au ras du fossé afin de s'adapter aux progrès de l'artillerie³¹⁹. De ces études scientifiques à la fin des années 1970, des plans à mains levées ont été réalisés par M. Grasser en 1979³²⁰.

Nous pouvons voir les premiers plans pour ainsi avoir une idée concrète de ce qu'étaient les fortifications dans le quartier du Chapitre. Le développement topographique de la ville d'Epinal reste toutefois en grande partie méconnu jusqu'à la construction d'une enceinte, dans la première moitié du XIIIème siècle³²¹. Les remparts furent redécouverts au cours de multiples fouilles à travers les décennies et les projets sont encore d'actualités.

Ensuite, en 1986, des travaux d'aménagements dans la rue Lormont, au nord de la ville, ont permis d'observer la partie basse de la tour dite du Grand Moulin ainsi qu'une portion de la muraille adjacente. D'un diamètre extérieur d'environ 9.50m, la tour de plan demi-circulaire est fermée à la gorge par un mur plat. D'une épaisseur comprise entre 2 et 2.4m, la courtine a été reconnue sur une hauteur maximale de 11m45. Ces fortifications sont munies de plusieurs archères attribuées au XIIIème siècle. Au sud-ouest, à la jonction des rues Lormont et Raymond Poincaré, un sondage d'emprise réduite a vraisemblablement permis d'identifier deux phases de construction de cette courtine, avec un épaissement de la maçonnerie de 1,20 à 2mn contemporain de l'édification d'une tour circulaire dont l'amorce a été observée en limite occidentale de la fouille.

³¹⁸ Henigfled Yves (dir)., Kuchler Philippe collab., *L'îlot du palais de justice d'Epinal (Vosges) : Formation et développement d'un espace au Moyen Age et à l'époque moderne*, coll. dAf, Paris, Editions de la Maison des sciences de l'homme, 2014. p. 19

³¹⁹ *Ibid.*, p. 19

³²⁰ Annexe 41

³²¹ *Ibid.*, p. 16

Ces découvertes viennent compléter celles faites en 1994 et 1995 par O. Caumont et J. Koch à la suite de la destruction de bâtiments situés à l'angle des rues de la Maix et Entre-Les-Deux-Portes³²². Les opérations ont réitéré en 2015, avec les travaux de chauffage de la société Cofely et en décembre 2018 afin de compléter l'étude du pont-levis. Cette opération d'archéologie préventive avait permis de mettre en évidence trois états de l'enceinte mitoyenne de la porte de la Fontaine. La première, représentée essentiellement par les vestiges d'une chaussée, pourrait dater de la période de construction de la fausse-braie mise en évidence au-devant de l'enceinte du XIIIe siècle par J. Koch et attribuée à la fin du XIIIe ou au XIVE siècle³²³.

Vient ensuite à la fin du XVe siècle, la construction de la porte de la Fontaine telle que la représente N. Bellot dans sa vue cavalière d'Épinal (1626) et telle qu'on le voit aussi sur la gravure de Jacques Callot³²⁴. Ce bâtiment de 10 m de côté présentait probablement une porte charretière accompagnée d'une porte piétonne.

Un système de pont-levis à bascule et rainures, peut-être construit en deux phases, permettait de rejoindre le pont qui enjambait le fossé d'enceinte. Ce dernier, comblé en partie supérieure au début du XVIIIe siècle par les matériaux de démolition de la tour, mesurait près de 14 m de large et au moins 3 m de profondeur.

Plus au nord, la fosse terrassée à hauteur du rond-point rue Entre-Les-Deux-Portes, dans l'ancien fossé, a entraîné la mise au jour d'une série de maçonneries conservées sur plus de 2,50 m de haut. Les deux plus anciennes, parallèles et associées à un assemblage de bois, pourraient correspondre à des piles du pont ou/et à la contrescarpe du fossé, auxquelles nous pouvons ajouter par la suite un mur perpendiculaire, peut-être la construction d'une barbacane et enfin des maçonneries de consolidation de l'ensemble.

Enfin, des datations par dendrochronologie sur les bois du pont, du madriers et sur un bois d'échafaudage de la porte permettent d'imaginer une vaste campagne de construction de cet ensemble (porte, pont et pont-levis) dans les années 1480. Pour les fortifications et justement ce pont-levis, le plan de Nicolas Bellot et une gravure de Jacques Callot ont donc été un réel appui et viennent confirmer la fiabilité des sources iconographiques que le passé a laissé.

³²² Dohr M., *La porte de la Fontaine ou Saint-Goëry*. Grand Est : Vosges Épinal, rue de la Maix, rue Entre-les-Deux-Portes. Rapport de fouilles, INRAP, décembre 2018. p. 14

³²³ *Ibid.*, p. 14

³²⁴ Annexe 61

En effet, le plan Bellot fut un réel appui iconographique pour les chercheurs et constitue encore l'une des sources iconographiques les plus fiables que nous avons, sans négliger les sources écrites antérieures. Toutefois, peut-on vraiment projeter complètement le tableau jusqu'au milieu du XIV^e siècle ?

Il est admis que la construction du rempart débuta sous l'épiscopat de Jacques de Lorraine, entre 1236 et 1260, et qu'elle se poursuivit longtemps. Si l'on compare avec la ville de Reims, la grande enceinte, dont le tracé sur le sol remonte à 1209, ne fut achevée, sous la pression de l'approche de la guerre de Cent Ans, qu'en 1358. A Epinal, les travaux auraient donc pu durer aussi jusqu'au milieu du XIV^e siècle, sous l'impulsion, cette fois-ci, des bourgeois³²⁵. C'est à ce moment que se multiplient les conflits entre la ville et ses voisins. On conserve aujourd'hui 47 lettres de défi adressées au magistrat par des seigneurs de la région. De telles mises en demeure ne s'expliquent que si la ville était complètement fortifiée³²⁶. Le plan établi par les archéologues est divisé par chronologique. Après le XIII^e siècle, l'évolution de la fortification est complétée en fonction de l'armement et sûrement aussi de l'importance des lieux. La forteresse, puis la Grande Ville, suivit du Rualménil. A la fin du XVIII^e siècle donc, la ville présentait une triple enceinte de 380 mètres de long, de 60 à 80 mètres de large, enfermant toute la colline Spinal.

En allant du château vers l'extérieur ; nous pouvons compter la première enceinte sur la butte, où, le Châtelet selon Bernard Houot, s'imbriquait dans les murs de la ville, avec la tour de la vouerie. La tour carrée de la Vouerie demeurait le bastion majeur de cette première défense. On accédait au Châtelet par des escaliers partant de la rue Haute (Friesenhauser), de la rue de la porte d'Ambrail et par un sentier partant de la porte de la Fontaine (impasse des Pucelles). A l'intérieur quelques bâtiments permettaient de loger soldats.

Un cellier, une chapelle, une citerne, un four, les vestiges d'un possible moulin et plusieurs armes ont été découverts sur les hauteurs. La chapelle gothique se trouvait sur les lieux surmontant l'arsenal, d'environ 7 mètres de long sur 4 de large. Un mur épais la reliait au donjon. Le donjon quadrangulaire, dit aussi la « Tour Rolland » ou la « Grosse Tour », était une tour carrée en grès renforcée d'une maçonnerie de 6m et d'imposant contreforts.

³²⁵ Henigfled Yves (dir.), Kuchler Philippe collab., *L'îlot du palais de justice d'Epinal (Vosges) : Formation et développement d'un espace au Moyen Age et à l'époque moderne*, coll. dAf, Paris, Editions de la Maison des sciences de l'homme, 2014. p. 16

³²⁶ Bur, Courroy, Dietrich, Grasser, Huin, Pernot, Poull, Rognet, *Epinal, encyclopédie des villes*, Chamalières, Editions Bonnetons, 1992. p. 39.

Le château avait donc une fonction défensive et était entouré d'une place d'armes³²⁷. L'ensemble était protégé par une courtine, dont l'angle sud-est est postérieurement flanqué d'une tour ronde, la tour Saint Georges³²⁸. L'enceinte était épaisse d'environ 2m et haute d'environ 10m sur laquelle était incrustée 10 tours rondes, dont 4 vers le nord, et 6 au sud.

Cette enceinte était accessible par le sud de la ville du côté d'Ambrail, par une porte intérieure entre la cinquième et sixième tours du Châtelet. Une rampe menait à une porte dont il reste des vestiges, allant sur la « Place d'Armes » à gauche et menant à droite à l'arsenal. Cette porte de forme ogivale était creusée dans le mur de 2m d'épaisseur, qui surplombe encore le fossé à côté de la tour Saint-Georges. Ensuite, un fossé long de 72m, d'une largeur de 10m avec une profondeur d'environ 6m est présent avant la seconde enceinte.

La deuxième enceinte était épaisse de 2m percée d'une porte entourait la place d'armes, l'arsenal, la tour Saint-Georges et sa chapelle gothique³²⁹.

Une troisième enceinte avec la tour de « Lespinoux »³³⁰, fut renforcée par des moellons au XIVe siècle, était flanquée de tour en demi-cercle et contenait ce qui s'apparente au pont-levis pour accéder au château. Après la citadelle du château, se présente l'ensemble de l'enceinte défensive de la ville, créée après la défaite des voués qui voulurent se révoltés contre la ville au XIIe siècle. Cet ensemble se crée ainsi entre le XIIIe et XIVe siècle au frais de la ville et les bourgeois.

Les murailles, construites à l'initiative de Jacques de Lorraine comportaient deux parements de grès rose, sûrement issus de la carrière Collot, dans l'actuel faubourg d'Ambrail. Les enceintes de la ville mesuraient près d'une dizaine de mètres et furent épaisses de deux mètres selon le lieu. A l'instar du château, l'enceinte de la ville fut remaniée de façon à s'adapter à l'évolution de la poliorcétique. En 1469, les murs furent renforcés par un enduit de chaux pour les rendre moins vulnérable aux obus. Également visible sur le plan Bellot, le chemin de ronde et des créneaux étaient présents au XVIIe siècle. La muraille était percées d'archères pour maintenir la défense de la ville. La majorité des tours couronnant la muraille étaient des demi-tours et

³²⁷ Henigfled Yves (dir.), Kuchler Philippe collab., *L'îlot du palais de justice d'Epinal (Vosges) : Formation et développement d'un espace au Moyen Age et à l'époque moderne*, coll. dAf, Paris, Editions de la Maison des sciences de l'homme, 2014. p. 19

³²⁸ *Ibid.*, p. 19.

³²⁹ Weymuller F., *Histoire d'Epinal : des origines à nos jours*, Roanne, Edition Horvath, 1985. p. 28

³³⁰ Javelet R., *Epinal, Images de mille ans d'histoire*, Mulhouse, Braun & Cie, 1972. p. 36

seulement quelques-unes d'entre elles étaient munies d'une réelle artillerie. Les portes principales contenaient les ouvrages les plus défensifs et armés.

Ensuite, l'enceinte du Grand bourg comportait 27 tours dont 7 aux portes. 4 portes jouaient un rôle primordial et étaient particulièrement surveillées et défendues. Au nord se trouvait la tour de la porte de la Fontaine et celle du Grand Moulin, percées d'ouvertures pour les tirs de canons. Au sud se trouvait la porte d'Ambrail et son pont-levis ainsi que la porte d'Arches, entourée de deux tours rondes. Aussi, c'est aussi sud que c'était établi le quartier du Chapitre, où une soixantaine de mètres de murailles encore visible, ferme le quartier³³¹. On devine encore assez facilement la naissance de ce mur au pied du château au travers du quartier d'Ambrail, et son aboutissement à la Moselle entre les rues Claude Gelée, François Blaudez, et la rue Georgin³³². Dans le mur du quai Jules Ferry³³³, l'ouverture du ruisseau d'Ambrail marque la limite hors fossé de cette enceinte³³⁴. En 1992, rue Lormont, fut découvert un bout des murailles de ville sous terre ainsi qu'une tour aujourd'hui incrustée à un bâtiment. Plus au loin, à quelques mètres de la place des Vieux Moulins, la muraille apparaît avec le fragment d'une des Tours de la porte des Moulins (1986). De là, en remontant la rue Entre-les-deux-Portes, derrière les immeubles, là aussi apparaissent les traces de la muraille mis en valeur avec fossé et un mur de lice percé d'archères à l'emplacement de l'ancienne sellerie³³⁵.

On peut noter que les accès à la grande ville n'ont guère changé depuis l'époque médiévale avec cinq portes attestées par le plan de Bellot. La porte d'Ambrail est matérialisée aujourd'hui vers l'ancienne trésorerie, avec un accès au faubourg éponyme coté est, au pied de l'éperon rocheux. La porte d'Arches au sud, qui se trouvait au carrefour des rues François Blaudez, Doyenne, Georgin, dans le Grand bourg. La porte du Grand Pont est au croisement des rues Raymond Poincaré et de la rue du 170 Régiment d'infanterie et la porte des Moulins, rue General Leclerc. Enfin, la Porte de la fontaine Saint-Goëry est à l'angle du château et de rue de la Maix. L'emplacement de ces portes marque encore aujourd'hui les grands accès au centre ancien³³⁶.

³³¹ Grasser J., *Un siècle d'image*, Haroué, Edition Gérard Louis, 1994. p. 12

³³² *Ibid.*, p. 12

³³³ <https://www.vosgesmatin.fr/edition-d-epinal/2016/08/01/epinal-les-murailles-enfouies-de-la-moselle-refont-surface>

³³⁴ Grasser J., *Un siècle d'image*, Haroué, Edition Gérard Louis, 1994. p. 12

³³⁵ *Ibid.*, p. 12

³³⁶ Annexe 62

Au XVe et XVIe siècle, les murailles médiévales, plus ou moins bien entretenues, adaptées tant bien que mal à l'artillerie, fragmentent Epinal en trois ensembles bien distincts. Sur l'arête rocheuse qui surplombe la vallée se trouve le château, soit, tout l'espace, clos de murs, compris entre le donjon et la tour du Voué.

Sur la rive droite de la Moselle au pied de l'éperon, le quartier principal appelé la « Grande Ville » ou le « grand bourg », où se trouve la résidence des chanoinesses, des ecclésiastiques et des marchands. Cet ensemble entre les deux bras de la rivière fut totalement enfermé par environ 1150m de murailles, flanquées de 18 tours et percées de cinq portes.

Au-delà des fortifications et des portes, s'allongent les faubourgs : le faubourg de la porte de la Fontaine (faubourg Saint-Michel) et le faubourg d'Ambrail de part et d'autre du château, le faubourg de Dogneville le long de la Moselle, en direction du nord, le Petit Rualménil au bord du canal des Moulins. Les fossés sont alimentés par les eaux de la rivière qu'une vanne retient en amont du Grand Pont, ainsi que par celles des ruisseaux d'Ambrail et de Saint-Michel que l'on voit courir à ciel ouvert dans les rues.

Au cœur de la cité, l'église Saint-Maurice et la place du Poiron s'imposent à l'attention. Le chapitre des dames, qui occupe le chœur et l'unique paroisse de la ville (Rualménil ne constitue pas une paroisse distincte) qui célèbre ses offices dans la nef, se partagent l'église. La place bordée d'arcades, constitue l'emplacement du marché. Elle tire son nom du perron, lieu des proclamations publiques, situé devant la maison commune. Depuis 1542, elle s'orne d'une statue équestre de saint Maurice. Les maisons, basses et trapues, aussi profondes parfois que des maisons rurales, comptent seulement un ou deux étages ; les poivrières qui coiffent de nombreuses tourelles d'escalier leur confèrent une silhouette pittoresque. Quelques chapelles s'égaillent aux alentours. Quatre ponts, deux sur le grand bras de la Moselle, deux autres sur le canal des Moulins, assurent les communications entre les différents secteurs de la ville.

Un second quartier, le « Rualménil », est peuplé d'artisans, avec sa propre enceinte munie de trois autres portes. Il se trouve établi sur l'île située au milieu de la Moselle³³⁷, plus tard qualifiée de « petite ville³³⁸ ». L'île fut entourée d'une enceinte rectangulaire mesurant environ 800m de

³³⁷ Bur, Harmand, Kuchler, Kraemer, Pernot, Ronsin, Poignon, Boquillon, Rothiot, Thiriet, Bass, Bellot, Weisrock, Bouvet, Alexandre, Doyen, Edelblutte, *Epinal, du château à la préfecture*, Société d'Emulation des Vosges. Nancy, Annales de L'Est, 2000. p. 122

³³⁸ Bur, Courroy, Dietrich, Grasser, Huin, Pernot, Poull, Rognet, *Epinal, encyclopédie des villes*, Chamalières, Editions Bonnetons, 1992. p. 66.

longueur³³⁹, flanquée de 10 à 12 tours et munies de deux portes. Les portes les plus armées et robustes commandaient les accès.

L'accès s'y faisait à l'ouest par le Petit Pont et à l'est pour la Grande Ville par le Grand Pont. La tour carrée, que l'on appela la tour du « Boudiou » était munie d'un pont-levis. La herse se trouvait sur la tour Amengars (ou Amengay). Ce manse connaissait lui aussi une certaine expansion dans le quadrilatère, aujourd'hui formé par la rue Rualménil, celle des Minimes, entre les rues Léopold-Bourg et du Boudiou. Ce manse n'est pas encore « la Petite-Ville », par opposition à la Grande mais cela ne tardera pas. Les murailles, moins importantes que dans la Grande Ville, sont plus tardives. L'intégration du Rualménil au système fortifié d'Épinal daterait de la fin du XIII^e siècle. En cas de siège, les « habitants, bourgeois et manans » de l'île se repliaient sur la Grande-Ville puis de là, si c'était nécessaire, dans le château, avec ceux d'Épinal. Ce château n'était plus réduit à la tour de la Vouerie et à ses dépendances. Il couvrait toute l'échine de l'éperon stratégique³⁴⁰.

Il n'y a pas de hiatus et particulièrement entre l'époque d'épanouissement de la cité spinalienne et celle qui s'achève en 1444 par la donation à la France. Nous sommes en continuité ascensionnelle. Épinal possède, à cette époque, une organisation interne et surtout son indépendance.

De l'autre côté des murs, la Maison de Lorraine a étalé son pouvoir et encerclé la ville. Déjà en 1272, Ferry III s'en prend à la cité. En 1284, il achète à Brun de Rosières ce qu'il possède au ban de Mirecourt ; en 1285, il acquiert Charmes ; en 1295, il est copropriétaire, avec les Dames de Remiremont, des prévôtes d'Arches, Bruyères et Dompierre³⁴¹.

Au début du XVII^e siècle, la ville était à l'étroit dans son corset de remparts. *Intra-muros*, l'entassement était important, les espaces disponibles étaient rares et des maisons s'étaient appuyées contre la muraille. Le tissu urbain était donc très resserré autour d'un nombre limité d'îlots et de rues³⁴². Lorsqu'à la fin du siècle, les fossés qui précédaient les murs ont été comblés, les habitants y ont installé des jardins, ont ouvert des portes pour en faciliter l'accès et ont ouvert des fenêtres également pour faire entrer la lumière dans leurs maisons.

³³⁹ Bur, Courroy, Dietrich, Grasser, Huin, Pernot, Poull, Rognet, *Épinal, encyclopédie des villes*, Chamalières, Editions Bonnetons, 1992. p. 122

³⁴⁰ Robert Javelet, *Épinal, Images de mille ans d'histoire*, Mulhouse, Braun & Cie, 1972. p. 30-31

³⁴¹ *Ibid.*, p. 36

³⁴² Henigfled Yves (dir.), Kuchler Philippe collab., *L'îlot du palais de justice d'Épinal (Vosges) : Formation et développement d'un espace au Moyen Âge et à l'époque moderne*, coll. dAf, Paris, Editions de la Maison des sciences de l'homme, 2014. p. 17

A la suite du siège de 1670 par les troupes du Maréchal de Créqui, le château devait être détruit, les fortifications démantelées, les fossés comblés de manière à réduire les capacités de résistance de la cité. Or dans la réalité, ce programme ne fut que partiellement respecté. Dans les premières décennies du XVIIIe siècle, les murailles sont toujours présentes bien que le duc Léopold autorise la ville à entreprendre les réparations nécessaires, non dans un souci de défense, mais beaucoup plus par mesure de sécurité car certaines parties de l'enceinte risquent de s'écrouler.

A certains endroits, la muraille a totalement disparu soit parce qu'elle était dans un état de dégradation trop avancé, soit parce que les propriétaires le souhaitaient pour des raisons de commodité³⁴³. En 1721, les Jésuites obtiennent du duc Léopold « la permission de démolir le mur de la ville qui environnait leur jardin et maison et d'en employer les pierres à la construction de leurs bâtiments et aux défenses nécessaires contre la rivière de Moselle ». Il s'agit donc ici de construire un mur destiné à endiguer le cours de la rivière de manière à éviter des crues souvent dévastatrices. Dans le même temps, de nombreuses brèches ont été ouvertes et des fenêtres ont été percées. A Epinal il n'y a donc pas de destruction systématique des remparts mais la métamorphose de la ville et la récupération de la muraille est essentiellement utilitaire comme expliqué dans la première partie de l'étude.

Le rôle défensif de la muraille a disparu mais les vestiges en sont nombreux, intégrés de façon plus ou moins pratique aux habitations. Le phénomène existe également au niveau de « la grande ville ». C'est ce dont témoigne une gravure réalisée en 1742³⁴⁴ et représentant la muraille bordant le canal du Moulin. Les tours sont décapitées et les portes donnent accès à des remises construites à l'arrière des maisons et de nombreuses ouvertures sont créées. Toutes ces modifications se font ainsi soit à l'initiative des particuliers, soit à celle des pouvoirs publics qui attachent aussi une attention particulière aux portes de la ville, parties intégrantes des anciennes fortifications³⁴⁵.

Au XVIIIe siècle, la ville s'ouvre désormais vers l'extérieur par cinq portes qui ont totalement perdu leur fonction défensive et semblent guère en bon état. Les textes les plus élogieux accordent une centaine de tours à Epinal pour résister aux bourguignons, mais l'archéologie et

³⁴³ Bur, Harmand, Kuchler, Kraemer, Pernot, Ronsin, Poignon, Boquillon, Rothiot, Thiriet, Bass, Bellot, Weisrock, Bouvet, Alexandre, Doyen, Edelblutte, *Epinal, du château à la préfecture*, Société d'Emulation des Vosges. Nancy, Annales de L'Est, 2000. p. 122

³⁴⁴ Annexe 63

³⁴⁵ *Ibid.*, p. 122.

surtout le plan Bellot nous indique qu'il y aurait en réalité une cinquantaine voire soixantaine de tours pour entourer la ville.

En moins de trois siècles, Epinal était devenu une place forte adossée avec ses murailles propres à un château fort capable de soutenir un siège. La volonté du fondateur et de ses successeurs y était pour beaucoup, mais les habitants qui s'étaient groupés peu à peu à l'abri de ces enceintes avaient contribué largement à les renforcer. L'importance même des fortifications montre que leur nombre s'était accru en fonction des possibilités offertes par le site et la situation générale. Les armes de la ville témoignent aujourd'hui du rôle primordial que la fonction militaire avait joué dans la fonction et la croissance de l'agglomération : « *De gueules à la tour crénelée et tourellée d'argent, maçonnée de sable* » entre deux fleurs de lys³⁴⁶.

Récemment, M. Gnaedinger, passionné d'histoire et natif de la ville, a superposé une carte de la ville contemporaine à la maquette du musée grâce à un logiciel. Par cette superposition de documents, nous pouvons donc nous rendre compte de l'ampleur du château, de l'enceinte et des portes³⁴⁷.

c) Les places, lieu à part entière.

Les places, incluent dans le noyau préurbain, furent des lieux stratégiques pour l'intégration du centre-historique au tissu urbain contemporain. En effet, les places prennent une fonction spécifique selon les époques et répondent parfaitement aux besoins de la ville à un instant précis, où la ville en a le plus besoin.

Toutefois, ces places sont entourées de bâtiments eux aussi du passé et aujourd'hui essentiels à l'histoire de la ville et sont devenues des lieux symboliques pour plusieurs époques. Les changements socio-économiques et techniques induiront des changements directs dans leurs fonctions parfois en dégradant les bâtiments aux alentours.

Situées dans le centre historique et plus précisément dans le noyau préurbain, la place de l'Atre et la place Edmond Henry³⁴⁸ furent fouillées en 2018 par Myriam Dohr dans le cadre d'un vaste projet de réaménagement^{349 350}. Les fouilles archéologiques de ces places qui se trouvent de

³⁴⁶ Weymuller F., *Histoire d'Epinal : des origines à nos jours*, Roanne, Edition Horvath, 1985. P. 21

³⁴⁷ Annexe 64, Annexe 65, Annexe 66, Annexe 67.

³⁴⁸ Annexe 68

³⁴⁹ Annexe 69.

³⁵⁰ Annexe 70.

part et d'autre de la basilique Saint-Maurice ont servi à en apprendre davantage sur le passé médiéval de ce secteur et sur sa fonction au Bas Moyen-Âge.

Un suivi de travaux réalisé sur la place de l'Âtre en 2015 avait déjà permis de confirmer la présence d'un cimetière médiéval. Déserté à la fin du XVI^e siècle d'après les sources écrites, le cimetière était limité au Nord-Est par un cours d'eau traversant les deux places, le ruisseau d'Ambrail, élément à part entière du parcellaire de la vieille ville, jusqu'à sa mise en canalisation à la fin du XIX^e siècle. La place Edmond Henry n'ayant jamais fait l'objet de fouilles préventives, rien ne permettait d'anticiper la nature des vestiges susceptibles d'être détruits^{351 352}.

L'opération archéologique a permise de mettre en évidence un vaste cimetière médiéval se développant aux abords de la basilique sur plus de 2 000 m² ainsi que de documenter et analyser les aménagements faits à l'époque médiévale et modernes sur les deux places, au cœur de la vieille ville³⁵³.

Pour ces fouilles, les questions sur la datation de la ville refont surface. Au total, environ 300 sépultures en caissons maçonnés de blocs de grès, avec loges céphaliques ont été découvertes et fouillées. Pour dater approximativement ce cimetière, une datation ¹⁴C réalisée sur l'une des sépultures découvertes place de l'Âtre en 2015, de type similaire, permet de placer cette phase d'utilisation entre 909 et 1147 ap. J.-C., voire entre 969 et 1046.

La construction du bâtiment du Poids est attestée par les textes au XV^e siècle. Cela marque la fin de l'utilisation de l'actuelle place Edmond Henry comme lieu d'inhumation. Les sépultures les plus récentes datent du Bas Moyen-Âge.

Le ruisseau d'Ambrail délimite de façon naturel les abords du cimetière et ont connu une évolution au cours du temps. Aux XII^e-XIII^e siècle, l'habitat se fait au plus proche du cours d'eau. En effet, des tessons de céramique furent retrouvés dans les vestiges d'une cabane excavée. Cependant, probablement à cause des successives crues de la Moselle, une partie du cimetière est abandonnée. Au XV^e siècle, les chanoinesses prennent le dessus sur ce quartier et

³⁵¹ Dohr M., « Épinal (Vosges). Places de l'Âtre et Edmond Henry » [notice archéologique], *Archéologie médiévale* [En ligne], 49 | 2019, mis en ligne le 03 février 2020, consulté le 04 février 2021. p. 2

³⁵² <https://www.vosgesmatin.fr/vosges/2015/01/17/le-moyen-age-ressurgit-place-de-l-atre>

³⁵³ Ibid., p. 2

achètent les bâtiments de la place afin d'établir leur quartier. Pendant ce temps, la place de l'Atre est un lieu de passage très animés par les différentes activités de la ville.

La place des Vosges, autrefois la « place du Poiron », ainsi baptisée en raison de l'existence d'une construction en pierre où le prévot proclamait la justice, fut longtemps considérée comme l'emplacement du marché primitif. Un sondage archéologique en 1989, montre qu'elle ne fut pas fréquentée avant le XIII^e siècle³⁵⁴³⁵⁵.

Les archives indiquent cependant que la vie économique et politique se déroulent encore dans le quartier primitif, autour de la place de l'Atre qui fut probablement celle du premier marché.

C'est là, à proximité des infrastructures économiques, que fut installé le poids accordé aux bourgeois d'Epinal par le roi de France. Ensuite, en 1440, c'est là que se tenait, encore en 1573, le marché aux légumes et c'est également là que se trouvait l'hôtel de ville³⁵⁶. Cette place de l'Atre était le lieu d'échanges, des marchés, foires mais également le lieu que les pèlerins fréquentaient, avec sa proximité du monastère.

Qu'importe la chronologie de la fondation de la ville, le marché et le pèlerinage sont intimement lié, donc ont pu être possiblement conçues en même temps. Toutefois, selon les sources écrites, le marché a précédé la mort de Thierry de Hamelant, donc serait daté d'avant l'an 984³⁵⁷. En effet, l'établissement du marché fut autorisé par l'empereur Otton II et confirmé par la charte impériale du 20 juin 983. La date de son autorisation et de son implantation est cependant incertaine, donc pourrait être datée entre le 13 mai 973, date de son avènement, et juin 983. Il n'existe pas de date fixe du moment où la place est passé de cimetière à marché. Ce cimetière fut progressivement déplacé vers la préfecture, aux abords du Cours et du Champs de Mars et ce sera tout naturellement que la place de l'Atre pris le rôle total de marché ou pour accueillir divers autres activités.

³⁵⁴ Bur, Harmand, Kuchler, Kraemer, Pernot, Ronsin, Poignon, Boquillon, Rothiot, Thiriet, Bass, Bellot, Weisrock, Bouvet, Alexandre, Doyen, Edelblutte, *Epinal, du château à la préfecture*. In : Annales de L'Est, Nancy, Société d'Emulation des Vosges, 2000. p. 52

³⁵⁵ Kraemer C., *Contribution à la topographie historique de la ville d'Epinal : les fouilles archéologiques de la place des Vosges*, Annales de la Société d'émulation du département des Vosges, 1990-1994. p. 1.

³⁵⁶ Bur, Harmand, Kuchler, Kraemer, Pernot, Ronsin, Poignon, Boquillon, Rothiot, Thiriet, Bass, Bellot, Weisrock, Bouvet, Alexandre, Doyen, Edelblutte, *Epinal, du château à la préfecture*. In : Annales de L'Est, Nancy, Société d'Emulation des Vosges, 2000. p. 52

³⁵⁷ Weymuller F., *Histoire d'Epinal : des origines à nos jours*, Roanne, Edition Horvath, 1985. p. 28

Néanmoins, les historiens ne réfutent pas le fait qu'un marché se soit également établie place des Vosges (place du Poiron), le long d'une ancienne rive de la Moselle qui aurait été à l'époque proche de la limite sud de la place. En effet, cet ancien bras de la Moselle aurait pu à l'emplacement actuel des arcades, construites sur les côtés septentrional et occidental de la place du Poiron³⁵⁸ ou du moins plus proche de la place qu'aujourd'hui.

La Moselle aurait en effet reculé vers l'ouest au fil des siècles. Ce recul vers la Moselle peut s'expliquer par l'alluvionnement du ruisseaux d'Ambrail et de Saint-Michel et la stagnation d'éléments, selon la force du courant, comme les sédiments, galets et autres pierres. Ensuite, cela entraîne la formation d'un nouvel espace urbain, constructible et utilisable par les habitants. La rive convexe du méandre de la Moselle à cet endroit s'est ainsi déplacée, pour aller jusqu'à la base du coteau de la Justice³⁵⁹. De ce fait, les marchés se trouvaient compris d'abord entre la rivière et la première enceinte de la ville, devant la porte du Grand Pont, qui mène au Rualménil, au plus près du noyau urbain.

Nous pouvons en déduire que les premières personnes à fréquenter la place de l'Atre furent les habitants des manses primitifs, comme les pèlerins venus de loin ou les paysans des alentours hors des murailles.

Epinal était donc un lieu d'échanges entre les plaines et montagnes de la Vôge qui l'entourait. Toutes les denrées locales furent vendues et échangées au marché : « *Les cultivateurs de la Plaine devaient y apporter leur blé, leur avoine, leur orge, leurs vins, leurs fruits, légumes et bestiaux et les colons de la Montagne, leurs fromages et leur porc fumé, peut être déjà des fils et des toiles tissées à domicile pendant les mois du long hiver, pour confectionner des blouses, des robes et des bonnets garnis de rubans. Des étangs et des rivières de la Vôge comme de la Moselle, les pêcheurs tiraient le poisson en abondance. De proche en proche, le rayon d'approvisionnement du marché dut s'étendre et gagner peu à peu, dans les vallées de la Moselle, de la Saône, de la Meuse et de leurs affluents* »³⁶⁰.

Toutefois, ce marché régional ne devient pas une grande foire. En revanche, les marchands qui installèrent leurs halle autour de l'église et sous les arcades de la place du Poiron, allaient dans les foires voisines de plus grandes envergures en Champagne et dans les pays voisins dès le

³⁵⁸ Weymuller F., *Histoire d'Epinal : des origines à nos jours*, Roanne, Edition Horvath, 1985. p. 28

³⁵⁹ <https://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/alluvion/2467>

³⁶⁰ Weymuller F., *Histoire d'Epinal : des origines à nos jours*, Roanne, Edition Horvath, 1985. p. 28.

XIIIe siècle. La Bourgogne, les Pays-Bas et l'empire germanique furent des lieux de haltes pour les commerçants.

Au même moment de la fondation du marché, l'atelier monétaire est créé selon les textes de Sigebert de Gembloux. Les premières monnaies spinaliennes connues portent l'inscription « *Theodericus* », avec deux grénets concentriques³⁶¹, avec au revers un édifice et surmonté du nom Spinal. Au XIIe siècle et au XIIIe siècle, le nom d'Espinal (Lanipse : Espinal à rebours), en demi-cercle, cerne une tour crénelée tandis qu'au revers est indiqué S. Gueris, pour Saint-Goëry³⁶². Ces pièces ont été retrouvées en 1894, dans le « « trésor de Diarville »³⁶³, entre Epinal et Toul. Certaines de ces pièces ne portaient elles, plus de traces de l'autorité épiscopale³⁶⁴.

Au Moyen-Age, la place de l'Atre est représentée sur cette gravure avec une fontaine placée au milieu de la place. La basilique se trouve alors à droite, où sont accolées les maisons des chanoinesses de part et d'autre. Cette fontaine fera l'objet de plusieurs études afin de tenter une reconstitution au XXIe siècle³⁶⁵.

Au XIXe siècle, ces deux places confirment leurs rôles de marché comme nous pouvons le voir sur ces différents clichés. La place de l'Atre semble tout de même plus animer et le marché y semble plus riche et fourni que celui de la place des Vosges³⁶⁶.

Au XXe siècle, peu après 1914, au moment où les voitures deviennent abondantes, c'est tout naturellement que la place se transforme peu à peu en parking. En effet, au XXe siècle, il n'existe pas encore de délimitation spécifique dédiée à la voirie. La place des Vosges fut piétonne entre les années 1989 et 1990. Quelques mois avant, l'archéologue Charles Kraemer et une équipe d'archéologue organisent des fouilles de sauvetage en urgence, du 18 au 26 Aout

³⁶¹<https://www.cnrtl.fr/definition/gr%C3%A8netis?fbclid=IwAR2RPNnVb5FYIkwIEQfFJf1ATFyzar5jDosYytpbPHJORL85EZ8ZSfW5E>

³⁶² Annexe 54, Annexe 55

³⁶³ Annexe 56

³⁶⁴ Weymuller F., *Histoire d'Epinal : des origines à nos jours*, Roanne, Edition Horvath, 1985. p. 28

³⁶⁵ Annexe 71

³⁶⁶ Annexe de 18 à 25.

1989³⁶⁷. Les résultats de fouilles ne permettent en aucune manière de savoir si ce secteur était fréquenté avant le XIII^e siècle.

Au XXI^e siècle, en 2015, c'est au tour de la place de l'Âtre de changer de visage. Après avoir passé une centaine d'année à être un parking³⁶⁸, la ville lance un projet de réaménagement. En 2015, la ville d'Epinal demande une étude de réhabilitation complète de la place de l'Âtre et d'une partie du centre historique. Le 23 octobre 2017 ont commencé les travaux de requalification des places de l'Âtre et Edmond Henry autour de la Basilique Saint-Maurice. Le chantier durera 21 mois³⁶⁹. En même temps, un nouveau parking est construit pour compenser les places perdues de la place de l'Âtre.

Par ce projet, l'objectif est de rendre les lieux aux alentours de la basilique et du cœur du centre historique plus accueillant et agréable à vivre pour les riverains et les commerces, sans freiner la circulation et rendre impossible le stationnement en ville. Plusieurs enjeux se trouvent derrière cette radicale transformation.

Economiquement, ce projet fut un investissement fort conséquent pour la ville. Le coût total du chantier est de 6,5 millions d'euros³⁷⁰.

La place étant située dans le cœur historique et entourée de restaurants gastronomiques et cafés, transformer ce lieu en place permettra d'agrandir relativement les terrasses des privés.

De plus, l'évolution de l'offre de stationnement est également importante. Afin de pallier les places supprimées (35 places payantes sur le parking entre les deux portes, nécessaire pour la construction du parking en ouvrage et en enclos et 92 places payantes sur les places de l'Âtre et Edmond Henry) le nouveau parking offre 230 nouvelles places³⁷¹.

Par ce réaménagement, l'attractivité n'en sera que renforcée. Les marchés pourront reprendre, à l'instar des Sons et Lumières lors de la fête des Images ou lors des Fêtes de la Saint-Nicolas, initialement fait place de Vosges ou le long de la Moselle, se dérouleront le long de la place.

³⁶⁷ Kraemer C., contribution à la topographie historique de la ville d'Epinal : les fouilles archéologiques de la place des Vosges », Annales de la Société d'émulation du département des Vosges, 1990-1994, p. 125-134.

³⁶⁸ Annexe 72, Annexe 73

³⁶⁹ Annexe 74, Annexe 75, Annexe 76.

³⁷⁰ <https://www.epinal.fr/actualites/travaux-damenagement-des-places-de-latre-et-edmond-henry/>

³⁷¹ <https://www.epinal.fr/actualites/travaux-damenagement-des-places-de-latre-et-edmond-henry/>

Ensuite, la conscience écologique se trouve au cœur des questionnements. Il est évident qu'en supprimant la majorité des voitures, la pollution de l'air et la pollution sonore ou lumineuse seront largement réduites. L'objectif est de donner la priorité aux piétons, aux déplacements plus écologiques et à une mobilité plus douce comme le vélo et de donner places aux terrasses et aux espaces verts.

Enfin, les enjeux historiques et patrimoniaux sont également relativement importants. La suppression de la majorité des voitures a un impact favorable pour l'Homme mais également pour la conservation des bâtiments. En effet, nous pouvons voir que le flan nord-est de la basilique noircie à vue d'œil, dû aux temps mais surtout dû aux différents gaz rejetés par les véhicules³⁷².

Lors des travaux et fouilles préventives pour installer le nouveau parking en 2017, les archéologues ont pu mettre à jours les vestiges de la chapelle des Hospitaliers de Saint-Jean de Jérusalem et d'habitat moderne, datant du bas Moyen-Age. Afin de garder une trace de ce passé, la ville a fait le choix de l'intégrer au parking. Les formes du parking se sont ainsi adaptées à la porte de la chapelle³⁷³ pour une mise en scène des plus valorisantes même dans un parking contemporain. Malheureusement, le choix de refaire une fontaine place de l'Atre n'a pas été retenu.

Par ces travaux, la ville espère également créer ou renforcer un sentiment d'attachement autour de la basilique Saint-Maurice mais plus largement autour du quartier historique. A pied, l'esplanade amène désormais au quartier du Chapitre, à la place des Vosges, au quartier Saint-Michel et au bas de la rue d'Ambrail, où est située la tour Chinoise et donc l'accès au parc du château.

De plus, les enjeux d'urbain entre également en compte, puisque l'urbanisme est intimement lié aux autres enjeux.

Ce réaménagement est pensé pour introduire une plus grande homogénéité dans le paysage urbain sur l'ensemble de la place et recréer une atmosphère authentique dans les bâtiments. Par ce projet, les bâtiments autour de la place faisant aujourd'hui parties du patrimoine spinalien pourront être conservés de façon pérenne et seront valorisés grâce à l'espace dégagé. Malgré le

³⁷² Rendez-vous visite de la basilique – M. Le Mer

³⁷³ Annexe 77

manque de la reproduction de la fontaine au cœur de la place, nous pouvons dire que l'objectif esthétique fixé est réalisé bien que très ambitieux.

Le projet du réaménagement de la place et du parking est également intimement lié à l'ouverture de ce lieu au tissu urbain et à la sauvegarde du patrimoine.

Ce parking³⁷⁴ se trouve dans une entrée assez dense de la ville, inclut dans le centre historique et à la frontière de la place de l'Atre et de la Place des Vosges. Situé en bas de l'un des axes principales pour entrer ou sortir de la ville, ce parking a pu réguler et fluidifier le trafic routier et inciter à utiliser des vélos grâce à son local et ses places prévues pour. Bien que contemporain, ce parking témoigne d'un effort pour lier économie, environnement et esthétique. Son aménagement est sûr, lumineux de nuit et agréable pour l'utilitaire, limite les consommations énergétiques. De plus, les couleurs, les soubassements et les espaces verts ont été travaillés et conservés pour ne pas atteindre le paysage urbain³⁷⁵.

Par ces multiples cas vus précédemment, nous pouvons comprendre que l'intégration d'un centre historique dans un tissu urbain passe par de large projet, parfois brutales et onéreux mais bénéfique sur le long terme.

La sensibilité archéologique de la ville sous terre amène toutefois à rencontrer des vestiges lorsque les autorités de la municipalité souhaitent entreprendre des travaux.

Malheureusement, des imprévus peuvent survenir par manque d'attention ou un manque de formation à certaines règles. Ces failles amènent à rencontrer des complications, comme nous avons pu le voir pour ce qu'il s'est passé avec la société Cofely et les destructions archéologiques place de l'Atre et place Edmond Henry.

³⁷⁴ Annexe 78, 79, 80, 81

³⁷⁵ <https://www.architectes-pour-tous.fr/lama-architectes/le-parking-saint-michel-epinal>

III. Le XXIème siècle : Une prise de conscience patrimoniale et des enjeux politiques.

La ville se développe et change au gré des époques, évènements historiques et des avancées technologiques. Ces perturbations ont donc des liens de cause à effet sur la topographie de la ville, comme nous pouvons le voir avec l'arrivée des véhicules à moteurs et les usines du XIX et XXe siècle qui ont modifié le paysage urbain mais également le tissu urbain.

Au XXIe siècle, la ville d'Epinal doit maintenant conjuguer son passé, son présent afin d'envisager son futur avec sérénité.

Les routes sinueuses du Moyen-Age et de l'époque Moderne au cœur du centre-ville historique sont désormais des routes pavées voire goudronnées et font aujourd'hui parties des allées les plus fréquentées de la ville. En effet, la ville n'a cessé de se développer *in situ* et nous constatons que malgré ces changements, la structure de la ville, la morphologie urbaine et l'emplacement des îlots restent approximativement les mêmes à toutes les époques, bien que des évènements viennent modifier ce fait, comme les destructions par faits de guerre. La ville se trouve désormais avec des bâtiments très eclectiques, où il est parfois difficile de retracer l'histoire des murs, car de nombreuses fonctions y ont été attribuées au fil du temps. Ces éléments patrimoniaux ont parcouru les siècles et dessinent tout ce qu'Epinal a pu vivre et chaque période a ainsi apporté son lot de changements.

Le XXIe siècle ouvre sur des perspectives patrimoniales plus concrètes qu'auparavant. Aujourd'hui, il s'agit de chercher une cohérence entre l'urbanisme, le développement des villes et la sauvegarde du patrimoine. Ainsi, les différents acteurs donnent un sens aux recherches des historiens, aux découvertes archéologiques et aux projets mis en place par les municipalités ainsi que par le ministère de la Culture.

Toutefois, se cache aussi une visée politique voire symbolique derrière un quartier ou un bâtiment. En effet, le patrimoine a des enjeux et peut servir les intérêts des élus qui souhaitent promouvoir ce projet. En plus de servir un intérêt envers un électorat en se plaçant comme défenseur d'un centre historique, il y a aussi l'envie de faire naître ou renaître une sorte de sentiment de fierté communale et un sentiment d'appartenance à une ville.

Par exemple, protéger au titre des Monuments Historiques ou insérer un château dans un SPR, présent sur les armoiries d'une ville, renforce le sentiment d'un passé commun pour les habitants, qui considèrent la pierre comme l'histoire de leur ville et ses fondements et montre

un réel intérêt pour la ville envers son patrimoine. Le passé douloureux est également gardé pour être en quelque sorte mythifié, en prenant en compte le souvenir de la reconstruction après la Seconde Guerre mondiale.

Pour aller au-delà de la symbolique, des lois et des projets urbains se juxtaposent à l'inscription et au classement. En effet, depuis 2019, la municipalité réfléchit à la création d'un Site Patrimoniale Remarquable (SPR), pour une partie de la ville. Grâce à la loi du 7 juillet 2016 relative à la liberté de création, à l'architecture et au patrimoine³⁷⁶, ce dispositif a pour objectif de protéger et mettre en valeur le patrimoine architectural³⁷⁷, urbain et paysager de nos territoires, plus communément appelée loi CPAP n°2016-925³⁷⁸.

Ce nouveau classement est une contraction et une mise à jour des zones de protection du patrimoine architectural urbain et paysager (ZZAUP) et des aires de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine (AVAP) ainsi que des « secteurs sauvegardés » datant de 1962 et crée par André Malraux³⁷⁹. Un SPR se crée en s'inspirant au préalable d'un Plan de Sauvegarde et de Mise en Valeur (PSMV), soit d'un Plan de Valorisation de l'Architecture et du Patrimoine (PVAP). Il peut également être construit à partir de la combinaison de ces deux outils³⁸⁰.

Pour le cas d'Epinal, le SPR est une demande de la municipalité mais d'autres autorités sont compétentes et peuvent également proposer le classement au titre des sites patrimoniaux remarquables d'un ensemble³⁸¹. Cependant, le processus n'est pas quelque chose de mis en avant si on le compare à l'inscription ou au classement des Monuments Historiques. C'est en effet un dispositif encore neuf et peu connu du grand public, issu d'une très longue réflexion entre différents acteurs. L'ensemble de ses acteurs constitue le Comité technique de pilotage. Ici, le SPR est un choix et une décision des élus, mais plusieurs acteurs rentrent en compte.

La Commission Locale de l'Architecture et du Patrimoine³⁸² se compose de membres de droit. La personne qui préside la commission est le maire de la commune, soit M. Patrick Nardin. Si

³⁷⁶<https://www.culture.gouv.fr/Regions/Drac-Hauts-de-France/Politique-et-actions-des-services/Pole-patrimoines-et-architecture/Les-sites-patrimoniaux-remarquables/Sites-patrimoniaux-remarquables>

³⁷⁷https://www.legifrance.gouv.fr/codes/article_lc/LEGIARTI000032858246/

³⁷⁸<https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/LEGIARTI000032855928/2016-07-09/>

³⁷⁹ Pierre Merlin, *L'urbanisme*, « Que sais-je ? », Paris, Puf, 2009. p. 87

³⁸⁰ <https://www.culture.gouv.fr/Regions/Drac-Grand-Est/patrimoines-architecture/UDAP/Les-sites-patrimoniaux-remarquables-SPR/La-mise-en-place-d-un-site-patrimonial-remarquable-SPR>

³⁸¹https://www.legifrance.gouv.fr/codes/article_lc/LEGIARTI000032858248/

³⁸² <https://www.culture.gouv.fr/Regions/Drac-Grand-Est/patrimoines-architecture/UDAP/Les-sites-patrimoniaux-remarquables-SPR/Fiche-4.-Mise-en-place-de-la-commission-locale-du-Site-patrimonial-remarquable>

le SPR est éligible sur plusieurs communes, tous les maires des communes concernés sont pris en compte. Ensuite, la commission est dirigée par le préfet du Département des Vosges, M. Pierre Ory et une personne issue de la Direction Régionale des Affaires Culturelles. Enfin M. Grasser, l'un des éléments majeurs pour le pilier historique et scientifique, le bureau d'étude d'architecture STUDIOLADA à Nancy, l'Architecte des Bâtiments de France travaillant au sein de l'Unité Départementale d'Architecture et du Patrimoine des Vosges, M. Charlery ; un inspecteur de la Commission Nationale pour vérifier la cohérence entre le dossier sur le terrain et enfin la ville d'Epinal en tant que maître d'œuvre³⁸³.

Des échanges, des questions et de multiples réunions ont lieux entre ces différentes personnes où chacun doit argumenter sa position pour montrer et expliquer à la Commission et à l'inspecteur qu'un quartier, une rue, un bâtiment mérite de rentrer dans le champ du SPR. La multiplicité des acteurs amène justement plusieurs avis et plusieurs arguments : cela peut retarder la recherche, l'avancement des dossiers et sa finalité. Ce projet est un processus administratif très long et peut varier selon les avis et négociations. L'arbitrage est fait à partir de la carte ci-jointe³⁸⁴, actualisée à la date du 11 mars 2021³⁸⁵. Cette carte, est réalisée à partir de différentes cartes, pour se tourner vers l'avenir tout en regardant le passé urbain de la ville. En effet, le bureau STUDIOLADA doit étudier les impacts du passé, des reconstructions successives car tout peut potentiellement être considéré comme important. En mars 2021, la ville était dans la 5^{ème} phase de discussion sur les 6 avant le passage à la Commission³⁸⁶ : Argumentation et représentation de la définition du périmètre SPR et du périmètre délimité des abords (PDA).

Le bureau d'étude travaille ensuite à partir de ces négociations pour émettre des propositions et attendre qu'elles soient validées³⁸⁷. Le dossier du SPR passe en dernier lieu devant la Commission Nationale pour être validé ou refusé. A la fin, une enquête publique est réalisée auprès des habitants³⁸⁸ pour averti des futurs changements sur la législation.

Dans cette partie, nous verrons d'une part que la formation d'un SPR n'est pas chose aisée. Il s'inspire de toutes les époques, pour que les secteurs pris en compte gardent une cohérence urbaine et historique. Ensuite, dans la deuxième partie, nous verrons que d'autres enjeux sont

³⁸³ <http://www.studiolada.fr/pa/spr-epinal>

³⁸⁴ Annexe 1

³⁸⁵ Rendez-vous officiel avec le service urbanisme.

³⁸⁶ Rendez-vous officiel avec le service urbanisme.

³⁸⁷ Rendez-vous officiel avec le service urbanisme.

³⁸⁸ Rendez-vous officiel avec le service urbanisme.

présents, au-delà du patrimoine, notamment économique et politique. Enfin, dans une troisième partie, nous verrons que la ville profite également de structures et de lien avec différents personnages servant la cause de la culture et de la valorisation patrimoniale.

a) Des inspirations du passé

Pour construire la réflexion et former le SPR, le comité de pilotage étudie l'histoire de la ville, sa position, son passé et ce globalement, puis en détail, quartier par quartier, rue par rue. Afin de construire un propos et s'intéresser à toutes les époques pour ne pas oublier un morceau d'Histoire et que chaque cas soit pris en compte, des historiens et le bureau d'étude se chargent du côté scientifique, afin de garder une cohérence.

Pour ses contours, les limites de la proposition du SPR sont figurées par les hachures sur la carte. Le trait rouge représente le périmètre autour des abords des Monuments Historiques.

Les hachures englobent le château jusqu'à la frontière avec le nouveau quartier résidentiel du parc du Moulin, datant des années 1970 et continué encore dans les années 2000. Ensuite, le tracé prend la rue Saint-Michel et le long du faubourg de Poissompré. De là, il redescend de façon à ne pas inclure le coteau entre le plateau de la Justice et le château.

La pointe du tracé reprend en centre-ville, remonte en direction de la Moselle, pour enfin redescendre et prendre avec lui le quartier de la reconstruction de la Seconde Guerre mondiale. Enfin, le tracé descend la rive gauche et retourne sur la rive droite, pour que les hachures prennent le sud de la ville et les bâtiments issus de l'ère industrielle³⁸⁹. Dans l'ensemble, la proposition du SPR complet dénombre 13 entités au sein de la ville³⁹⁰.

Pour comprendre l'importance de ce tracé point par point et quartier par quartier, mais aussi mesurer les enjeux de l'avenir, il nous faut analyser succinctement chacun de ces espaces dans leur originalité. A Epinal, le périmètre de délimitation est très difficile à fixer car plusieurs bâtiments et ensembles sont issus de différentes époques.

Cependant, tous les quartiers traités n'intègrent pas le périmètre du SPR. En effet, selon l'état de conservation des lieux, l'authenticité des bâtiments par rapport à l'année de construction, la position géographique et également son degrés de symbolique pour la ville, la ville peut également trouver des alternatives.

³⁸⁹ Annexe 1

³⁹⁰ Annexe 1

Pour le premier quartier, le centre historique le plus ancien, témoigne dans son ensemble de l'origine de la ville d'Épinal : au pied du château et autour de l'église Saint-Goëry, actuelle basilique Saint Maurice. La structure actuelle du secteur émane de la morphologie du bourg primitif, inséré entre la butte castrale et la Moselle. Il s'articule autour de la place de l'Âtre et de la place des Vosges, aujourd'hui protégée au titre des Monuments Historiques et se structure autour d'îlots denses et distincts et de rues sinueuses. Quasiment épargné par les destructions de guerre, le Grand Bourg est caractérisé par une forte continuité urbaine de façades alignées sur rues, très souvent sinueuses. Cet ensemble est structuré autour de deux places : la place des Vosges et la place de l'Âtre. Les typologies dominantes sont les immeubles du XVIIIe siècle dû aux nombreuses reconstructions du passé. Elles forment un ensemble cohérent dans leur volume, matérialité et usage. Dès lors que l'on franchit les anciennes portes et limites des anciennes fortifications, ce caractère homogène est évident. Les constructions sont en grande partie issues du XVIIIe siècle. L'état de conservation général est assez hétérogène, bien que le secteur soit un ensemble cohérent, la qualité architecturale de certains bâtis a été fragilisée par les remaniements successifs. Au fil du temps, l'implantation des commerces dans le bâti ancien a parfois privilégié des interventions liées à ces activités au détriment de la mise en valeur des édifices. L'état général du secteur atteste donc d'une authenticité qui parfois est au détriment de sa conservation et de sa mise en valeur qui doit devenir un des enjeux de ce projet. L'un des enjeux principaux pour le quartier est la préservation et la mise en valeur de ses qualités architecturales et de sa cohérence urbaine. Ici, intégrer ce quartier au SPR a pour but de renouveler l'image vétuste de certaines de ses façades et l'intégrer avec l'implantation des commerces et des restaurants sont les priorités du secteur. Le quartier du Grand Bourg serait ainsi, entièrement intégré au périmètre du SPR proposé au titre de son patrimoine exceptionnel et pour son homogénéité d'ensemble et d'authenticité.

L'éperon rocheux, la ruine du château et son parc témoignent de l'origine d'Épinal en dialogue étroit avec le secteur grand bourg. La structure actuelle du secteur est directement liée à la topographie. Cet ensemble incarne un élément patrimonial exceptionnel tant à l'échelle architecturale que du paysage. L'ensemble est aujourd'hui un site archéologique où certains édifices sont classés au titre des Monuments Historiques depuis 1992.

Si l'on ne prend que le château, il est caractérisé par un rapport spécifique à la ruine médiévale et des aménagements paysagers et architecturaux du XIXe siècle.

Les ruines du château ont fait l'objet de plusieurs campagnes de restauration dont la mise en valeur pittoresque de la ruine romantique³⁹¹ dans son jardin à l'anglaise au XIXe siècle. Les constructions dans le parc sont en grande partie issues du XIXe siècle ainsi que les aménagements paysagers. Sa situation géographique lui confère également un caractère très homogène. Le secteur a gardé à travers son usage de parc public l'authenticité du site et de ses constructions. L'un des enjeux principaux pour le secteur est la préservation et la mise en valeur de ses qualités architecturales et paysagères à l'échelle du secteur et du grand paysage.

Le site est actuellement entièrement protégé au titre du site archéologique du château et certains édifices sont protégés au titre des Monuments Historiques. Il s'intègre en continuité au bâti du Grand Bourg et des faubourgs depuis lesquels le site est accessible. Les liens fonctionnels et historiques entre la ville et le site du Château ainsi que la reconversion des îlots sont au cœur des projets actuels de la ville. Dans le cadre du SPR, cette situation peut sembler intéressante à intégrer au périmètre afin de garantir une cohérence d'ensemble.

Le secteur du Château pourrait être entièrement intégré au périmètre du SPR proposé au titre de son patrimoine exceptionnel et de son homogénéité d'ensemble et d'authenticité, ainsi que de l'enjeu paysager, historique et fonctionnel lié au Grand Bourg. De plus, il pourrait être entièrement intégré au PDA compte tenu des protections en place sur ce secteur qui ne fera pas l'objet de protection et de mise en valeur spécifique dans le cadre du SPR.

Ensuite, le quartier administratif de la Préfecture se constitue dès le début du XIXe siècle durant lequel il connaît un développement sur d'anciennes terres agricoles. Ce quartier témoigne de l'extension administrative de la ville à cette période et se détache très nettement du secteur Grand Bourg par son tracé orthogonal, linéaire et aéré autour duquel s'est implanté un bâti du XIXe siècle et du début du XXe siècle majoritairement remarquable. Lui aussi épargné des destructions de guerres, le quartier rassemble des constructions qui sont en grande partie issues du XIXe siècle et du début du XXe siècle comme nous l'avons vu dans la première partie. Cet ensemble est structuré par des tracés réguliers et bordés par des espaces publics remarquables, le Cours et le Petit Champ de Mars, implantés le long de la Moselle. Ici, les typologies se répètent et l'alignement des façades régulent le tout, aussi par l'homogénéité des matériaux. L'ensemble bâti forme un ensemble aux constructions stylistiques variées et remarquables. Ainsi, par sa composition marquée par les aménagements et le bâti du XIXe, le quartier est un ensemble cohérent et homogène. Ce quartier est donc un héritage du XVIIIe et

³⁹¹ Annexe 82, 83, 84.

du XIXe siècle, où les édifices remarquables n'ont pas subi de dommages et sont conservés. Par chance, il est rare que des façades doivent subir des travaux de ravalement. Le quartier a également préservé un rapport au paysage de la Moselle à travers ses aménagements urbains généreux et paysagers du XIXe siècle. Là aussi, l'enjeu pour ce quartier est la préservation et la mise en valeur de ses qualités paysagères à l'échelle du secteur et du grand paysage ainsi que la préservation et la mise en valeur de ses qualités architecturales et de sa cohérence urbaine. De ce fait, le quartier administratif de la Préfecture est actuellement et entièrement intégré au périmètre du SPR proposé au titre de son patrimoine et de son homogénéité d'ensemble et d'authenticité, représentant de son époque.

Le Rualménil, soit aujourd'hui le quartier de la Seconde Reconstruction, se constitue dès le XIe siècle et à partir du XIXe siècle pour le secteur gare durant lequel il connaît un développement résidentiel et artisanal sur d'anciennes terres productives. Il sera fortement impacté par la Seconde Guerre mondiale, mais il retrouvera après elle une nouvelle identité et cohérence. Sur l'île du Rualménil, des immeubles forment des îlots cohérents et homogènes. Entre la gare et la Moselle, des édifices s'implanteront selon une trame totalement redessinée, pour former un ensemble architectural et urbain singulier. De part et d'autre du pont, cette logique se retrouve et forme un ensemble cohérent représentant une valeur patrimoniale mémorielle de destruction de guerre. Entièrement reconstruit, cet ensemble offre un panel de bâtiments publics très contemporains comme la gare, la poste, des pavillons, une tour et des immeubles accolés. La composition des façades, avec la dimension des baies, les encadrements béton et les bandeaux de façade ; les matériaux employés, comme le béton, l'enduit de teinte rose évoquant le grès et les soubassement de pierre donnent à cet ensemble une unité singulière dans le centre ancien. Ainsi, par sa composition d'ensemble et son style architectural très lisible, le secteur est un ensemble cohérent très homogène. La trame viaire et le bâti hérité de la Seconde Reconstruction sont totalement préservés. Issus en grande majorité de la reconstruction ou plus récemment, les édifices ont conservé leurs qualités architecturales. Pour certains édifices, les interventions en façade, par l'introduction de la couleur ont affaibli l'authenticité de cet ensemble mais ces interventions restent réversibles. L'un des enjeux principaux pour le quartier est la préservation et la mise en valeur de ses qualités architecturales, urbaines et paysagères pour le secteur Rualménil, les rives de Moselle et le secteur gare.

Les aménagements urbains et architecturaux de la Seconde Reconstruction nécessitent une attention particulière à la préservation des matériaux et du second œuvre dans le cadre de projet de réhabilitation notamment énergétique pour, par exemple l'isolation du bâti. Pour autant, il

est possible d'envisager des opérations de renouvellement urbain en maintenant la cohérence de l'ensemble. L'espace entre la gare et la Moselle représente un fort enjeu paysager notamment au regard des espaces publics et de l'omniprésence de la voiture. Ainsi, la préservation, la sauvegarde et la mise en valeur de ce patrimoine spécifique tout en intégrant les problématiques liées à la nature en ville et à la mise en place d'un habitat de demain adapté en centre ancien sont ses principaux enjeux. De ce fait, par son patrimoine architectural et paysager et ses enjeux multiples, le secteur reconstruit est entièrement intégré au périmètre du SPR proposé.

La Seconde Guerre mondiale laissa des traces dans le parcellaire du grand bourg, puisque deux îlots furent en grande partie reconstruits pour donner suite à des destructions causées par les bombardements. Les parcelles étroites médiévales furent regroupées, permettant l'édification d'immeubles plus larges, conservant toutefois leur alignement avant destruction.

La ville veut mettre en avant un sentiment d'appartenance entre les citoyens et leur ville. En effet, ce que l'on appelle la « *structure de permanence* » est « *l'ensemble des traces et tracés historiques de la forme urbaine qui perdurent en tant que témoignage de son passé et de sa mémoire collective. C'est aussi un rapport de morphologie urbaine et sa temporalité, ainsi que la stratification spatiale qui en résulte. Elle est donnée par des singuliers du tissu par les éléments physiques du site ou des éléments du tissu urbain (viaire et bâti). Son rôle est déterminant dans le contrôle de la forme urbaine en générant en partie la structure de conformation.*³⁹² »

Par exemple, l'inclusion du quartier de la gare fut également un sujet de discorde. Ce quartier situé rive gauche est issu de la reconstruction après les démolitions de la Seconde Guerre mondiale, de ce fait, l'architecture dénote complètement de la rive droite, où se trouve le centre historique du XVIIe et XVIIIe siècle. Cependant, ce quartier fut pris en compte pour montrer la résilience d'un peuple meurtri par de nombreuses pertes humaines et matériels durant l'attaque des troupes ennemis mais également des destructions des troupes alliés afin de libérer la ville. La ville d'Epinal est fortement empreint de cette époque pendant laquelle des quartiers, voire des villes entières, ont dû être reconstruits. Ces nouvelles villes offrent de beaux logements, bien conçus et bien éclairés, du chauffage et des sanitaires, un confort domestique bien supérieur aux normes d'avant-guerre. Malgré son caractère d'urgence, la Reconstruction a représenté une opportunité sans précédent de répondre à l'insalubrité des villes, les

³⁹² Etude préalable du SPR.

moderniser, et a profondément transformé l'urbanisme et l'architecture. Aujourd'hui, le patrimoine de la Reconstruction est généralement mal connu, souvent mal-aimé³⁹³.

Toutefois, tous les secteurs ne s'intègrent pas de la même façon à la législation du SPR. Plusieurs autres quartiers restent aujourd'hui encore en réflexion vis-à-vis de leur implantation dans son périmètre. En effet, l'intérêt d'un SPR : « visent à protéger des villes, villages ou quartiers dont la conservation, la restauration, la réhabilitation ou la mise en valeur présente, d'un point de vue historique, architectural, archéologique, artistique ou paysager, un intérêt public.

Les espaces ruraux et les paysages qui forment avec ces villes, villages, ou quartiers un ensemble cohérent ou qui sont susceptibles de contribuer à leur conservation ou à leur mise en valeur peuvent également être classés. ». Par conséquent, si un ensemble est désigné ou vu avec un manque de cohérence, pas assez « remarquable » pour y être éligible, le quartier sera automatiquement requalifié avec une autre législation pour ne pas être mis à l'écart.

En effet, il serait incohérent d'inscrire une partie de la ville à un SPR, mais de laisser les bâtiments environnent sans aucune législation, car ils pourraient être victime de nouvelles transformations désordonnés si rien ne les protège.

Ici, plusieurs quartiers sont concernés : le quartier commerçant au sud de la rive gauche datant du XIXe siècle et plus globalement les quartiers Ouest et Nord-est datant du XIX, le faubourg Saint Michel, le faubourg d'Ambrail, le quartier Saint-Joseph, le quai de Dogneville et enfin le quartier Dutac (XIXe) longeant la gare et l'extension industrielle et artisanale de la rue d'Alsace (XIXe).

Par exemple, des quartiers trop hétérogènes, ayant subi de nombreuses transformations et des remaniement successifs seront intégrés au PDA³⁹⁴ s'ils se voient rejetés du SPR puisque : « *La protection au titre des abords n'est pas applicable aux immeubles ou parties d'immeubles protégés au titre des monuments historiques ou situés dans le périmètre d'un site patrimonial remarquable classé en application des articles L. 631-1 et L. 631-2*³⁹⁵. » En effet, le SPR reste un substitue au PDA.

Sur le site du ministère de la Culture, nous pouvons lire également que : « *Il est à noter que si les périmètres de protection des monuments historiques contenus dans le SPR sont suspendus*

³⁹³ Focus : *La Seconde Reconstruction*, Epinal, Pays d'Epinal Cœur Des Vosges. 2015. p. 22.

³⁹⁴ <https://www.legifrance.gouv.fr/codes/id/LEGIARTI000037667568/2018-11-25>

³⁹⁵ https://www.legifrance.gouv.fr/codes/article_lc/LEGIARTI000006845860

*dans le périmètre du site, ils continuent à s'appliquer pour les parties débordantes du périmètre du SPR. Ainsi, il pourra être utile de prévoir en parallèle l'institution d'un périmètre délimité des abords*³⁹⁶. », comme les cas présents.

Si nous prenons le cas du faubourg Saint-Michel, l'état de conservation et d'authenticité est globalement bon, mais peut ponctuellement être altéré par un manque d'entretien, un abandon ou des interventions ponctuelles en second œuvre, comme de la menuiseries. La situation géographique du faubourg génère également des problèmes d'insalubrité pour certains logements à cause de problèmes d'humidité et d'ensoleillement. Cela constitue un enjeu supplémentaire dans la préservation du secteur.

Le rapport au paysage de l'éperon rocheux, la gestion de ce coteau végétalisé ainsi que les cheminements qui relient le château du faubourg sont des enjeux importants de ce secteur. Donc, à l'instar du quartier précédent, le secteur ne présente pas une homogénéité et authenticité suffisantes pour être intégré au SPR. Cependant, pour répondre aux enjeux de préservation de qualité urbaine et architecturale de ce secteur en limite directe du SPR, la ville propose l'intégration au PDA de la totalité cette fois du secteur. Cependant, une partie du secteur pourra être envisagée au sein du SPR au regard des enjeux paysagers en lien avec le château et au regard des enjeux de préservation et de mise en valeur du bâti ancien de faubourg à proximité du Bourg³⁹⁷.

De même pour le faubourg d'Ambrail : le secteur est caractérisé par un bâti hétérogène. L'état de conservation et d'authenticité est globalement altéré par un manque d'entretien et des problématiques d'habitat insalubre liées à la topographie de l'éperon à proximité des immeubles d'habitation.

La présence de l'éperon rocheux au sein du quartier est l'un des enjeux de préservation majeur et avec lequel l'urbanisme doit composer. En effet, l'éperon rocheux se trouve être le coteau entre le château et ce faubourg.

La gestion de ces espaces boisés et de la topographie constitue un enjeu important à l'échelle des immeubles du secteur mais aussi à l'échelle de la ville. La situation de vallée encaissée génère des problèmes d'insalubrité pour certains logements (problèmes d'humidité et

³⁹⁶ <https://www.culture.gouv.fr/Regions/Drac-Grand-Est/patrimoines-architecture/UDAP/Les-sites-patrimoniaux-remarquables-SPR/La-mise-en-place-d-un-site-patrimonial-remarquable-SPR>

³⁹⁷ Étude préalable à la création d'un SPR.

d'ensoleillement), et constitue un enjeu dans la préservation du secteur. Le maintien de la continuité urbaine du faubourg est important. Outre quelques édifices, le secteur ne présente pas une homogénéité et authenticité remarquables. Cependant, pour répondre aux enjeux de préservation de qualité urbaine et architecturale de ce secteur en limite directe du SPR, nous proposons l'intégration au PDA de la totalité du secteur. Une partie du secteur pourra être envisagée au sein du SPR au regard des enjeux paysagers en lien avec le château et au regard des enjeux de préservation et de mise en valeur du bâti ancien de faubourg à proximité du Bourg³⁹⁸.

Parfois, des exceptions demeurent également. Le quartier Saint-Joseph se trouve dans la continuité directe du cœur historique avec le quartier de la préfecture. Il est organisé par un réseau viaire et une trame héritée de l'extension urbaine de la fin du XIXe et du début du XXe siècle. Il symbolise l'urbanisation de la ville entre deux guerres, celle ayant résisté à leurs destructions. Le parcellaire est régulier et s'est organisé en fonction de la Moselle et des coteaux. Le paysage de proximité et le cadre de vie associé sont des spécificités majeures du quartier. Cette qualité paysagère s'associe à une qualité urbaine et architecturale de grands équipements, de villas et maisons de villégiature. Le quartier présente des qualités architecturales, mais uniquement ponctuelles. De plus, le secteur est caractérisé par un bâti essentiellement de la fin du XIXe et de l'entre-deux-guerres, complété des interventions ponctuelles plus récentes et le bâti se trouve dans l'ensemble bien conservé. Les enjeux de ce secteur ciblent particulièrement la préservation, la sauvegarde et la mise en valeur de ces édifices remarquables d'intérêt patrimonial et des jardins. La préservation de sa qualité paysagère et la pratique de ce paysage (bords de Moselle et coteaux) sont également des atouts à valoriser. Donc, le patrimoine architectural et paysager du quartier, ainsi que ses qualités architecturales ponctuelles, justifient son intégration au sein du périmètre du PDA³⁹⁹

Il en va ensuite de même pour les autres quartiers datant du XIXe siècle, qui présentent tous les mêmes problématiques : Le quai de Dogneville, le quartier Dutac au nord, l'extension industrielle et artisanale de la rue d'Alsace et enfin l'extension XIXe du quartier ouest. Ces quartiers ont pour la plupart subi de grandes destructions à la Seconde Guerre mondiale et ne présentent aujourd'hui aucune homogénéité, des styles très variés, hétérogène et avec une qualité architecturale de certains bâtis qui a été fragilisée par les remaniements successifs.

³⁹⁸ Étude préalable à la création d'un SPR.

³⁹⁹ Étude préalable à la création d'un SPR.

Par exemple : Le quartier entre le Rualménil et la rive gauche, possède un certain ensemble remarquable datant du XIXe qui se caractérise avec la rue Léopold Bourg, la rue Boulay-de-la-Meurthe ou encore la Maison Romaine. Les édifices, dans leur diversité fonctionnelle et typologique, présentent un état de conservation et d'authenticité très hétérogène. La proximité direct du canal et de la Moselle pour le secteur est un enjeu majeur. Il ne semble pas tirer assez profit de cette qualité avec ses vues actuelles, ses orientations bâties et sa pratique. Le caractère remarquable des immeubles du XIXe et XXe siècle mérite d'en assurer la préservation et la sauvegarde. Compte tenu du caractère remarquable du patrimoine architectural ainsi que des enjeux paysagers liés à la proximité des rives de Moselle, nous proposons l'intégration du secteur au PDA. Toutefois le secteur présente un enjeu urbain et paysager important notamment pour l'axe rue Léopold Bourg ainsi que le lien avec le canal et la Moselle. Ces enjeux sont à évaluer précisément pour une intégration éventuelle dans le SPR⁴⁰⁰.

Nous pouvons donc voir que l'établissement des délimitations sur SPR et la prise en compte des quartiers est une longue réflexion et que chaque choix est réalisé, non seulement en fonction du passé historique du lieu, mais également par son état de conservation et si l'ensemble représente réellement un ensemble remarquable pour être associé au Site Patrimonial Remarquable. Cependant, pour les premiers quartiers où l'intégration au SPR ne fait aucun doute, le fait de prendre des cartes de plusieurs siècles différents⁴⁰¹ et de prendre en compte autant l'aspect de la mémoire patrimoniale montre que la ville s'inspire de son passé, de son Histoire, afin de réussir à se reconnecter avec les époques antérieures⁴⁰². En s'inspirant de cela, la municipalité crée un futur cohérent à son urbanisme, sa voirie⁴⁰³ et une cohérence sur le regard porté sur l'évolution de la ville pour la restituer en l'état. Ainsi, la Commission Nationale du Patrimoine et de l'Architecture peut comprendre et juger ou non favorable ce dossier au titre des sites patrimoniaux remarquables.

b) Pour répondre aux enjeux actuels et se tourner vers le futur.

Après la formation du SPR, se trouve d'autres enjeux qui touchent à des réalités contemporaines et qui peuvent devenir des atouts pour la ville à la suite de la mise en place de cette nouvelle législation et des arguments pour les tiers qui y seraient défavorables ou réticents. Par manque

⁴⁰⁰ Étude préalable à la création d'un SPR.

⁴⁰¹ Annexe des cartes du SPR

⁴⁰² Rendez-vous officiel - 11 mars 2021 : Service de l'urbanisme.

⁴⁰³ Étude préalable à la création d'un SPR.

de connaissance et par inquiétude d'un domaine méconnu, il arrive que des propriétaires ne soient pas forcément favorable à la mise en place d'une législation concernant le code du patrimoine lorsqu'il s'agit de leur propriété.

Les avantages économiques de ce titre peuvent être à plusieurs niveaux. D'une part, les sites patrimoniaux remarquables font l'objet d'un Plan de Valorisation de l'Architecture et du Patrimoine (PVAP) et d'un Plan de Sauvegarde et de Mise en Valeur (PSMV)⁴⁰⁴. Grâce à la loi Malraux qui encadre la législation autour du droit financier en immobilier, lorsqu'une parcelle se trouve dans ses plans une fois approuvés, les propriétaires ou les investisseurs concernés bénéficient d'avantages fiscaux sur leurs impôts fonciers pour des travaux, soit par une réduction de 30% pour les PSMV et 22% s'il s'agit d'un PVAP⁴⁰⁵. Ces réductions s'appliquent pour les opérations de transformations, restaurations, reconstructions de toitures ou des travaux de démolitions imposées par les autorités qui délivrent le permis de construire des immeubles inclus dans le SPR ou dans des quartiers anciens⁴⁰⁶ qui font l'objet d'une restauration d'utilité publique⁴⁰⁷.

Le but est ici d'attirer à l'achat de biens dans ces ensembles afin d'éviter au maximum un ressentiment et délaissement des quartiers protégés, pour contrer un effet « de peur de la législation », face au code du patrimoine et au code de l'urbanisme (Article L.313-1)⁴⁰⁸.

En effet, ces lois n'ont pas pour fonction de se mettre au travers des libertés des riverains et des propriétaires, mais ont pour fonction d'agir avec une réglementation stricte afin de : « *permettre une évolution harmonieuse et contemporaine des cités sans mettre à mal cet héritage urbain. La création et mise en valeur d'un secteur sauvegardé est une réponse à la question de la conservation du patrimoine bâti ancien face aux enjeux urbanistiques*⁴⁰⁹. »

D'autre part, ces protections poussent toujours vers une amélioration d'extérieur comme de l'intérieur. De ce fait, par la loi, le bâtiment est entretenu, en bon état et esthétiquement beau, ce qui lui fera prendre automatiquement plus de valeur qu'un bien non entretenu, non protégé, à la transaction. C'est également l'une des choses qui peut être un inconvénient comme un

⁴⁰⁴ Rendez-vous officiel 11 mars : Service de l'urbanisme.

⁴⁰⁵ Rendez-vous officiel 11 mars : Service de l'urbanisme.

⁴⁰⁶ <https://droit-finances.commentcamarche.com/immobilier/guide-immobilier/397-loi-malraux-la-reduction-d-impot-malraux>

⁴⁰⁷ <https://www.loi-malraux-immobilier.fr/>

⁴⁰⁸ <https://www.loi-malraux-immobilier.fr/loi-malraux-qu-est-ce-qu-un-secteur-sauvegarde-482.php>

⁴⁰⁹ <https://www.loi-malraux-immobilier.fr/loi-malraux-qu-est-ce-qu-un-secteur-sauvegarde-482.php>

avantage pour des tiers différents. Cependant, hormis économiquement et matériellement pour des propriétaires, la législation impacte un minimum la vie du quotidien des riverains.

Depuis août 1962, des villes à l'architecture traditionnelle disposent de secteurs sauvegardés grâce à la loi Malraux pour conserver leur patrimoine architectural et concilier deux impératifs des années 1960 ; l'avancée des travaux d'urbanisme et des constructions modernes en plein essor, et la difficulté de veiller sur notre patrimoine bâti. Ainsi, en 1962, le ministre de la Culture poursuit son initiative politique avec les « *secteurs sauvegardés* » afin de protéger le patrimoine historique, qui suscite encore aujourd'hui la fierté des habitants de chaque ville et éviter les destructions : « *au bénéfice d'une reconstruction sans aucun rapport avec la ville traditionnelle*⁴¹⁰ ». Selon la loi, un secteur sauvegardé consiste en un « secteur présentant un caractère historique, esthétique ou de nature à justifier la conservation, la restauration et la mise en valeur de tout ou partie d'un ensemble d'immeubles »⁴¹¹. Appliqué au secteur historique, les travaux visent à introduire les normes modernes de confort et d'habitabilité, à remettre en état le gros œuvre en conservant le caractère des façades et éventuellement des cages d'escalier etc⁴¹².

Cette loi Malraux vient aussi en aide au projet « Epinal au cœur », initié en 2018 et prévu jusqu'en 2023, par l'opération programmée d'amélioration de l'habitat et de renouvellement urbain (OPAH-RU). Cette opération a pour objectif de revitaliser les centres-villes en y ajoutant les enjeux urbains et paysagers qui peuvent être traités dans d'autres cadres et sur d'autres thématiques.

Pour former le périmètre de l'OPAH-RU, le service a inévitablement besoin de savoir quel quartier pourrait être placé en prioritaire car le périmètre de l'OPAH-RU est sensiblement le même que le SPR. De plus, le périmètre de l'OPAH-RU se base sur le SPR pour être et rester en adéquation avec les autres enjeux, tout en sachant que la ville a préféré voir très large au début de la demande du SPR mais que le SPR serait largement réduit à la fin des négociations. Bien que certains quartiers aient été rejeté et resté au stade d'étude du SPR mais déplacé vers un PDA, cela n'enlève en aucun cas les actions futurs de protections et de revitalisation puisque cela se fera mais par rapport aux Monuments Historiques.

⁴¹⁰ <https://www.culture.gouv.fr/Le-ministere-de-la-Culture-a-60-ans/60ans60dates/vendredi-3-aout-1962-Loi-sur-les-secteurs-sauvegardes-dite-loi-Malraux>

⁴¹¹ <https://www.loi-malraux-immobilier.fr/loi-malraux-qu-est-ce-qu-un-secteur-sauvegarde-482.php>

⁴¹² Pierre Merlin, *L'urbanisme*, « Que sais-je ? », Paris, Puf, 2009. p. 87.

En ayant le SPR, le service urbanisme, renouvellement urbain et développement durable peut commencer à prendre des initiatives pour le centre-ville et l'habitat. Pour refaire la ville de demain et toujours être respectueux du patrimoine, ce service travaille au côté de M. Charlery, Architecte des Bâtiments de France et de la DRAC.

Par exemple, la pose possible de balcons, la rénovation des façades sont des points sur lesquels les services doivent travailler ensemble et toujours prendre en compte le SPR. Autre exemple, l'intégration de locaux à vélo dans les rendez-de-chaussés des logements vacants et laissés à l'abandon dans le centre historique représentent aussi une part de leur travail. En effet, ce sont des usages dont la population urbaine a besoin si la ville veut inciter à utiliser des modes de déplacement plus respectueux de la nature, de l'air et des bâtiments.

Les projets de l'OPAH-RU sont multiples. En plus de travailler sur le SPR, cette opération lutte également contre l'abandon des logements en centre-ville (1 logement sur 5 est inoccupé) et contre l'habitat indigne (LHI) en forçant les propriétaires à rénover les logements.

Aussi, végétaliser les cœurs d'îlots et pouvoir lier des usages contemporains tout en préservant le patrimoine sont aussi des enjeux pour la ville. En réalisant ce travail, la municipalité réfléchit à la façon dont les riverains pourraient vivre dans le centre dans les meilleures conditions, avec un espace adapté aux besoins contemporains, de manière confortable et à long terme.

Grâce au SPR, le service urbanisme, renouvellement urbain et développement durable peut travailler sereinement aux exemples cités précédemment en bon accord avec la Direction Régionale des Affaires Culturelles et l'ABF⁴¹³.

Redynamiser le centre bourg offre la possibilité et une chance d'améliorer l'attractivité de lieux longtemps délaissés. Le rayonnement du territoire et l'image de marque du territoire seront ainsi revalorisés.

Le label « Fondation du Patrimoine » peut être accordé aux sites patrimoniaux remarquables et les sites classés au titre du code de l'environnement⁴¹⁴. Par ce label, les propriétaires peuvent demander une aide financière ou déduction fiscale de 50% à 100% sur le prix total des travaux lorsqu'il s'agit de travaux de restauration extérieurs.

Ensuite, l'enjeu urbain que l'on trouve lors d'un classement au titre des sites patrimoniaux remarquables est de préserver et mettre en valeur des qualités architecturales et garder la

⁴¹³ Rendez-vous téléphonique avec Madame SION. 15/06/2021.

⁴¹⁴ <https://www.fondation-patrimoine.org/soumettre-un-projet/defiscaliser-travaux>

cohérence urbaine et historique d'un ensemble pour le futur dans son architecture. Les bâtiments et les îlots sélectionnés pour leurs intérêts garderont une homogénéité et les dégâts seront limités.

Enfin, les enjeux patrimoniaux et symboliques pour la ville sont multiples.

A l'instar de villes comme Saint-Dié⁴¹⁵, le SPR prend en compte non seulement des quartiers moyenâgeux et datant de l'époque moderne, mais également des ensembles qui esthétiquement, peuvent déplaire. Avec le temps, les immeubles modernes des années 1950 ont vieilli, les façades présentent souvent des dégradations, et les installations électriques et sanitaires d'origine ne sont plus conformes aux règles de construction actuelles.

Souvent considérée comme austère et monotone, l'architecture de la Seconde Reconstruction subit parfois au cours de campagne de restauration des changements de style, avec des placages de matériaux plus rustiques, qui tendent à dénaturer son caractère et son originalité. Les projets de restauration s'attachent désormais à respecter l'unité architecturale historique des ensembles de bâtiments, en évitant un retour au pittoresque censé atténuer leur monotonie.

Les groupes de bâtiments homogènes, conçus en tant qu'ensembles unitaires, devraient toujours être compris et considérés comme tels lors de la reconstruction⁴¹⁶.

Les immeubles de la Seconde Reconstruction ont des caractéristiques similaires que l'on retrouve dans de nombreuses villes, elles aussi prises d'un SPR : des façades bien ordonnées, bien composées, encadrements de fenêtres saillant en ciment moullé et des corniches de toit en surplomb. Les villes vosgiennes ont des caractéristiques communes très fortes. On retrouve ainsi des styles de bâtiments similaires à Epinal, Gérardmer ou La Bresse, ce qui donne à ces villes un air de famille. On retrouve également certaines constantes architecturales et urbaines dans l'ensemble des villes plus lointaines reconstruites à la même époque, comme Brest ou le Havre.

La nécessaire modernisation des villes qui a été rendue possible par les destructions provoque donc une certaine uniformisation. Des centres de villes ou de villages typiques ont disparu, ce qui ne va pas sans une certaine perte de mémoire et d'identité. La ville traditionnelle est le

⁴¹⁵ <https://www.facebook.com/watch/?v=1092412477566092> : Introduction et résumé du colloque : Architecture et l'urbanisme de la 2nd Reconstruction en France. Protéger, valoriser, intervenir. Actualité et avenir d'un patrimoine méconnu. 22, 23 et 24 mai 2018.

⁴¹⁶ Wieser S. (dir.), *Les reconstructions des années 1920 et 1950 en Lorraine, Un renouveau architectural et urbain*. Villers-lès-Nancy, La Gazette Lorraine, 2011. p. 104

résultat de la stratification de réalisations de différentes époques. Cette dimension est remplacée durant la Seconde Reconstruction par des ensembles unitaires qui ont aujourd'hui pris place dans l'histoire des villes et demeurent les témoins d'une période où, à un contexte de destructions de grande ampleur, s'ajoutaient des problèmes d'insalubrité ainsi qu'une grave crise du logement : en moins d'un demi-siècle la masse de la bâtisse française a doublé⁴¹⁷. Ces réalisations, qui sont par ailleurs empreintes d'un certain nombre de qualités, méritent ainsi d'être reconsidérées dans ce contexte⁴¹⁸. La grande incertitude des esprits, au moment des reconstructions, est caractéristique d'une société brusquement mise en présence d'un problème que, faute d'une culture appropriée, elle sait mal maîtriser. L'ampleur des travaux à accomplir n'a eu d'égale que le manque de cohérence, le caractère improvisé, parfois audacieux, souvent médiocre, des résultats⁴¹⁹. Enfin, en pleine tension, l'importante innovation législative est légiférée le 4 août 1962, qui, pour la première fois, préconise à l'échelle d'une ville un certain traitement de zones bâties définies comme patrimoniales. C'est donc dans la continuité de cette démarche, que les différents services travaillent encore à écarter la circulation du centre et à réhabiliter les ensembles.⁴²⁰

A travers les siècles et les civilisations, sans que ceux qui l'édifiaient ou la vivaient en soient conscients ou en eurent l'intention, la ville a joué un rôle mémorial de monument pour des événements. Paradoxalement, ces nouveaux bâtiments n'ont pas été élevés à cette fin⁴²¹. Bien que pour certaines pensées, il est un sacrilège que de toucher aux cités du passé, nous devons continuer d'y habiter et de les habiter comme par le passé. Une fois reconstruit, ce quartier est en quelque sorte devenu garant de l'identité, personnelle, locale, nationale et humaine de la ville. Toutefois, il faut savoir mesurer chaque propos et chaque actions, sous peine d'enfermer une ville dans un passé révolu⁴²².

Après être passé d'une phase de construction et d'acquisition dans les siècles passés, nous passons aujourd'hui dans une phase de préservation ou d'appréciation de ce qui nous entoure⁴²³. L'avenir architectural de ces quartiers se définit donc aujourd'hui autour de ce SPR mais

⁴¹⁷ Babelon J.P, Chastel A., *La notion de patrimoine*, Paris, Liana Levis, 2000. p. 91

⁴¹⁸ *Ibid*, p. 70

⁴¹⁹ *Ibid*, p. 89

⁴²⁰ *Ibid*, p. 90

⁴²¹ Choay F., *L'Allégorie du patrimoine*, Paris, Seuil, 1992. p. 135

⁴²² *Ibid*, p. 135

⁴²³ Babelon J.P, Chastel A., *La notion de patrimoine*, Paris, Liana Levis, 2000. p. 107

également autour d'autres législations telles que le PDA et le PLU (plan local d'urbanisme), pour que chaque futur travaux tirent vers une amélioration et l'harmonisation des lieux.

Pour informer les propriétaires sur cette mise en place de cette nouvelle législation, de la médiation sera faite à l'égard des propriétaires compris dans le secteur. Ainsi, tous pourront être informés de quoi ils relèvent, de leurs possibles nouvelles obligations mais également de leurs droits en matière de rénovation.

c) Afin de valoriser au mieux le patrimoine en comprendre les enjeux.

La perspective d'étudier et de comparer les SPR de d'autres villes n'étant pas possible, je choisis dans cette partie d'introduire la valorisation patrimoniale des différents acteurs de la ville et ses différentes formes.

Après plusieurs rendez-vous avec M. Grieneisen, remplaçant de Mme. Helene Sion au service Habitat et Renouveau urbain en charge du SPR, il m'expliqua qu'il était difficile d'obtenir des informations sur les SPR des autres villes et que ces informations restaient auprès de l'Architecte des Bâtiments de France. De plus, il n'a pas été possible pour moi de comparer les modes de fonctionnement avec des villes comme Saint-Dié ou encore Remiremont, puisqu'en plus de n'être que très peu diffusés, tous les territoires sont très différents. En effet, chaque cas est très spécifique et est sélectionné pour son degré de « remarquabilité ». Cependant, sur internet, nous pouvons remarquer que la mention des SPR est référencée « Sites patrimoniaux remarquables » sur le site [Atlasdupatrimoine.fr](http://atlasdupatrimoine.fr)⁴²⁴. Sur ce site, j'ai pu observer que des SPR étaient présents sur les villes de Moyennoutier, Saint-Dié, Gérardmer, Remiremont et Plombière-les-Bains mais sans information.

J'ai donc fait le choix pour cette dernière partie de me pencher sur l'amélioration de la qualité de vie en valorisant le patrimoine mais tout en ayant un impact même minime sur l'intégration d'un centre historique au tissu urbain. Après l'avoir intégré de façon physique à la voirie et aux bâtiments avec une législation stable et pérenne, différentes institutions travaillent ensemble pour intégrer ce centre-ville aux habitudes humaines, par des événements culturels, festifs, des marchés ou encore par la mise en place d'espace vert. Depuis plusieurs années, le mot d'ordre est également de « revitaliser » le centre-ville.

⁴²⁴ <http://atlas.patrimoines.culture.fr/atlas/trunk/>

En plus des enjeux politiques autour de la création d'un Site Patrimonial Remarquable, la ville met en avant le lien entre différents services pour améliorer le quotidien et le cadre vie avec des gestes simples. Les différents services de la mairie travaillent simultanément sur différents projets pour une mise en valeur complète du patrimoine, de l'architecture mais également des espaces verts. Par exemple, la création d'évènement et la mise en place des projets d'évènements culturels peuvent participer à la valorisation complète des espaces en centre-ville.

Si nous prenons l'exemple de la fête des Images, elle participe à la valorisation du patrimoine et de l'architecture de la ville par l'intégration du patrimoine imager, issu de l'Imagerie d'Epinal. Pour ce projet, la personne engagée est Damien Fontaine⁴²⁵, un metteur en scène prisé dans le domaine de la valorisation patrimoniale par l'image ayant été sélectionné pour des spectacles à Lyon, Paris ou encore Dubaï. Par ce projet, la ville peut raconter les siècles d'autrefois en mettant en avant son patrimoine matériel devenu indissociable d'elle, l'Imagerie et le patrimoine bâti moyenâgeux.

En 2020, le parcours pédestre des illuminations allait des devantures de la mairie, pour aller ensuite vers la place des Vosges, la place de l'Atre et enfin aller vers le chemin des remparts en passant par la façade de la Basilique, pour sortir par le faubourg d'Ambrail.

Pour réaliser ce type de projet, des questions gravitent autour de l'axe culturel, comme des questions de sécurité, des contraintes techniques par rapport aux sons et l'espace dans lequel se trouve l'évènement et des contraintes financières avec un budget à respecter. Enfin, pour ce type d'évènement, la ville se doit de prendre en compte les attentes de la population afin de viser tous les publics.

En plus de la valorisation du patrimoine par l'évènementiel, la ville matérialise les anciennes limites médiévales des murailles, portes et tours, par l'installation d'espace vert. Pour ce cas, les élus à la culture travaillent en lien avec le service Cadre de vie et Espace vert. Par exemple, l'ancienne tour du Voué est aujourd'hui matérialisée par un carré de plantes, où les mesures avaient été laissées par les archéologues ou encore, l'arrondi des anciennes tours est matérialisé par des plaques de pierre en grès rose issues des carrières à Epinal. Très récemment, la ville a travaillé sur l'aménagement d'un espace vert pour que l'ancienne tour de la Fontaine Saint-Goëry figure réellement sur l'espace public.

⁴²⁵ <https://www.damienfontaine.com/>

Ensuite, la valorisation du bâti moyenâgeux peut aussi se faire de façon plus « radical » mais tout en œuvrant davantage à l'ouverture de la ville au tissu urbain et surtout au quartier historique. Comme vu précédemment, le simple fait de transformer un parking en esplanade fut déjà un moyen d'aérer, ouvrir l'espace et amoindrir le nombre de voiture, pour rendre les rues plus agréables et surtout mieux conserver les bâtiments environnant. Toutefois, nous pouvons également voir une volonté de « reconstruire à l'identique » les lieux du passé qui ont pu être transformés parfois trop activement pour céder aux besoins de la population et de la ville à un moment précis.

Malgré les reconstructions à l'identique, la ville notifie tout de même par une couleur différente sur la muraille, ce qui est d'origine ou non. De même pour les limites au sol, une délimitation de couleurs avec un panneau indique que se trouvait à cette endroit, une porte ou une muraille. Aujourd'hui, certains pans de la muraille se trouve complètement intégré au bâti. Aussi, lorsqu'une tour ou un bout de mur est remonté à la même hauteur que par le passé, les pierres utilisées sont le plus souvent d'origine.

Pour libérer les anciennes murailles des bâtiments construits ultérieurement, la ville use de plusieurs techniques afin de récupérer ce qui lui appartenait par le passé. En effet, il arrive que la ville rachète des espaces ou des maisons complète afin de les démolir, comme nous pouvons avoir l'exemple à côté de l'espace vert marquant l'emplacement de l'ancienne tour de la Fontaine, Rue-entre-les-deux-portes.

Comme nous pouvons le voir sur les photographies et les gravures, il est attesté depuis plusieurs années que les murailles se trouvent bien derrière ces immeubles. Le souhait de la ville et de M. Grasser seraient donc de racheter le maximum d'immeubles aux privés et ainsi de pouvoir abattre un à un les bâtiments pour revoir la muraille au complet. Si cela se fait jusqu'à terme, la voie publique piétonne n'en serait qu'encore plus agréable à emprunter et le centre-ville historique se fonderait davantage dans le tissu urbain tout en étant visible et non caché dans un îlot. Cependant, le rachat de bâti est une manœuvre onéreuse et peut être un processus long voire mettre un temps indéterminé puisqu'il en va du désir des propriétaires de vendre un bien à la ville. Ce mécanisme d'achat/démolition a déjà fait ses preuves afin d'aérer l'espace et ouvrir le tissu urbain dans le faubourg Saint-Michel, où certains bâtiments étaient victimes du délaissement des propriétaires ce qui donnaient des façades et des intérieurs inoccupés et en mauvais état.

Enfin, la quatrième et dernière solution est d'investir, refaire et créer. Grâce à cela, les habitants ont pu redécouvrir des espaces datant du Moyen-Age et occupés par des friches industriels délaissées. En plus du processus de démolition d'une partie des logements, l'espace rue Saint-Michel occupé aujourd'hui par la patinoire, la bibliothèque, le cinéma et le centre d'art contemporain de la Plomberie (et bientôt le Centre d'Interprétation de l'Architecture et du Patrimoine (le CIAP)) fut auparavant un espace délaissé et difficile d'entretien dû au coteau très humide du château qui jouxte ces bâtiments. Aujourd'hui, cet espace se trouve aéré et accessible à pied et à vélo, possède un large parking et n'est qu'à quelques mètres du centre historique.

Autre cas, la Tour Chinoise a été rénovée grâce à un grand investissement de la part de ville d'Epinal. Au XVIIIe siècle, le château fut le jardin privé de C. Doublat, trésorier des Vosges, qui le remanie en jardin à l'anglais dès 1804. Son successeur en propriété est Paul Brocart, dit Lormont, qui en fit don à la ville en 1857⁴²⁶. L'accès à sa demeure située rue d'Ambrail, se faisait par un escalier en colimaçon dans une Tour Chinoise⁴²⁷, en référence à la mode des « Chinoiserie » et aux influences du XIXe siècle. A l'instar du château, la tour fut classée Monument Historique en 1992. Cependant, la crise économique de 2008 empêcha de décrocher les fonds pour sa rénovation. Celle-ci se fit donc entre 2010 et 2012, grâce à un partenariat entre la Fondation du Patrimoine et la collectivité⁴²⁸.

Après la modification du bâti, la ville met en place, au côté de l'Office du tourisme, un circuit retraçant l'histoire de la ville. Un marquage au sol des faits et lieux historique est donc réalisés. Ce type de médiation est en général très appréciée des touristes mais également des riverains qui peuvent constater que le patrimoine de la ville est valorisé par un parcours pédestre⁴²⁹⁴³⁰. Des plaques sont présentes pour guider les personnes qui ignoraient les trésors culturels et patrimoniaux nichés entre les murs de la ville. De plus, un traditionnel « petit train » touristique est mis en place pour les personnes ne souhaitant pas suivre le parcours pédestre. L'installation de petites plaques ou stèles explicatives est également une démarche simple et appréciée du grand public⁴³¹.

⁴²⁶ Grasser J., *Un siècle d'image*, Haroué, Edition Gérard Louis, 1994. p. 12.

⁴²⁷ Annexe 82

⁴²⁸ M. Grasser

⁴²⁹ <https://www.tourisme-epinal.com/decouvrir/offres-groupes>

⁴³⁰ Annexe 85, Annexe 86

⁴³¹ Annexe 87, Annexe 88

Il y a plusieurs années, M. Grasser eut l'idée de mettre le blason familiale, le nom et les dates de vies des chanoinesses aux dessous de leurs anciennes demeures, rue du Chapitre. Grâce à ces petits panneaux, il a tout d'abord sauvé les bâtiments d'un avenir incertain pour cause de délaissement complet, mais aussi ; il a réussi à intégrer une rue ancienne dans le tissu urbain de façon pérenne et également dans les habitudes des riverains, des habitants et des touristes, puisqu'en devenant une rue « touristique », elle fut de plus en plus empruntée. De là, de multiples commerces et restaurants s'y sont installés. En parallèle, les anciens noms des rues sont parfois mis à côté des panneaux contemporains pour rappeler l'histoire de certaines rues et le passé de la ville⁴³².

Enfin, des panneaux explicatifs en guise de médiation sont installés dans le centre et au château et des panneaux guidant les touristes sont mis en hauteur pour indiquer le parcours touristique à suivre.

Bien que la ville (sans compter les élus locaux) ne possède pas de personnes spécialement dédiée à la sauvegarde, la conservation ou la régis du patrimoine bâti dans les équipes techniques en plus de M. Charlery, la ville et la communauté de communes ont déjà entamé un certain nombre de démarches visant à la reconnaissance du patrimoine bâti, sa protection et sa mise en valeur. A travers différents labels (Citergie, 4 fleurs, jardins et balcons fleuris, validation du principe d'éco-quartier sur le centre-ville, dont le périmètre est en réflexion), la ville veut aujourd'hui se démarquer des autres villes historiques malgré sa taille moyenne et son nombre d'habitants stagnants⁴³³.

Depuis 2014, la ville et 63 autres communes du « Pays d'Epinal Coeur des Vosges » sont labélisées « Pays d'art et d'histoire »⁴³⁴ pour : « sensibiliser les habitants du territoire aux nombreux patrimoines du cœur des Vosges, afin que chacun puisse en prendre conscience, les mettre en valeur et les protéger⁴³⁵ ». Cela se traduit par la sensibilisation des habitants à leur patrimoine et leur cadre de vie, l'initiation du jeune public à l'architecture, au patrimoine et à l'urbanisme, ainsi que l'incitation à un tourisme de qualité en dynamisant le territoire.

Dans ses projets, nous pouvons voir la revitalisation du centre-ville d'Épinal, au-travers du projet « Épinal au cœur » inscrit dans le cadre du programme national « Action cœur de

⁴³² Annexe 89, Annexe 90

⁴³³<https://pays-epinal.fr/presentation/>

⁴³⁴ <https://www.vosgesmatin.fr/edition-d-epinal/2019/09/17/le-pays-d-epinal-veut-etre-fier-de-son-patrimoine>

⁴³⁵ <https://pays-epinal.fr/pah/>

ville »⁴³⁶. Ce projet a pour objectifs d'améliorer l'habitat au centre-ville, valoriser le patrimoine historique, dynamiser les commerces et enfin faire la promotion du développement durable.

Dans ces actions, nous pouvons compter la restauration et la mise en valeur de la place de l'Atre et de la place Edmond Henry et la réalisation de fouilles archéologiques (château, quartier du Chapitre, Chapelle des Hospitaliers de Saint-Jean de Jérusalem). Dans le futur, la ville compte également travailler sur la requalification du parvis du MUDAAC et l'ouverture publique du jardin, la réhabilitation d'immeubles vétustes en centre-ville et enfin la création du Centre d'Interprétation d'Architecture et du Patrimoine.

De plus, plusieurs travaux seront engendrés. Huit bâtiments abandonnés et devenant problématiques auront droit à des restaurations puisque, par ce label, la ville peut désormais contraindre des propriétaires privés à réhabiliter leur immeuble⁴³⁷ et enfin, un projet en cours mené par le CAEU depuis 2008 continue pour une campagne de ravalement de façade et travailler sur la colorimétrie des façades.

L'ouverture du Centre d'Interprétation d'Architecture et du Patrimoine⁴³⁸ est une véritable aubaine pour répondre aux enjeux contemporains de la préservation du patrimoine mais aussi et surtout sa diffusion. En effet, le CIAP pourra fournir aux habitants un outil d'appropriation de leur territoire et de ses composantes historiques, patrimoniales et urbanistiques en y présentant les étapes successives de la constitution du territoire, contextualisées, par rapport aux données géologiques, géographiques, historiques, politiques, religieuses, socio-économiques et techniques. Ensuite, il a pour objectif de sensibiliser la population aux enjeux de l'évolution architecturale, urbaine et paysagère afin de l'impliquer davantage dans la réalisation de projets de mise en valeur du patrimoine. Dans ce cadre, le CIAP constitue un lieu privilégié d'information et de débats sur les projets d'urbanisme et les chantiers en cours. Enfin, il sera un lieu d'échanges et de partage des connaissances concernant le territoire grâce aux nombreuses animations qui seront mises en place dans le cadre du Pays d'art et d'histoire. Par ces animations, le CIAP place l'individu au cœur du territoire. Il devient acteur de l'espace et de l'histoire qu'il occupe, visite, (re)découvre.

L'ensemble sera conçu dans le but de proposer une découverte ludique et pédagogique, ne nécessitant aucun prérequis afin de permettre une appréhension par tous les publics. Ce Projet

⁴³⁶ <https://www.cohesion-territoires.gouv.fr/programme-action-coeur-de-ville>

⁴³⁷ <http://pays-epinal.fr/pah/>

⁴³⁸ <https://www.vosgesmatin.fr/edition-d-epinal/2019/09/17/le-pays-d-epinal-veut-etre-fier-de-son-patrimoine>

Scientifique et Culturel⁴³⁹ a été rédigé en concertation avec le Comité scientifique du CIAP, composé des principaux acteurs du patrimoine sur le territoire, des élus et des représentants d'associations.

De plus, le CIAP s'inscrit et se lie directement à son environnement. Il se trouvera à proximité du centre-ville, de l'enceinte médiévale et du faubourg Saint-Michel, et pour la partie culturelle : à proximité de la bibliothèque, du cinéma et du centre d'art contemporain « La Plomberie ». Il en va donc d'une certaine logique que ce bâtiment se trouve à cette place.

Pour effectuer au mieux son travail et parvenir à ses objectifs, l'établissement

Pour avoir une vision d'ensemble et une lecture approfondie du sujet, le CIAP pourra s'appuyer sur des sources très diverses, comme par le biais d'iconographies, cartographies, documents d'archives, interviews, schémas et des plans permettant de refléter le caractère très variés des paysages du territoire et ses spécificités. Les expositions permanentes donneront ainsi envie aux visiteurs d'aller plus loin, d'explorer les alentours, de se balader, d'observer les évolutions et l'histoire du territoire. Un parcours allant du plus général au plus particulier⁴⁴⁰ sera proposé, où le visiteur sera muni de dispositifs accessibles à tous, avec comme fil conducteur les courts-métrages. Avec tout ce travail, le CIAP pourra satisfaire un public très divers : individuel, familial, scolaires, sans distinction d'âge, de degré de connaissance avec les sujets développés, de capacité d'apprentissage ou de mode de déplacement⁴⁴¹.

Ensemble, toutes ces institutions luttent donc pour la mise en valeur du patrimoine local. Et l'ouverture et l'intégration du centre-ville historique au tissu urbain. Cependant, tout cela reste un complément de la législation et des faits historiques engendrés depuis plusieurs siècles.

Dans cette troisième partie, nous avons donc pu comprendre que l'intégration d'un centre historique peut se faire de plusieurs façons : naturel où cela agit simultanément avec les événements historiques, socio-économique et religieux, douce mais aussi plus brutale.

La manière douce s'opère avec une législation adaptée, de la médiation et une valorisation qui vient de plusieurs instances : le ministère de la Culture, la collectivité et d'autres institutions et divers acteurs, comme le CIAP.

⁴³⁹ CIAP – Projet Scientifique et Culturel (pdf)

⁴⁴⁰ AS note méthodologique – CIAP Epinal. (pdf)

⁴⁴¹ *Ibid*

La manière dite « forte » est cependant un passage obligatoire dans certains cas, si les autorités veulent un réel avancement rapide et significatif. Cette manière reste onéreuse et peut engendrer des coûts supplémentaires et mécontentement des riverains.

Toutefois, sans préparer sa protection et sa valorisation en amont et en aval, le centre historique reste délaissé et un quartier ordinaire, hormis les personnes qui ont connaissance du passé. Cependant, malgré les projets mis en place, plusieurs cotés négatifs ressortent et un travail simple peut être fait pour améliorer encore la valorisation de ce patrimoine. Par exemple, pour le cas de la fête des Images 2021, j'ai pu suivre le service urbanisme et bâtiment afin d'aller prendre les mesures des murailles et des tours pour transmettre ainsi les données. Cependant, ces données se trouvent depuis un long moment dans les archives de M. Grasser et au musée du Chapitre en salle 2 dans l'exposition sur l'Archéologie à Epinal. De ce fait, il y a possiblement une faille et un manque de communication dans certaines informations scientifiques qui représentent la base de la valorisation ou des faiblesses dans le fonctionnement global. D'autres cas similaires pourraient suivre, mais le principal serait davantage de lier et faire communiquer les services et les élus ou intégrer une personne du domaine scientifique historique, spécialisée dans l'histoire de la Lorraine, des Vosges voire de la ville aux actions de la Direction des Affaires Culturelles (DAC), autre que M. Grasser, qui lui représente la partie électorale. Avec une personne de cette formation, la DAC, M. Grasser et elle pourraient travailler ensemble pour continuer de valoriser le patrimoine bâti et immatériel qu'offre la ville d'Epinal.

Conclusion.

En somme, l'intégration du centre-ville historique au tissu urbain est un processus lent et complexe. Pour le comprendre, une étude pluridisciplinaire est nécessaire afin d'en saisir tous les facteurs influents et toutes les étapes. Le tissu urbain est le témoin de l'histoire de la ville et plus largement de son département et de la nation.

Les différents contextes historiques, phénomènes socio-économiques et religieux, les progrès techniques et aujourd'hui les bouleversements écologiques engendrent des changements à plusieurs échelles sur une ville. Pour le cas d'Epinal, elle a dû d'abord s'affranchir de ses limites médiévales pour s'ouvrir vers le monde extérieur. Les Hommes ont maîtrisé la nature et l'aménagement de ce territoire pour vivre en harmonie avec l'éperon rocheux dominant la ville et la Moselle.

La conjugaison des nouvelles données archéologiques et des sources écrites et iconographiques apporte non seulement un éclairage nouveau sur les origines de la ville d'Epinal, mais aussi sur les modalités de formation des agglomérations du second réseau urbain et sur l'histoire des bâtiments.

Cependant, la permanence du parcellaire de la vieille-ville et les successives transformations et réutilisations *in situ* ont faits perdre des traces de l'histoire. En effet, au fil des années, la ville se trouve majoritairement dans une logique remaniement et emploi et non de destruction et reconstruction.

Aujourd'hui l'image de la ville est tributaire du patrimoine qu'elle renferme. Sa valorisation et la médiation auprès des habitants et des touristes est donc un enjeu majeur pour son économie.

Afin de garder à présent son patrimoine intacte, la municipalité, la collectivité et le ministère de la Culture travaillent conjointement légiférer pour protéger le passé, le présent et construire le futur de façon pérenne.

Cependant, un excès de législation peut être contreproductif. En effet, la muséification d'un centre-ville et l'engouement peut être trop prononcé pour le passé local et sa valorisation peut affecter la relation entre l'urbanisme et le patrimoine. Une ville doit grandir, s'organiser et se moderniser pour survivre économiquement, sans pour autant négliger les témoignages de nos ancêtres, ou les mettre trop en avant par rapport à l'essor urbain. En effet, là est aussi l'un des enjeux contemporains : faire coexister le passé, le présent et le futur.

Bibliographie :

Babelon J.P, Chastel A., *La notion de patrimoine*, Paris, Liana Levis, 2000. p. 11, 91, 107.

Bur, Harmand, Kuchler, Kraemer, Pernot, Ronsin, Poignon, Boquillon, Rothiot, Thiriet, Bass, Bellot, Weisrock, Bouvet, Alexandre, Doyen, Edelblutte, *Epinal, du château à la préfecture*. In : *Annales de L'Est*, Nancy, Société d'Emulation des Vosges, 2000.

Bur, Courroy, Dietrich, Grasser, Huin, Pernot, Poull, Rognet, *Epinal, encyclopédie des villes*, Chamalières, Editions Bonnetons, 1992.

Choay F., *L'Allégorie du patrimoine*, Paris, Seuil, 1992. p. 135.

Dohr M., « Épinal (Vosges). Place de l'Âtre, rue Jeanmaire, rue de la Maix » [notice archéologique], *Archéologie médiévale* [En ligne], 46 | 2016, mis en ligne le 15 février 2018, consulté le 22 février 2021.

[URL : <http://journals.openedition.org/archeomed/7406>. DOI : <https://doi.org/10.4000/archeomed.7406>]

Dohr M., « Épinal (Vosges). Places de l'Âtre et Edmond Henry » [notice archéologique], *Archéologie médiévale* [En ligne], 49 | 2019, mis en ligne le 03 février 2020, consulté le 04 février 2021.

[URL : <http://journals.openedition.org/archeomed/24529>. DOI : <https://doi.org/10.4000/archeomed.24529>]

Dohr M., *La porte de la Fontaine ou Saint-Goëry*. Grand Est : Vosges Épinal, rue de la Maix, rue Entre-les-Deux-Portes. Rapport de fouilles, INRAP, décembre 2018. pp. 14 et 36.

Focus : La Seconde Reconstruction, Epinal, Pays d'Epinal Cœur Des Vosges. 2015. p. 22.

Grasser J., *Un siècle d'image*, Haroué, Edition Gérard Louis, 1994.

Henigfled Y. (dir.), Kuchler P. collab., *L'îlot du palais de justice d'Epinal (Vosges) : Formation et développement d'un espace au Moyen Age et à l'époque moderne*, coll. d'Af, Paris, Editions de la Maison des sciences de l'homme, 2014.

Javelet R., *Epinal, Images de mille ans d'histoire*, Mulhouse, Braun & Cie, 1972.

Javelet R., *Epinal en Image*, Mulhouse, Braun & Cie, 1960.

Javelet R., *Epinal à la belle époque*, Mulhouse, Braun & Cie, 1972.

Kraemer C., *Contribution à la topographie historique de la ville d'Epinal : les fouilles archéologiques de la place des Vosges*, *Annales de la Société d'émulation du département des Vosges*, 1990-1994. p. 2.

Laumond A., *Les destructions archéologiques de la place de l'Atre à Epinal*. In : *Annales de l'Est*, Nancy, Société d'émulation des Vosges, 2014.

Merlin P., *L'urbanisme, Que sais-je ?*, Paris, Puf, 2009. p. 87

Merlin P., Choay F., *Dictionnaire de l'urbanisme et de l'aménagement*, Paris, Quadrige PuF. p. 537

Milliot V. Harouel J-L., *L'embellissement des villes. L'urbanisme français au XVIIIe siècle*. In : Revue d'histoire moderne et contemporaine, tome 43 N°3, Juillet-septembre 1996. pp. 555-556

Weymuller F., *Histoire d'Epinal : des origines à nos jours*, Roanne, Edition Horvath, 1985.

Wieser S. (dir.), *Les reconstructions des années 1920 et 1950 en Lorraine, Un renouveau architectural et urbain*. Villers-lès-Nancy, La Gazette Lorraine, 2011. p. 104.

Sites :

<http://atlas.patrimoines.culture.fr/atlas/trunk/>

<https://www.architectes-pour-tous.fr/lama-architectes/le-parking-saint-michel-epinal>

<https://www.cnrtl.fr/definition/gr%C3%A8netis?fbclid=IwAR2RPNnVb5FYYIkWIEQfFJf1ATFyzar5jDosYytpbPHJORLt85EZ8ZSfW5E>

<https://www.cohesion-territoires.gouv.fr/programme-action-coeur-de-ville>

<https://www.culture.gouv.fr/Regions/Drac-Grand-Est/patrimoines-architecture/UDAP/Les-sites-patrimoniaux-remarquables-SPR/La-mise-en-place-d-un-site-patrimonial-remarquable-SPR>

<https://www.culture.gouv.fr/Regions/Drac-Hauts-de-France/Politique-et-actions-des-services/Pole-patrimoines-et-architecture/Les-sites-patrimoniaux-remarquables/Sites-patrimoniaux-remarquables>

<https://www.culture.gouv.fr/Regions/Drac-Grand-Est/patrimoines-architecture/UDAP/Les-sites-patrimoniaux-remarquables-SPR/Fiche-4.-Mise-en-place-de-la-commission-locale-du-Site-patrimonial-remarquable>

<https://www.culture.gouv.fr/Le-ministere-de-la-Culture-a-60-ans/60ans60dates/vendredi-3-aout-1962-Loi-sur-les-secteurs-sauvegardes-dite-loi-Malraux>

<https://www.damienfontaine.com/>

<https://droit-finances.commentcamarche.com/immobilier/guide-immobilier/397-loi-malraux-la-reduction-d-impot-malraux>

<https://www.facebook.com/watch/?v=1092412477566092> : Introduction et résumé du colloque : Architecture et l'urbanisme de la 2nd Reconstruction en France. Protéger, valoriser, intervenir. Actualité et avenir d'un patrimoine méconnu. 22, 23 et 24 mai 2018.

<https://www.fondation-patrimoine.org/soumettre-un-projet/defiscaliser-travaux>

<https://france3-regions.francetvinfo.fr/bourgogne-franche-comte/haute-saone/lure-luxeuil-les-bains/luxeuil-bienvenue-a-ecclesia-le-site-archeologique-qui-nous-plonge-au-4eme-siecle-2105752.html?fbclid=IwAR2czyIANS0fM1YyQP4CguKoROzVknPajS1bPVzZlGum2IjLKp6oU28n07U>

<https://www.gouvernement.fr/partage/9898-83-departements>
<https://www.gouvernement.fr/partage/9898-83-departements>
<https://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/alluvion/2467>
https://www.legifrance.gouv.fr/codes/article_lc/LEGIARTI000032858246/
https://www.legifrance.gouv.fr/codes/article_lc/LEGIARTI000032858248/
<https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/LEGIARTI000032855928/2016-07-09/>
<https://www.legifrance.gouv.fr/codes/id/LEGIARTI000037667568/2018-11-25>
https://www.legifrance.gouv.fr/codes/article_lc/LEGIARTI000006845860
<https://www.loi-malraux-immobilier.fr/>
<https://www.loi-malraux-immobilier.fr/loi-malraux-qu-est-ce-qu-un-secteur-sauvegarde-482.php>
<http://pays-epinal.fr/pah/>
<https://pays-epinal.fr/presentation/>
<https://www.senat.fr/evenement/archives/D18/sources.html>
<http://www.studiolada.fr/pa/spr-epinal>
<https://www.tourisme-epinal.com/decouvrir/offres-groupes>
<https://www.vosgesmatin.fr/edition-d-epinal/2019/09/17/le-pays-d-epinal-veut-etre-fier-de-son-patrimoine>
<https://www.vosgesmatin.fr/edition-d-epinal/2016/08/01/epinal-les-murailles-enfouies-de-la-moselle-refont-surface>
<https://www.vosgesmatin.fr/vosges/2015/01/17/le-moyen-age-ressurgit-place-de-l-atre>

Fichier administratif donné par la ville d'Epinal :

Etude préalable du site patrimonial remarquable. Editée au 11 Mars.

PROJET SCIENTIFIQUE ET CULTUREL, Centre d'Interprétation de l'Architecture et du Patrimoine (CIAP) Pays d'Epinal Cœur des Vosges Version 2 – octobre 2020

AS – Note méthodologie – Epinal.

ANNEXES :

Annexe 1 : : Carte de la proposition du périmètre du SPR.

Source : Ville d'Epinal.

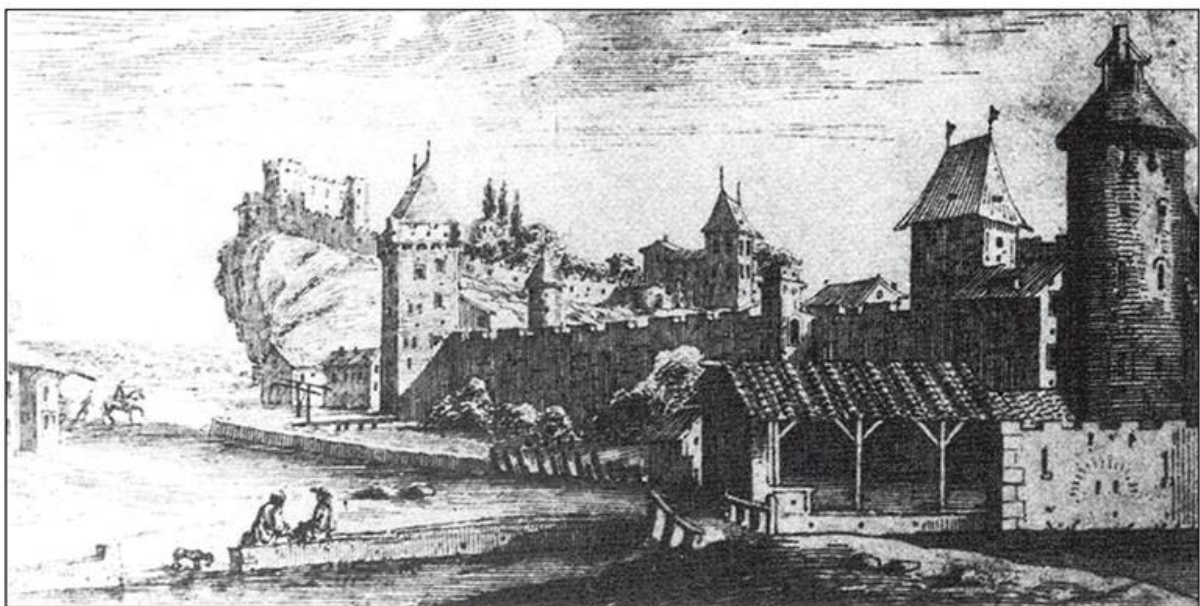


Annexe 2 : Nicolas Bellot, *Vue de la ville d'Epinal en 1626*. 1626. Huile sur toile. Musée de l'Image.

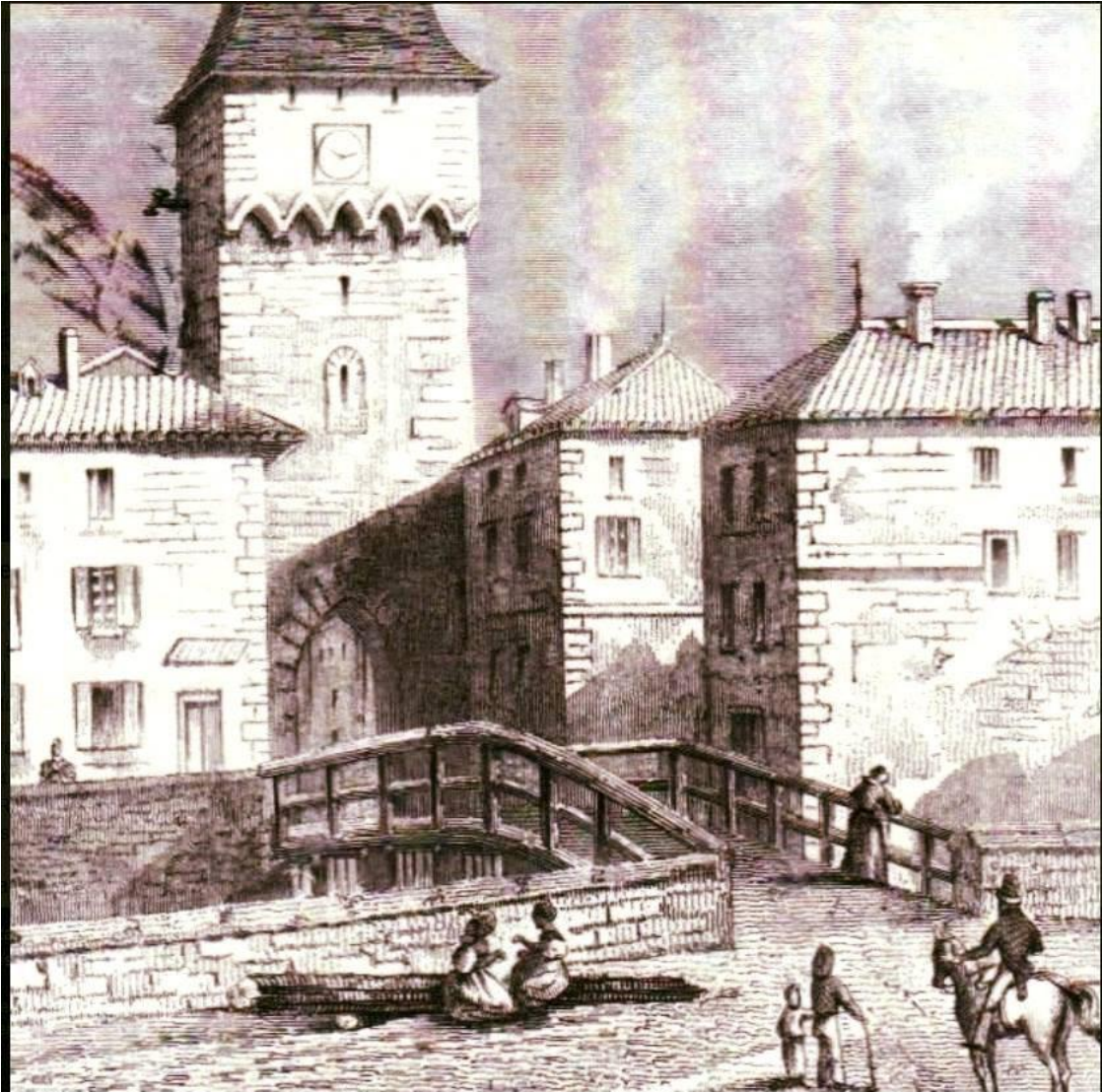


Annexe 3 : Gravure de Jacques Callot. *Vue d'Epinal*.

Source : Jacky Koch, Charles Kraemer, Philippe Kuchler, Amaury Masquillier et H  l  ne Duval, *Arch  ologie des enceintes urbaines et de leurs abords en Lorraine et en Alsace (XII^e-XV^e si  cle)*. p. 83-103. En ligne : <https://books.openedition.org/artehis/12721#notes>



Annexe 4 : Porte du Boudiou, Epinal, 1834. Source : Rauch Schroeder.



Annexe 5 : Porte de Boudiou. Date inconnue. Collection privée : J. Grasser.



Annexe 6 : L'ancienne porte du Boudiou. 1^{er} octobre 1899 Source : Cliché Marty. Collection privée : J. Grasser

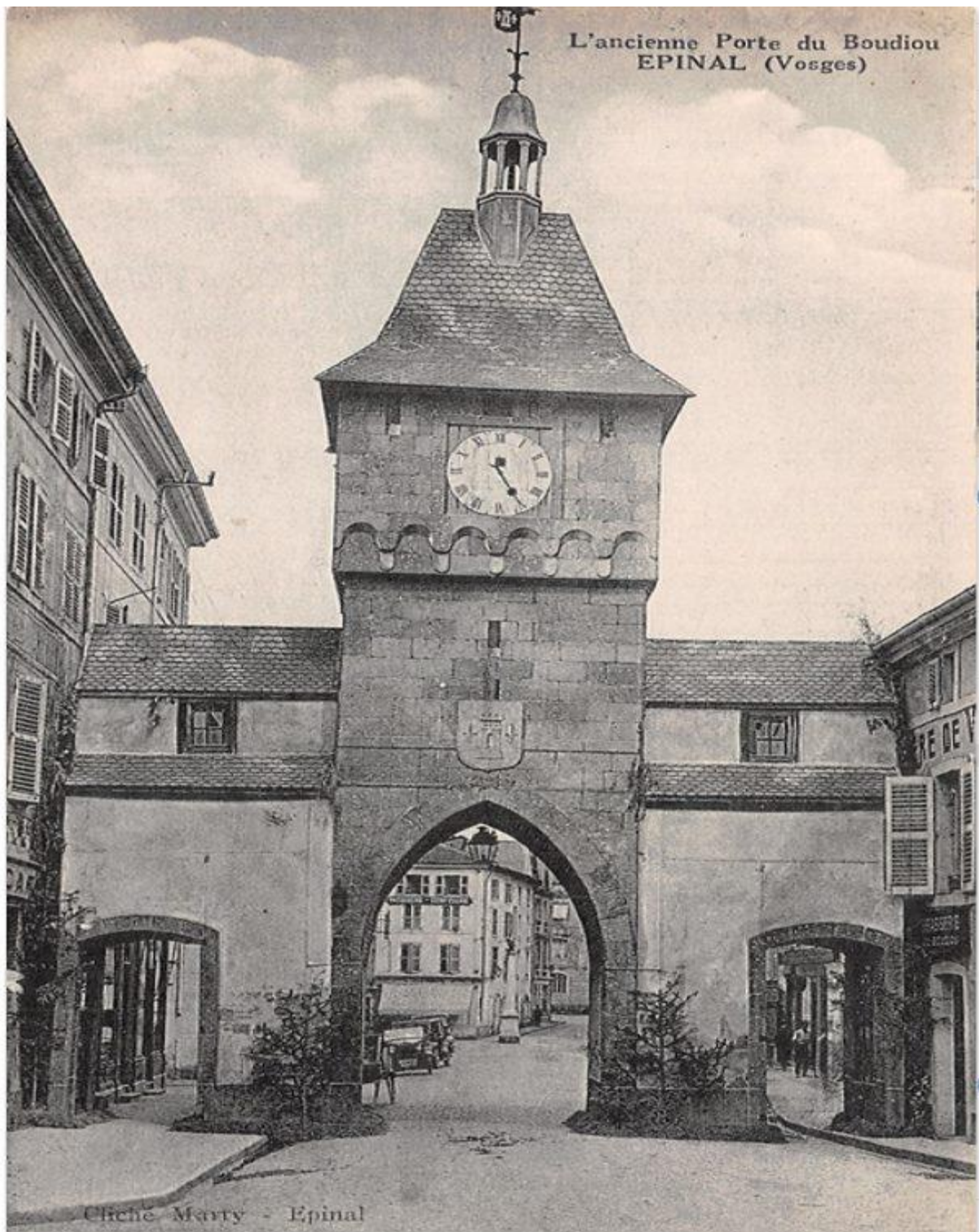


Figure 7 : Ancienne Porte du Boudiou, Epinal. 1899. Source : Collection privée J. Grasser.

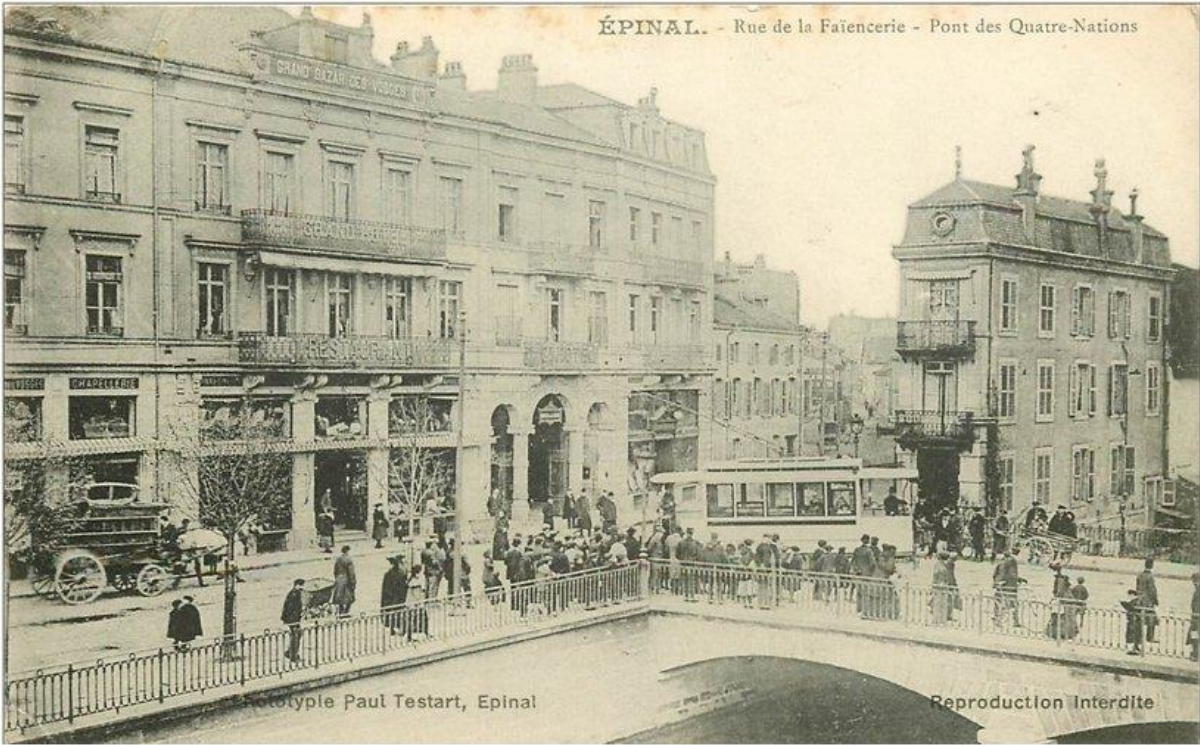


Annexe 8 : Plan de la ville d'Epinal. Par J.C Beauvain. 1789. Source : Archives Départementales des Vosges.



Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

Annexe 9 : Rue de la Faïencerie. Pont des Quatre-Nations et le tramway. Par Paul Testart.



Annexe 10 : Cadastre Napoléonien. Source : Archives Départementales des Vosges.

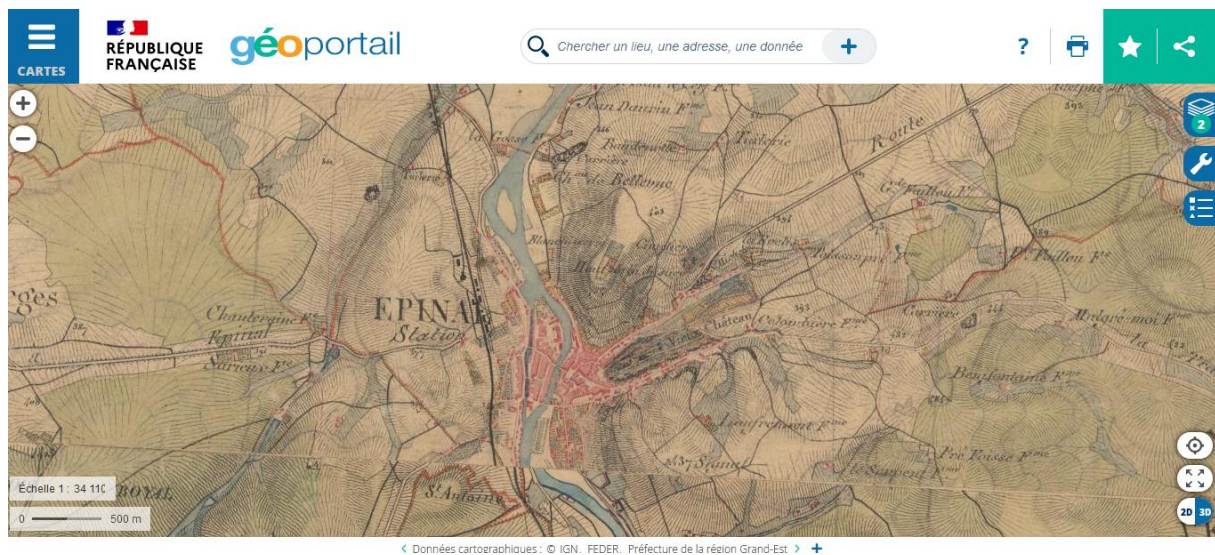


Annexe 11 : Carte postale. Vue d'Epinal sur le quai des Bons-Enfants, 5h du matin. 1905.

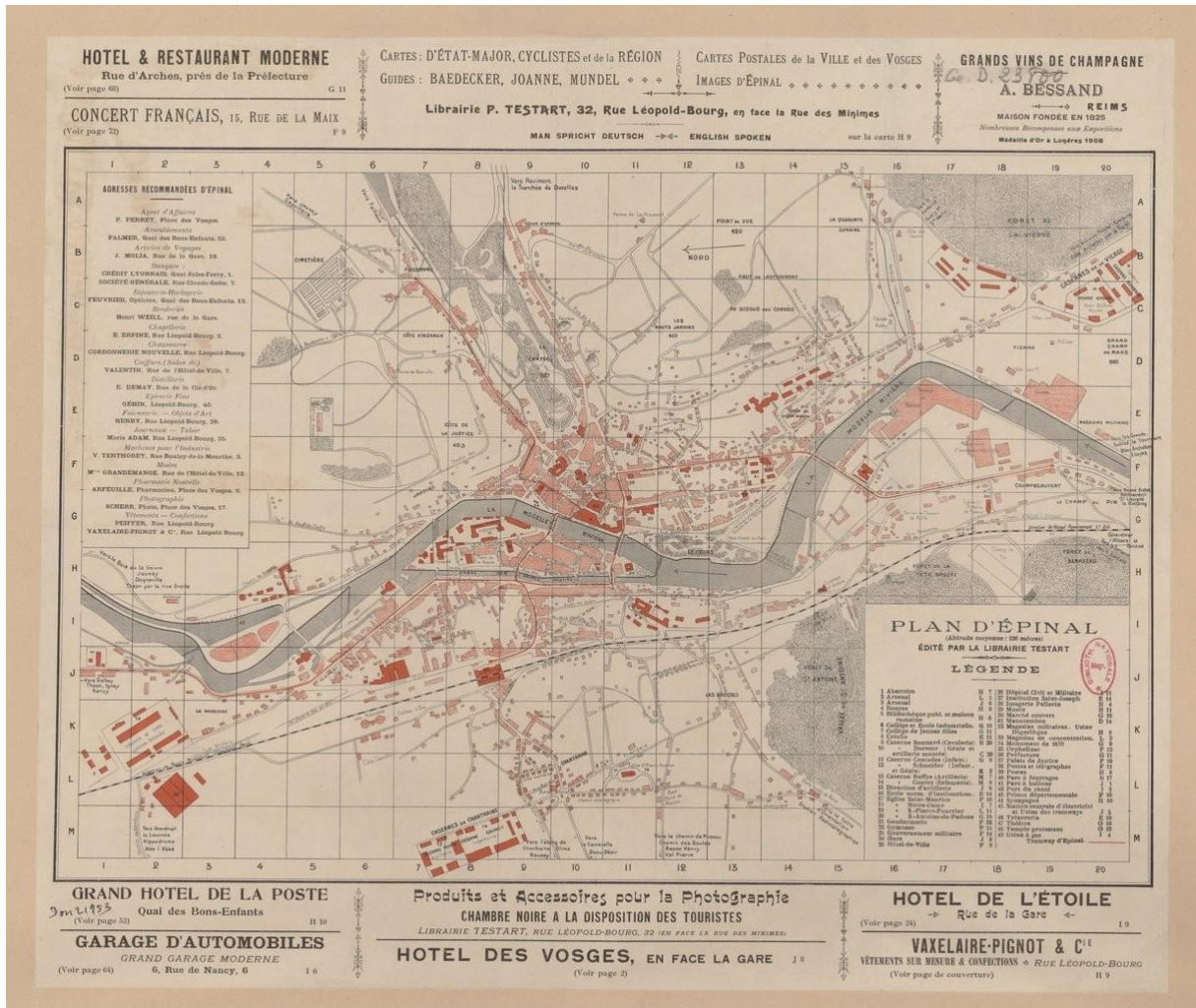
Source : Weymuller F., *Histoire d'Epinal : des origines à nos jours*, Roanne, Edition Horvath, 1985.



Annexe 12 : Carte de l'état-major, 1820-1866. Source : Géoportail.



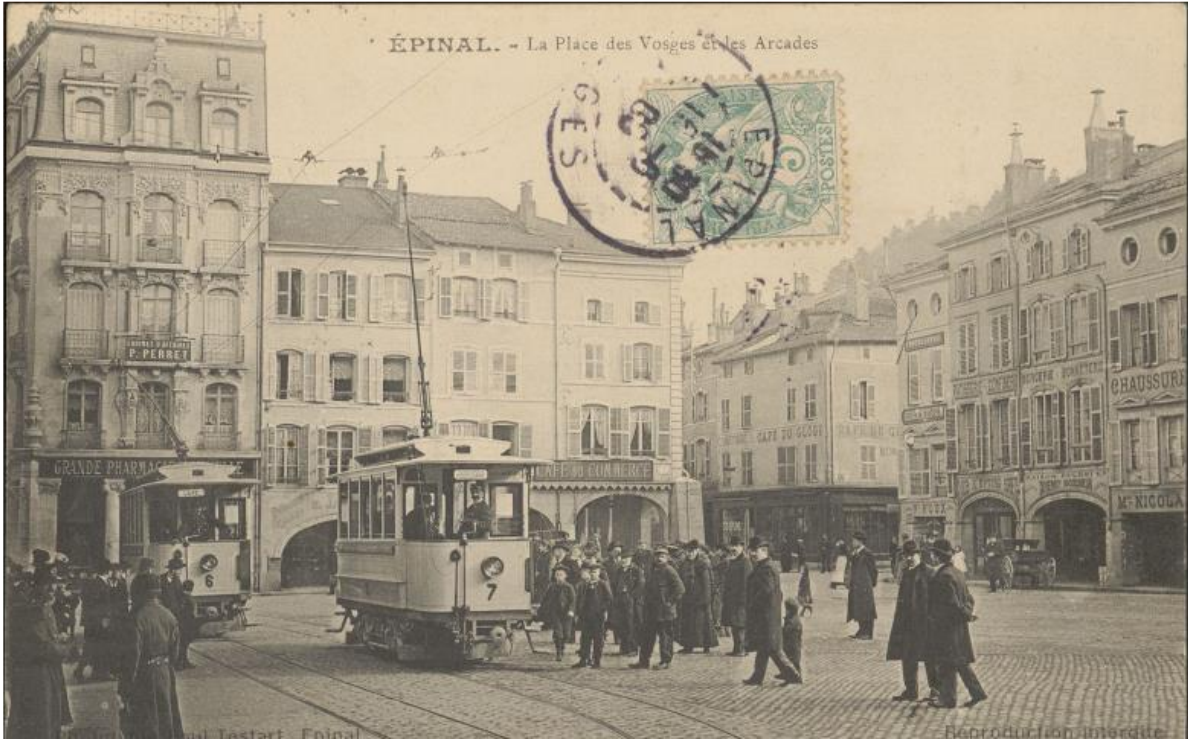
Annexe 13 : Carte d'Epinal - 1909.



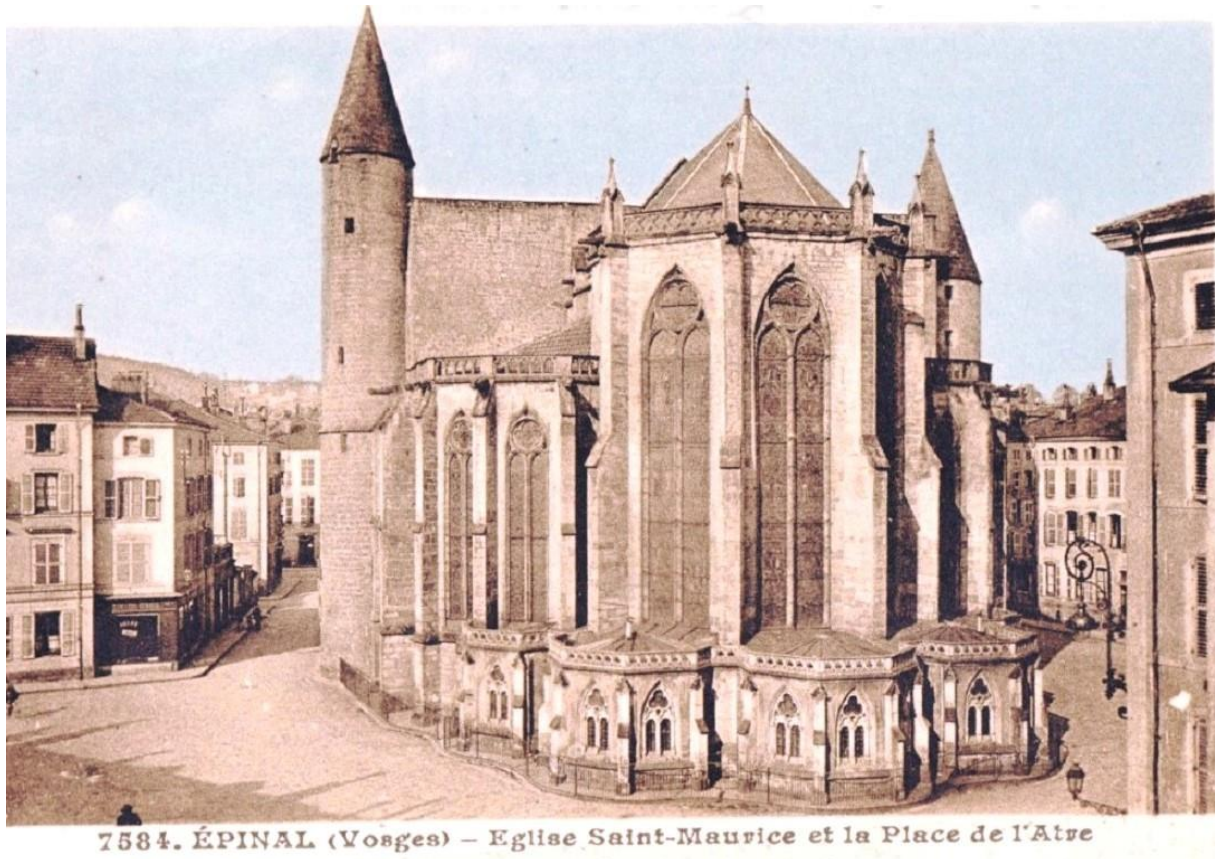
Annexe 14 : Vue du tramway d'Epinal rue Auber. Collection privée : J. Grasser – archives musée du Chapitre.



Annexe 15 : Place des Vosges et Tramway.



Annexe 16 : Basilique Saint-Maurice, colorisée.



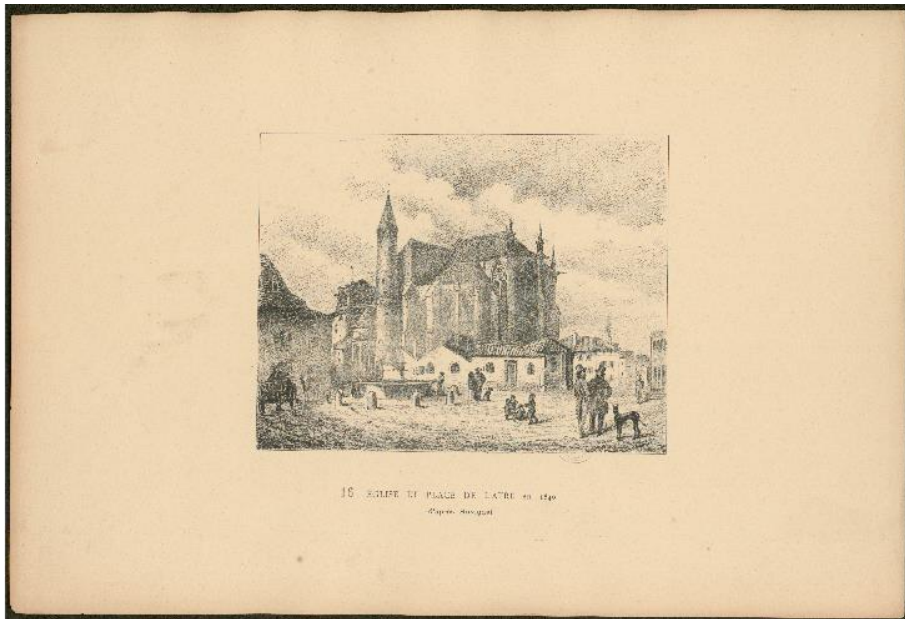
7584. ÉPINAL (Vosges) – Eglise Saint-Maurice et la Place de l'Atre

Annexe 17 : Place de l'Atre et la fontaine, Gravure. 1830. Réserve du musée du Chapitre. Epinal



ÉPINAL. - Place de l'Atre en 1830.

...
en gros
baisers en
passant en
de s'aper
bient que v
êtes à la maison
aujourd'hui
baisers
à dimanche (??)
...



15 ÉGLISE ET PLACE DE L'ATRE en 1840
D'après un croquis

Annexe 18 : Place de l'Atre, jour de marché.



Annexe 19 : Place de l'Atre.



Annexe 20 : Marché de la place de l'Atre.



Annexe 21 : Place de l'Atre un jour de marché. XIXe siècle.



Annexe 22 : Place de l'Atre, un jour de marché. Fin XIXe siècle, début XXe siècle.



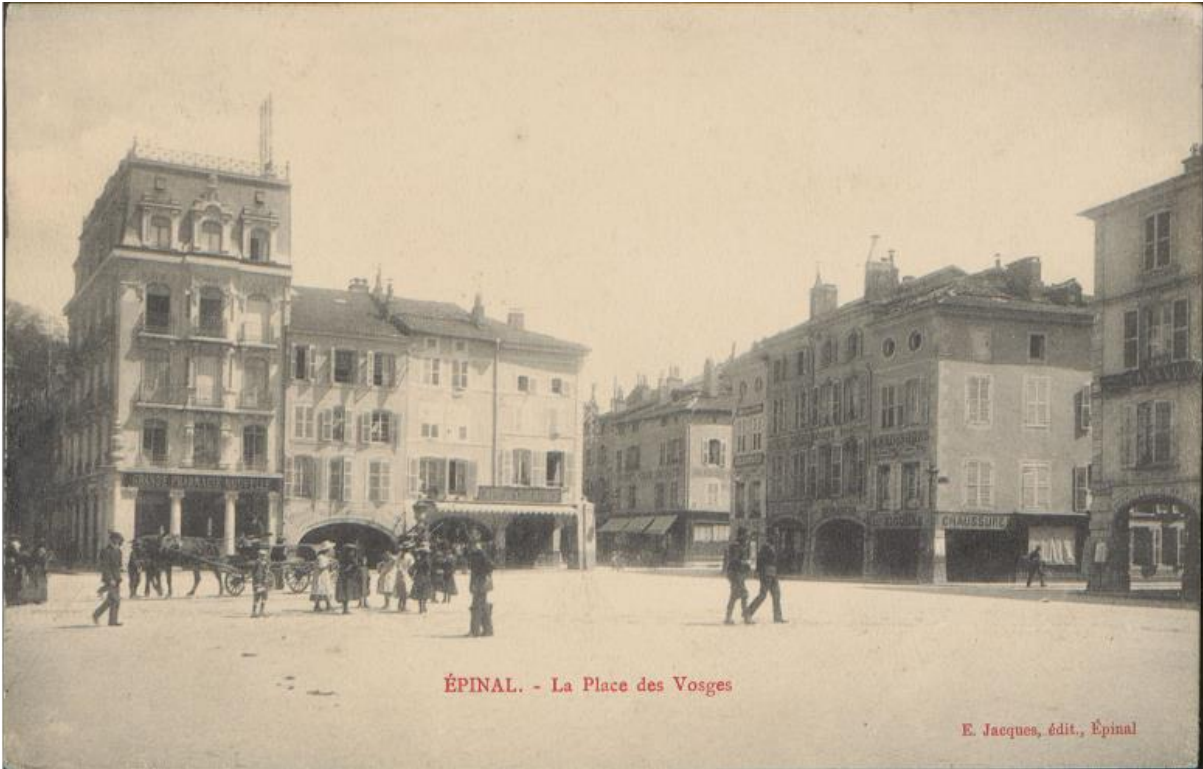
Annexe 23 : Place de l'Atré.



Annexe 24 : Place de l'Atré. Source : Limédia.



Annexe 25 : Place des Vosges. Source : Limédia.



Annexe 26 : Place des Vosges.



Annexe 27 : Place des Vosges et place de l'Atre, un jour de marché.

Source : Weymuller F., *Histoire d'Epinal : des origines à nos jours*, Roanne, Edition Horvath, 1985 p. 170



Place des Vosges (ou du Poiron) Samedi, 13 heures... Vestiges du marché !

-Thierry, le premier, créa un marché... dans le lieu-dit Spinal- Diplôme d'Othon II (983) - selon D. Calmet



Annexe 28 : Place des Vosges, 1841.

Source : Weymuller F., *Histoire d'Epinal : des origines à nos jours*, Roanne, Edition Horvath, 1985 p. 172



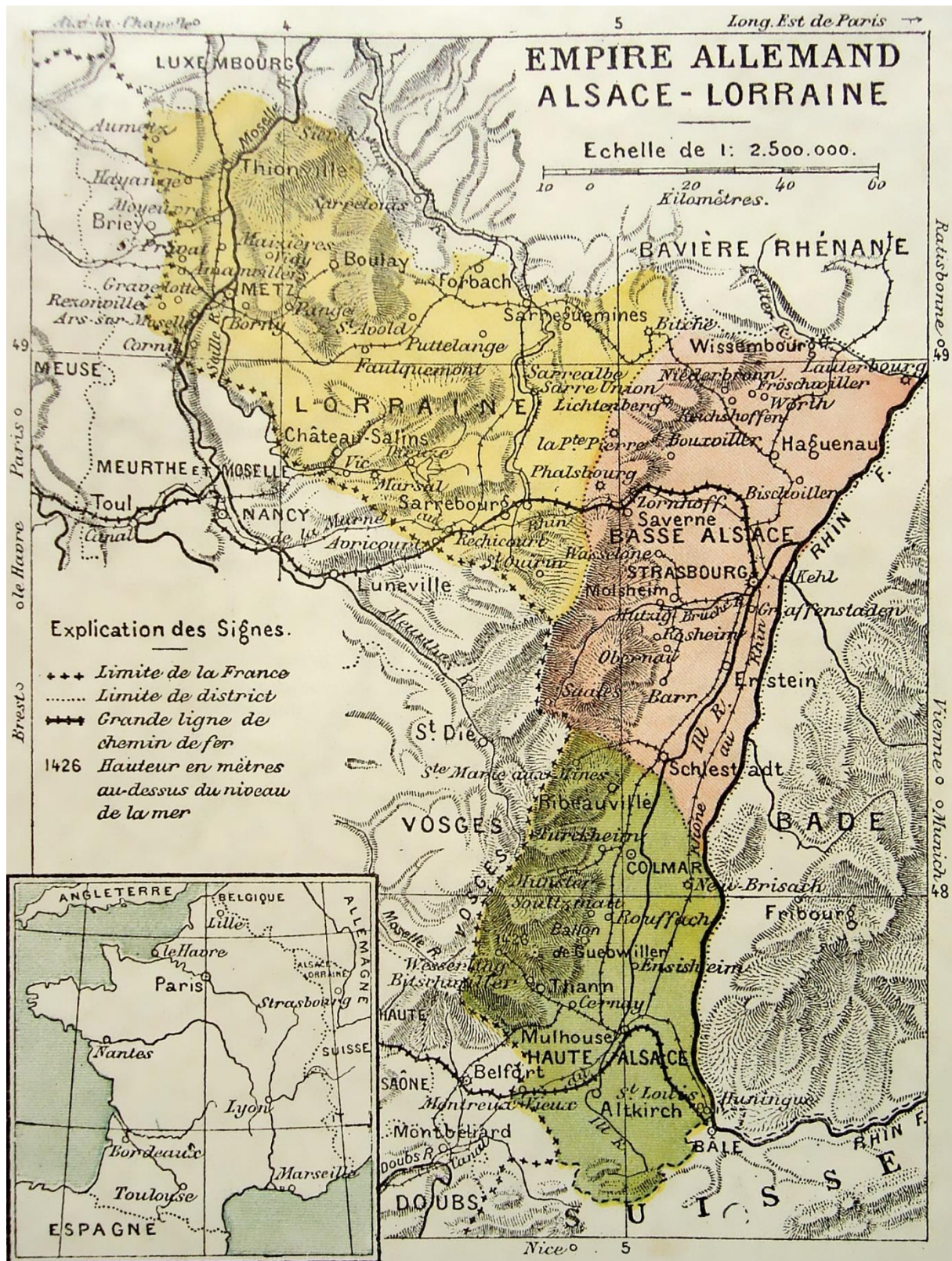
Annexe 29 : Place des Vosges. XIXe siècle, début XXe siècle.



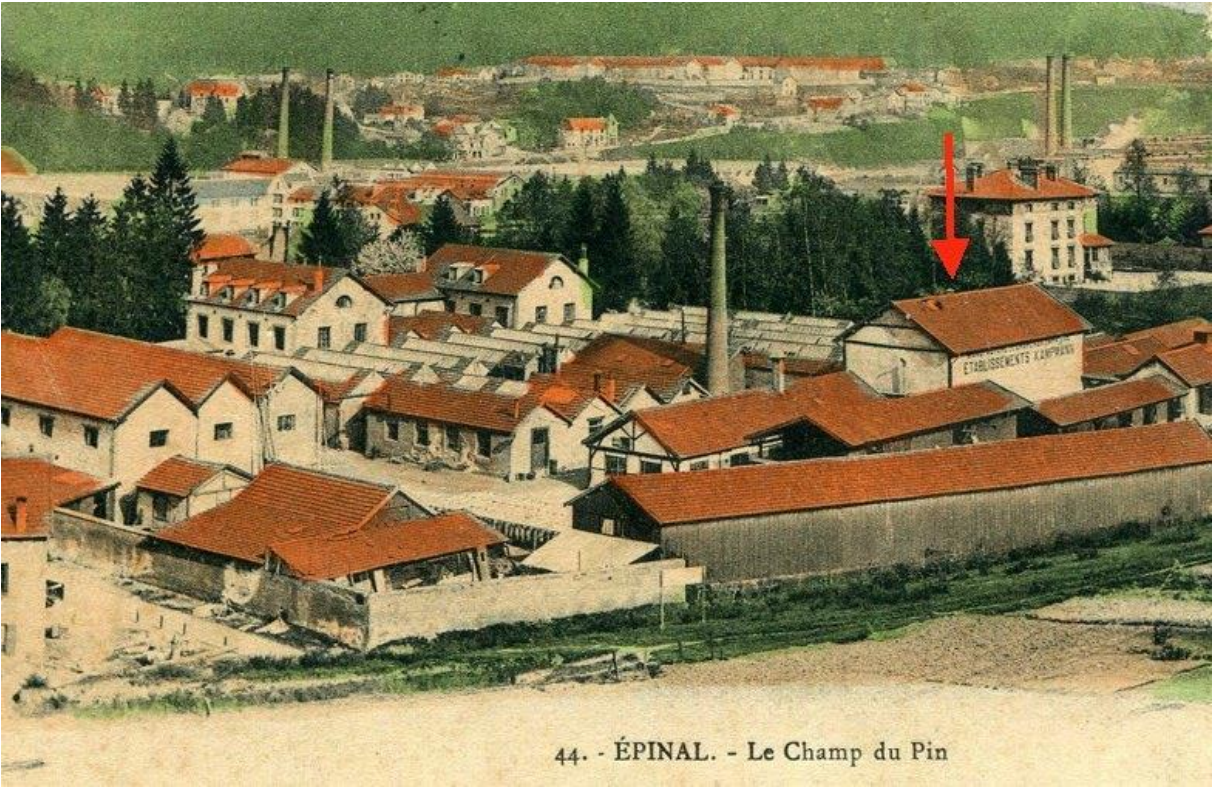
Annexe 30 : Place des Vosges, 1915. Source : Limedia.



Annexe 31 : Carte de la frontière Franco-prussienne.



Annexe 32 : La manufacture du Champ-du-Pin.

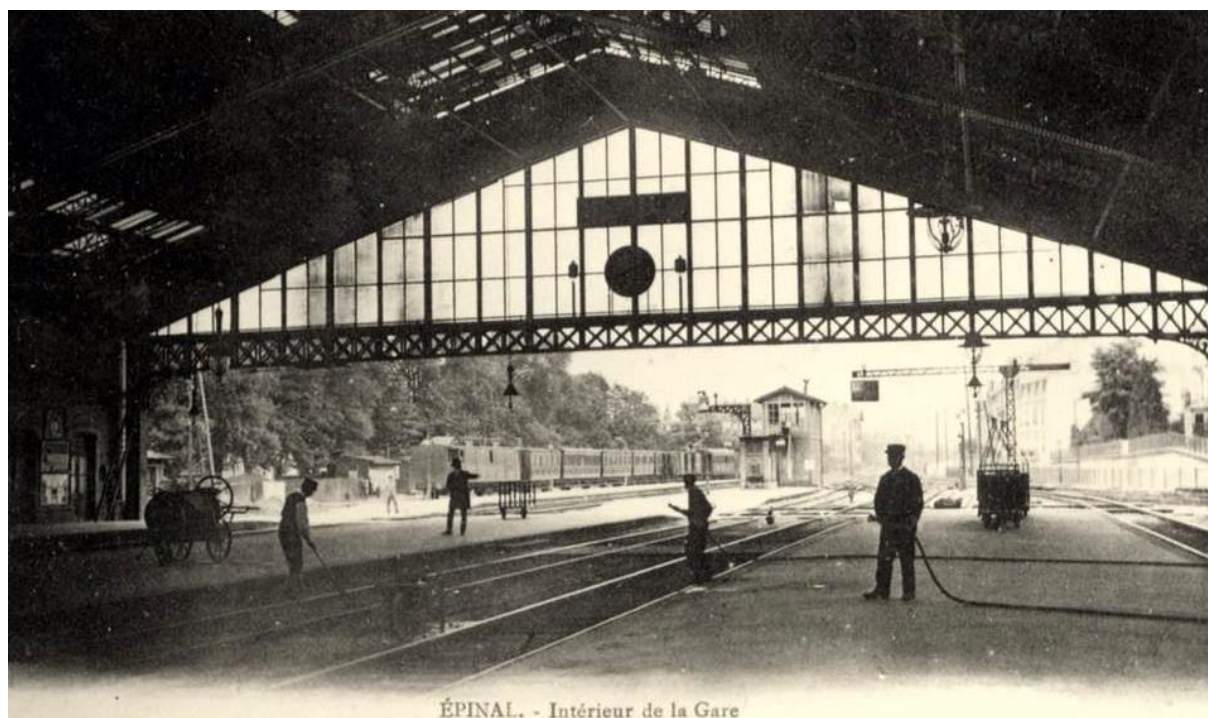


Annexe 33 : Vue des rails de chemin de fer depuis le coteau Saint-Antoine au sud-Ouest.

Source : Limedia.



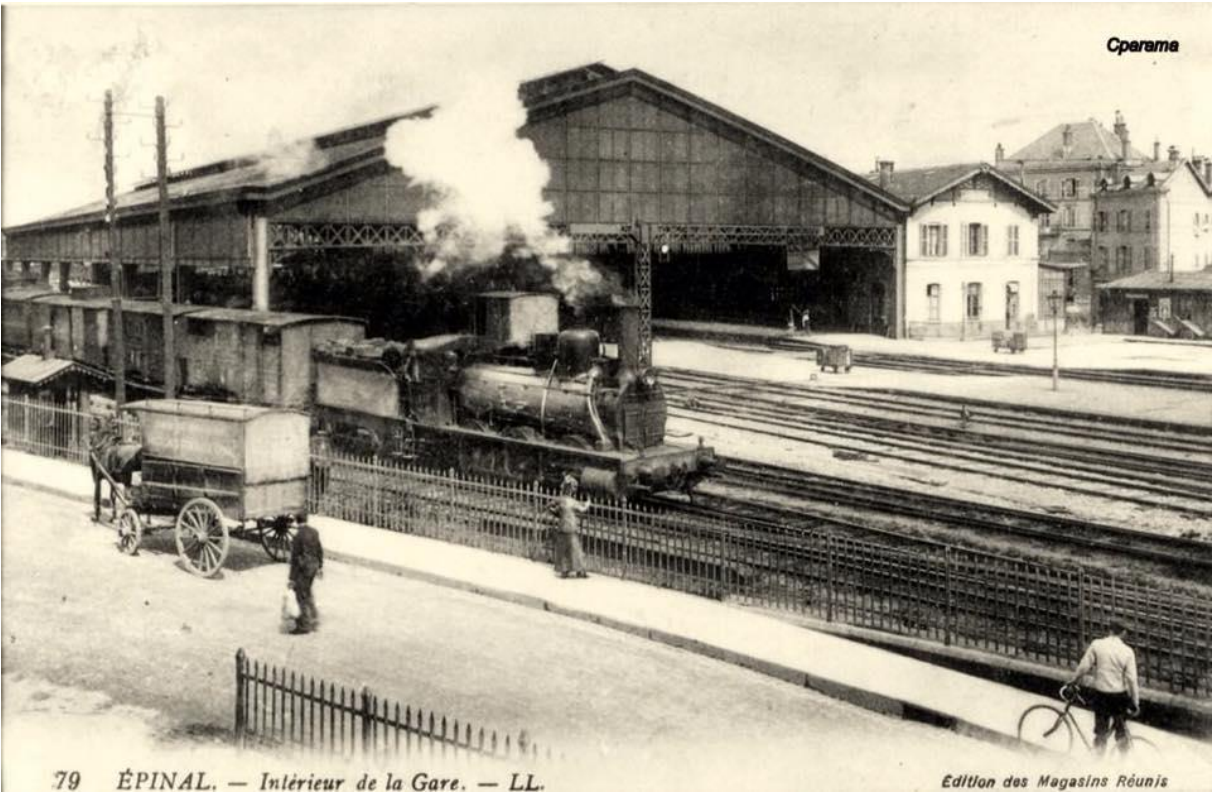
Annexe 34 : Intérieur de la gare d'Epinal. Source : Limedia.



Annexe 35 : Gare d'Epinal. Source : Limédia.



Annexe 36 : Gare d'Epinal. Source : Limédia.



Annexe 37 : Port d'Epinal. Source : Limedia.



Annexe 38 : Epinal avant la reconstruction. Source : Limédia.



Annexe 39 : Epinal avant la reconstruction.

Source : Limédia.

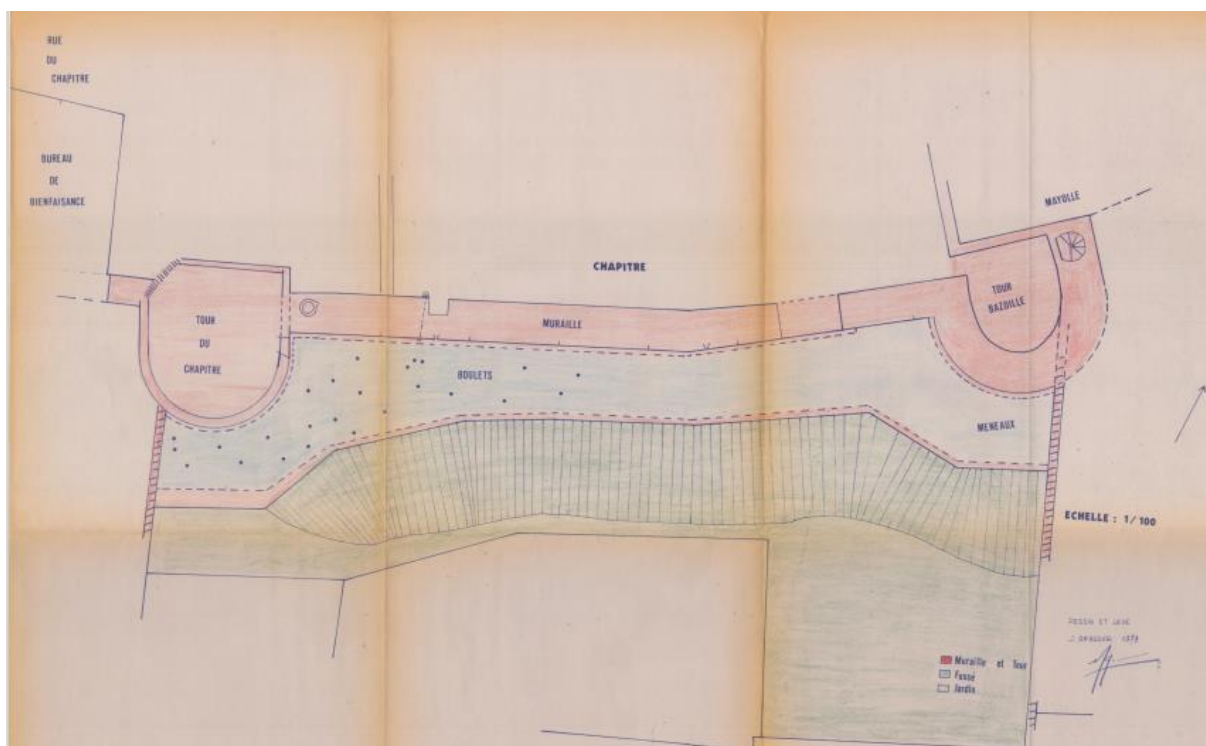


Annexe 40 : Epinal avant la reconstruction.

Source : Limédia.



Annexe 41 : Plan des murailles au Quartier du Chapitre. 1978. Par M. Grasser.



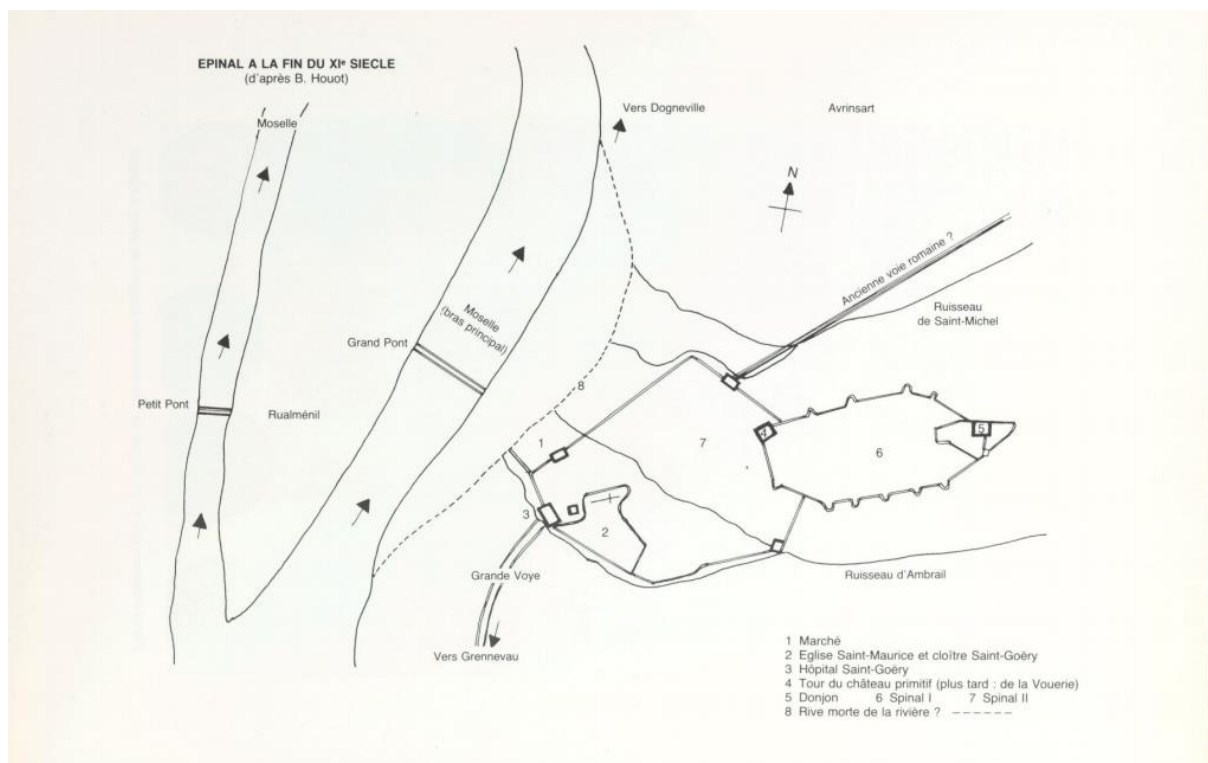
Annexe 42 : Tableau Excel provenant du SRA. DRAC – Metz. Document administratif remis par Madame Clément.

N° OA	Lieu-dit	Responsable	année de l'opération	Type d'opération
7814	le chapitre	Bernard JUIN	1979	Fouille
7664	le chapitre	Chantale DEBRY	1980	Fouille
8490	château	Michel BUR	1984	fouille programmée
603	château	Michel BUR	1985	fouille programmée
679	château	Michel BUR	1986	fouille programmée
759	château	Michel BUR	1987	fouille programmée
845	château	Michel BUR	1988	fouille programmée
925	château	Michel BUR	1989	fouille programmée
8491	Place des Vosges	Charles KRAEMER	1989	Fouille
966	château	Michel BUR	1990	fouille programmée

1026	château	Michel BUR	1991	fouille programmée
6429	déviaton Epinal RN 57	Marc FELLER	1991	diagnostic
1166	château	Michel BUR	1992	fouille programmée
1354	caserne Courcy	Stéphanie JACQUEMOT	1992	Sondages
1356	Rue Abel Ferry	Stéphanie JACQUEMOT	1992	Sondages
1408	lycée Claude Gelé	Stéphanie JACQUEMOT	1992	sondages
1414	Rue Lormont	Jean-Claude PAPAZZONI	1992	Fouille
1496	la préfecture	Chantale DEBRY	1993	sondages
1916	34 rue entre les Deux Portes	Olivier CAUMONT	1994	Sondages
2078	Palais de justice	Olivier CAUMONT	1995	diagnostic
2177	Ilôt du palais de justice, 1e tranche	Yves HENIGFELD	1995	Fouille
2174	34 rue entre les 2 portes, 37 rue de la Maix	Jacky KOCH	1995	Fouille
2136	rue Poncarne, route de Remiremont	Eric MORAND	1995	diagnostic
2669	donjon du château	Amaury MASQUILIER	1996	diagnostic
2953	Château	Amaury MASQUILIER	1997	diagnostic
3246	Palais de justice	Philippe KUCHLER	1998	diagnostic
3268	ZAC du Port	Philippe KUCHLER	1998	diagnostic
3640	palais de justice, 2e tranche	Philippe KUCHLER	1999	fouille
3636	carrefour rue de la Maix	Amaury MASQUILIER	1999	diagnostic
4042	le site des hospitaliers Saint Jean de Jérusalem	Amaury MASQUILIER	2000	fouille
5597	rue du Chapitre et Thierry de Hamelant	Amaury MASQUILIER	2003	diagnostic
6423	ZAC des Terres Saint- Jean	Rémy JUDE	2006	diagnostic

8690	au-dessus de la Cense Colin	Sylvie COCQUERELLE	2010	diagnostic
8707	ZAC de Lofromont, phase 1	Virgile RACHET	2011	diagnostic
9097	Laufromont	Sébastien JEANDEMANGE	2012	diagnostic
9175	Extension centre hospitalier Jean Monnet	Sébastien JEANDEMANGE	2012	diagnostic
10049	place de l'Aître, rue Jeanmaire	Myriam DOHR	2015	Fouille
10116	rue de la Maix	Myriam DOHR	2015	fouille
10700	rue Saint-Michel, tranche 2	Myriam DOHR	2017	diagnostic
10583	Rue Saint-Michel, parking, tranche 1 requalification place De L'Atre, place Edmond Henry	Nathalie NICOLAS	2017	diagnostic
10783	le Saut le Cerf, rue Léo Valentin	Myriam DOHR	2018	fouille
11072	Atre Fontaine	Thierry KLAG	2018	diagnostic
11152		Myriam DOHR	2019	fouille

Annexe 43 : Proposition du plan de la ville au Moyen-Age, à la fin du XIe siècle, par M. Houot.



Annexe 44 : Proposition du plan de la ville au Moyen-Age, à la fin du XIe siècle, par M. Houot.



Annexe 45 : Comparaison entre les ruines d'aujourd'hui et les ruines avant d'être déboisées.



Annexe 46 : Comparaison entre les ruines d'aujourd'hui et les ruines avant d'être déboisées.



7586. - EPINAL (Vosges). - Les Ruines du Château.

Annexe 47 : Comparaison entre les ruines d'aujourd'hui et les ruines avant d'être déboisées.



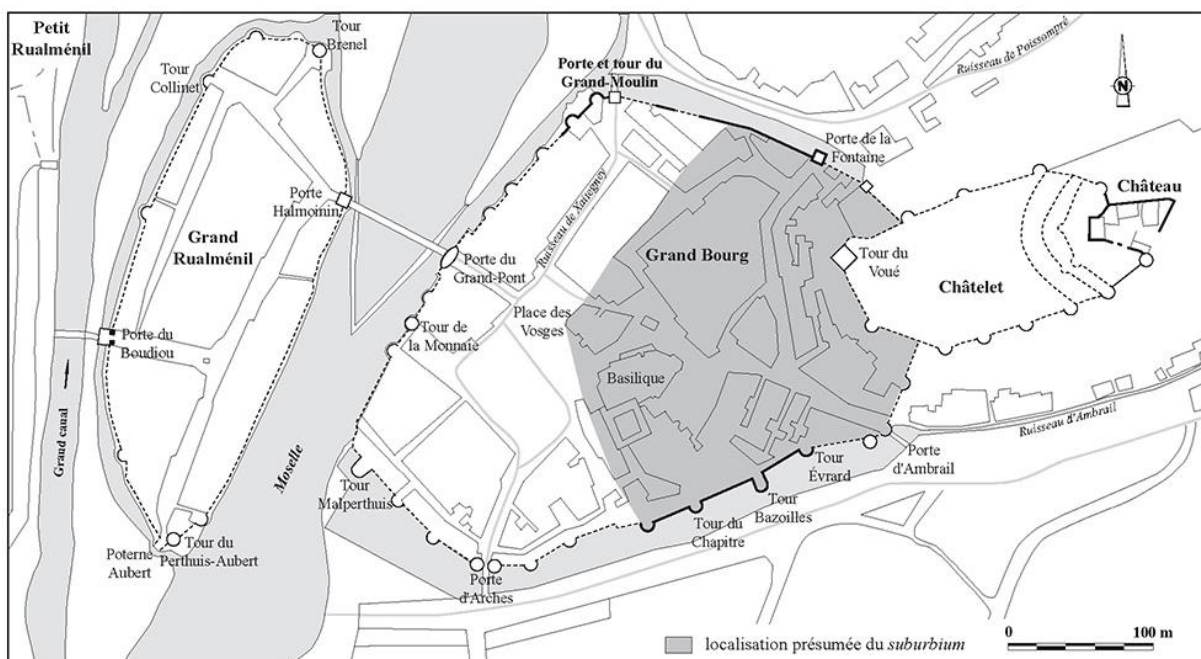
Annexe 48 : Vue de la ville d'Épinal aujourd'hui. En bas, l'arrivée du faubourg d'Ambrail. A droite derrière les arbres, le faubourg Saint-Michel. Nous pouvons voir devant le château, formant un U, le palais de Justice et derrière, la basilique.



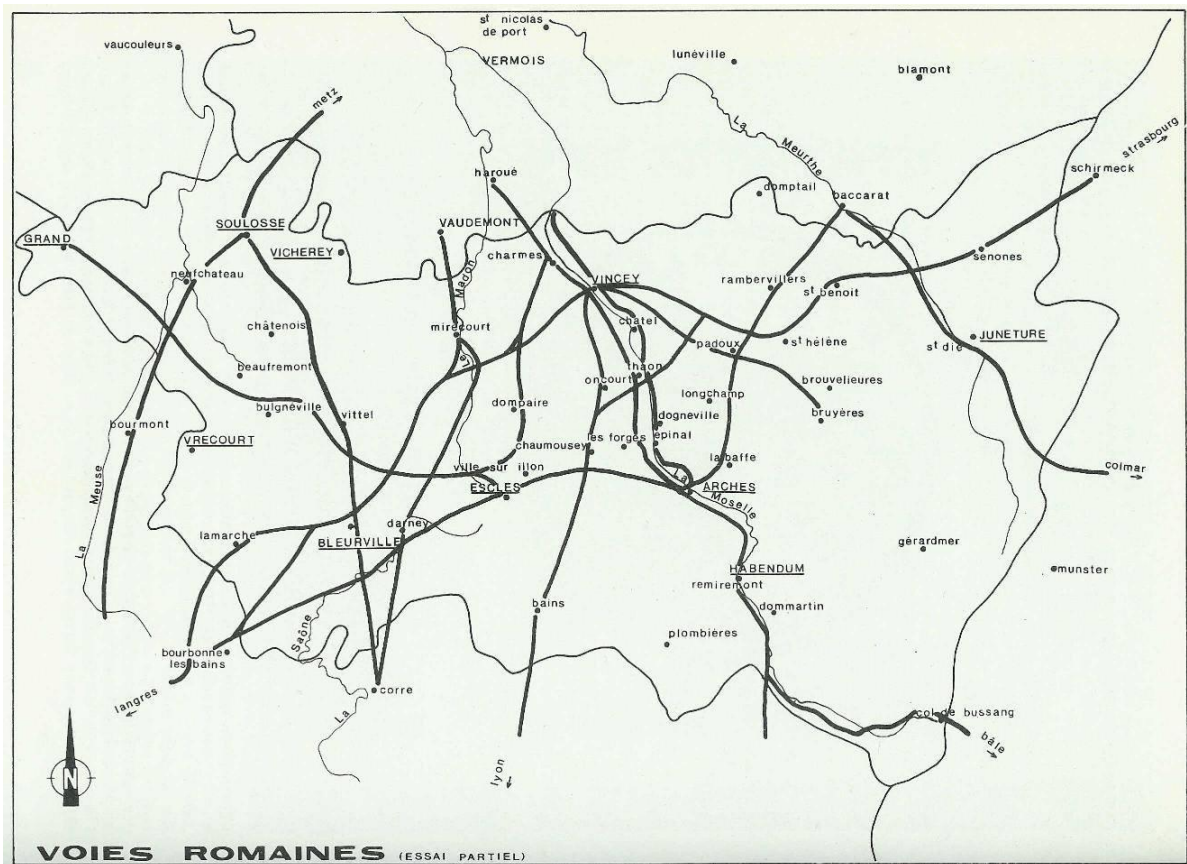
Annexe 49 : Épinal. Tracé et emprise supposés des enceintes et du premier noyau urbain d'après la vue cavalière de N. Bellot (1626) et le plan cadastral de 1809, échelle 1/5 000. DAO : Y. Henigfeld et Ph. Kuchler/INRAP, d'après HOUOT, 1970 et 1993.

Source : Jacky Koch, Charles Kraemer, Philippe Kuchler, Amaury Masquillier et Hélène Duval, *Archéologie des enceintes urbaines et de leurs abords en Lorraine et en Alsace (XII^e-XV^e siècle)*. p. 83-103.

En ligne : <https://books.openedition.org/artehis/12721#notes>



Annexe 50 : Réseau des voies romaine du Grand-Est.

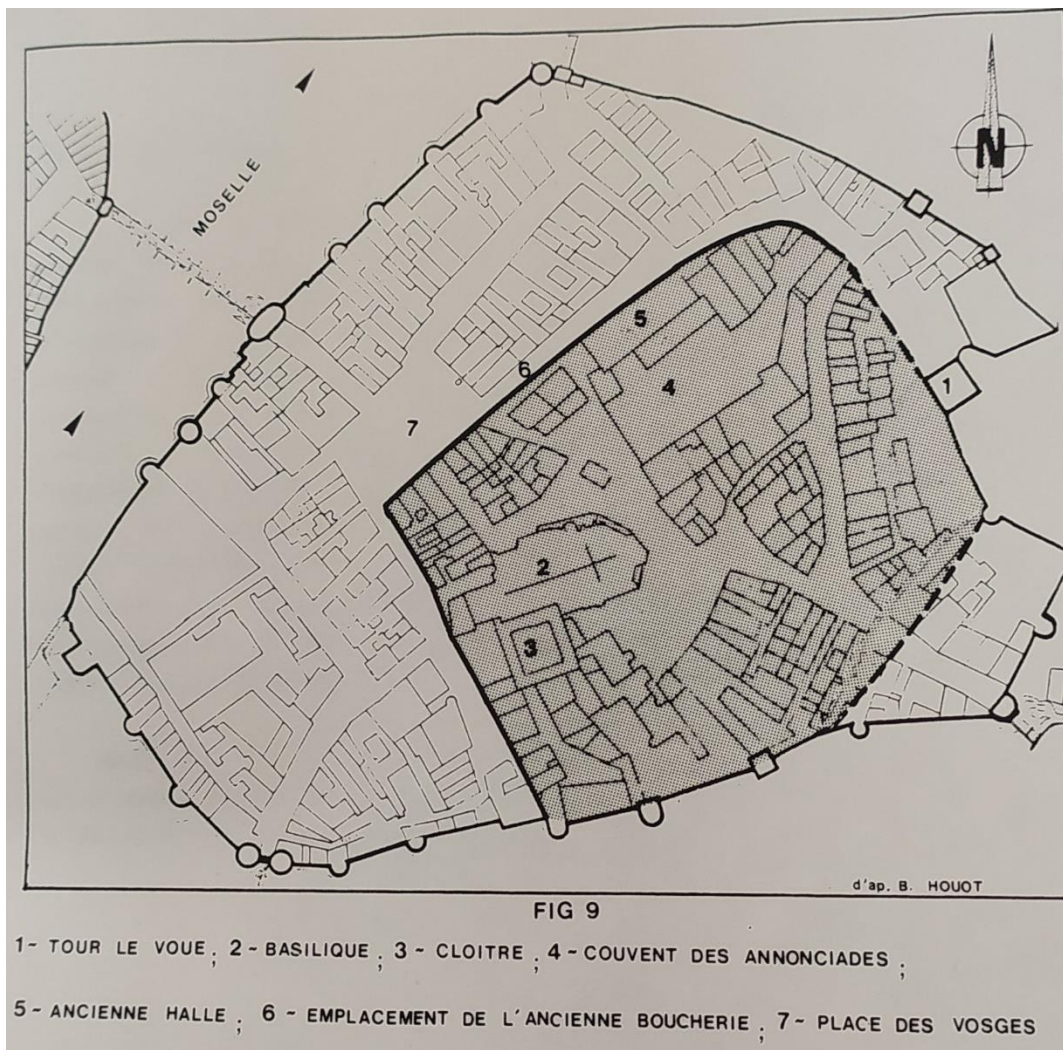


Annexe 51 : Fouilles de la place des Vosges. Source : Kraemer C., *Contribution à la topographie historique de la ville d'Epinal : les fouilles archéologiques de la place des Vosges*, Annales de la Société d'émulation du département des Vosges, 1990-1994.



Annexe 52 : Plan des fouilles de la place des Vosges.

Source : Kraemer C., *Contribution à la topographie historique de la ville d'Epinal : les fouilles archéologiques de la place des Vosges*, Annales de la Société d'émulation du département des Vosges, 1990-1994.

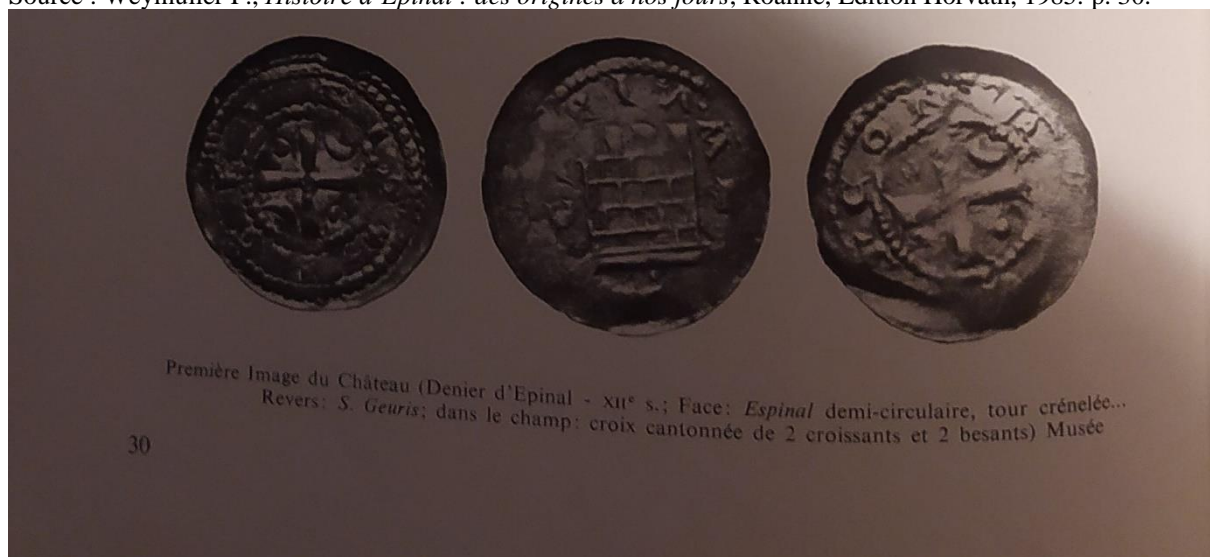


Annexe 53 : Vue d'Epinal. A gauche, le château, où était la tour du Voué au pied de l'éperon. Au milieu, le palais du Justice et la basilique. A droite, la place des Vosges. Sur cette photo, la place de l'Atre est encore un parking comme nous pouvons le constater avec les voitures derrière la basilique.



Annexe 54 : Pièces de monnaies. Epinal

Source : Weymuller F., *Histoire d'Epinal : des origines à nos jours*, Roanne, Edition Horvath, 1985. p. 30.



Première Image du Château (Denier d'Epinal - XII^e s.; Face: *Espinal* demi-circulaire, tour crénelée...
Revers: *S. Geuris*; dans le champ: croix cantonnée de 2 croissants et 2 besants) Musée

Annexe 55 : Pièces de monnaies. Epinal

Source : Weymuller F., *Histoire d'Epinal : des origines à nos jours*, Roanne, Edition Horvath, 1985. p. 36.



*Sceau de l'université d'Épinal
avec tour et fleur de lys, début XIV^e siècle.
Coll. Arch. dép. Cl. J.-C. Voegtlé.*

36

Annexe 56 : Pièces de monnaies. Epinal

Source : Weymuller F., *Histoire d'Epinal : des origines à nos jours*, Roanne, Edition Horvath, 1985. p. 36.



Monnaie du Trésor de Diarville.
Dessin: aigle d'Otton et saumons de Salm;
Epinal en légende circulaire

Monnaie de l'Atelier d'Epinal (XII^e-XIII^e s.).
Dessin: Lanip^ose

Annexe 57 : Tour Bazoilles. Quartier du Chapitre.



Annexe 58 : Tour du Chapitre, derrière du musée du Chapitre. Ancien chemin de ronde.



Annexe 59 : Restant d'une tour où un canon était installé. Source : <https://www.vosgesmatin.fr/edition-d-epinal/2018/08/13/sur-les-traces-des-murailles-a-epinal>



Annexe 60 : Les murailles du Chapitre et la tour du musée du Chapitre.

Source : <https://www.vosgesmatin.fr/edition-d-epinal/2018/08/13/sur-les-traces-des-murailles-a-epinal>



Annexe 61 : Comparaison du plan Bellot et de la gravure de Jacques Callot pour réfléchir au positionnement du pont-levis.

Source : Dohr M., *La porte de la Fontaine ou Saint-Goëry*. Grand Est : Vosges Épinal, rue de la Maix, rue Entre-les-Deux-Portes. Rapport de fouilles, INRAP, décembre 2018. p. 36.



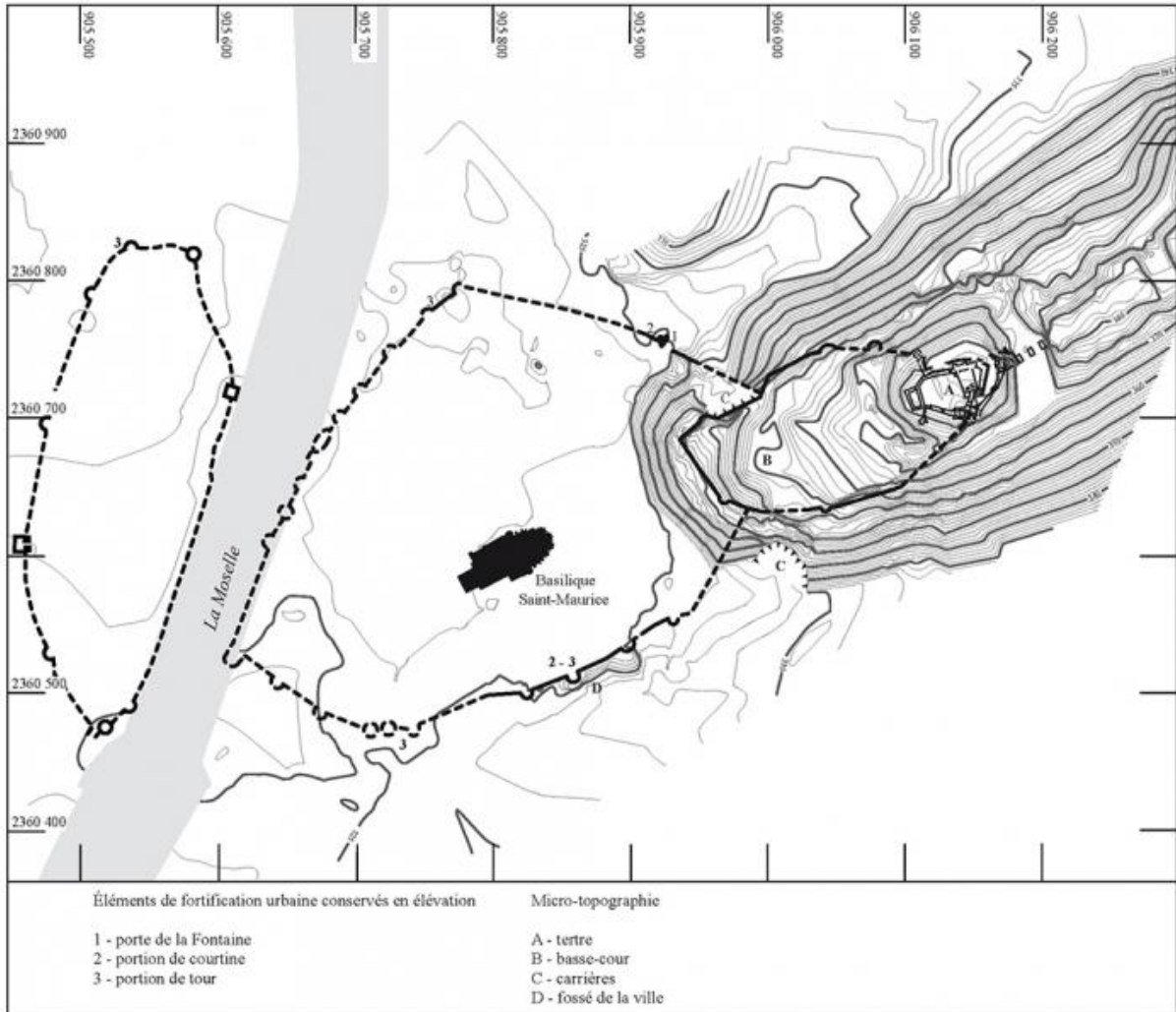
Fig. 18 Vue cavalière de la ville d'Épinal en 1626, N. Bellot, Extrait, Coll. Musée de l'Image © Musée de l'Image.



Fig. 19 Épinal. Gravure de Jacques Callot (1631) (Koch, Kraemer et alii. 2008, p. 95).

Annexe 62 : Épinal. Micro-topographie et tracé supposé des enceintes, échelle 1/5 000. DAO : H. Duval/INRAP, Ch. Kraemer/Université Nancy 2.

Source : Jacky Koch, Charles Kraemer, Philippe Kuchler, Amaury Masquillier et Hélène Duval, *Archéologie des enceintes urbaines et de leurs abords en Lorraine et en Alsace (XII^e-XV^e siècle)*. p. 83-103. En ligne : <https://books.openedition.org/artehis/12721#notes>



Annexe 63 : Maisons et murailles de la ville le long du canal. 1742.

Javelet R., *Epinal, Images de mille ans d'histoire*, Mulhouse, Braun & Cie, 1972. p. 28.



Source 64 : Simulation des murailles et portes de la ville sur une carte contemporaine. Réalisé par Pierre Gnaedinger. Le château. La tour du Voué à gauche et le donjon à droite. A côté du donjon, la tour du Saint-Georges. A droite, une passerelle reliait les deux parties du château.



Source 65 : Simulation de Pierre Gnaendinger.



Annexe 66 : Simulation de Pierre Gnaendinger.

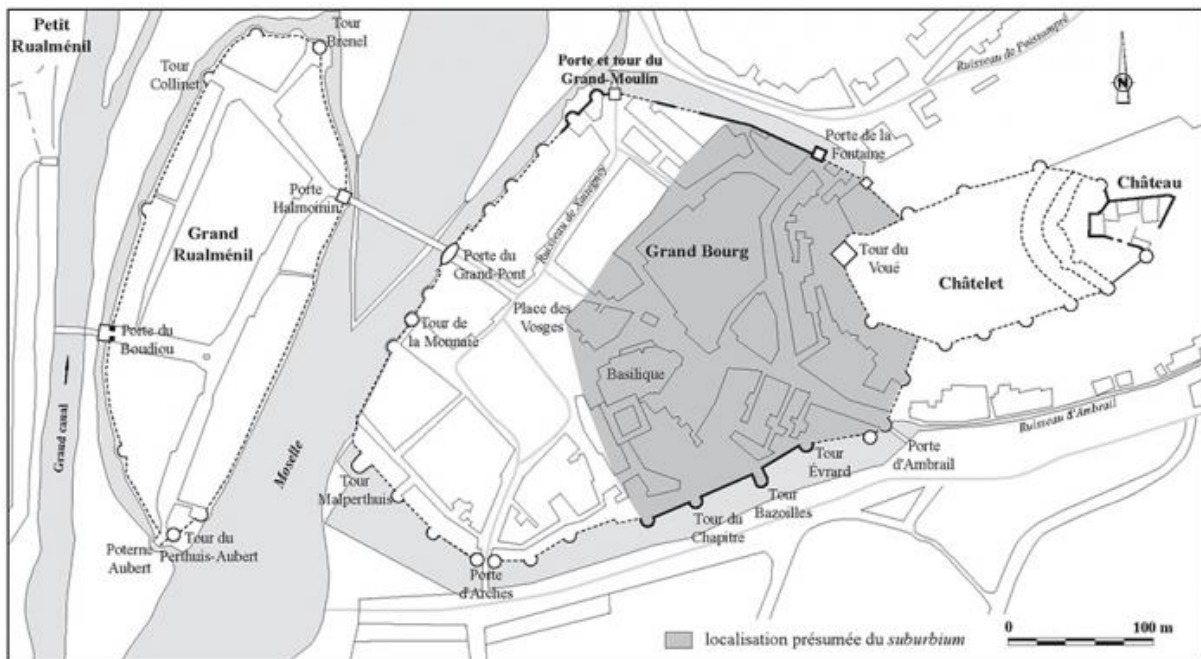


Annexe 67 : Simulation de la porte de la fontaine Saint-Goëry, avec des comparaisons du plan Bellot, une peinture d'origine inconnue d'Henry Perroux et la gravure de Jacques Callot.



Il est possible que M. Gnaedinger se soit inspiré des deux plans suivant :

Épinal. Tracé et emprise supposés des enceintes et du premier noyau urbain d'après la vue cavalière de N. Bellot (1626) et le plan cadastral de 1809, échelle 1/5 000. DAO : Y. Henigfeld et Ph. Kuchler/INRAP, d'après HOUOT, 1970 et 1993.





Epinal. Proposition de tracé des enceintes, échelle 1/5 000. **1.** Château XIII^e-XVII^e siècle ; **2.** Châtelet ; **3.** Tour du Voué ; **4.** Le Grand Bourg ; **5.** Rualménil ou Petit Bourg ; **6.** Tour Jacques. DAO : H. Duval/INRAP, Ch. Kraemer/Université Nancy 2.

Source : Source : Jacky Koch, Charles Kraemer, Philippe Kuchler, Amaury Masquillier et Hélène Duval, *Archéologie des enceintes urbaines et de leurs abords en Lorraine et en Alsace (XII^e-XV^e siècle)*. p. 83-103.

En ligne : <https://books.openedition.org/artehis/12721#notes>

Place Edmond Henry: ça creuse !

Contrairement à ce qu'annonçaient nos colonnes du 1er avril, les spinaliens du moyen-âge n'étaient vraisemblablement pas anthropophages. Merci à tous pour vos messages de soutien et d'admiration (feinte ?) pour notre article poisson d'avril. Mais plus intéressant que de rétablir une réalité historique, les dernières fouilles ont révélé leur lot de découvertes.



Les fouilles de l'INRAP (Institut National de Recherches archéologiques préventives) se poursuivent donc, dans le respect des délais fixés et de leur planning, confirmant la qualité des lieux historiques autour de la basilique Saint Maurice.

2 cimetières différents?

Empilement de squelettes de périodes différentes mais dans le même sens du côté de la place de l'Atre (partie du cimetière plutôt populaire?) et présence de sarcophages (signe de qualité des défunts) à l'intérieur de fondations d'une espèce d'alcôve côté Ouest, place Edmond Henry. Plusieurs squelettes alignés en file dans les mêmes sarcophages et des canalisations au travers de l'installation orientée Nord/Sud ont passablement compliqué le travail des archéologues et le terrain de fouille.

Forte densité de sépultures place E. Henry

Des enceintes de pierre de type sarcophage sont apparues lors des fouilles, à un mètre de profondeur et au pied de fondations (de larges murs) dégagés partiellement. L'aire de 5 mètres sur 5 qui est fouillée est insuffisante pour en déduire dès à présent la destination des lieux, une chapelle entourant des sépultures étant une des options. Apparemment non fouillés ou renversés, les squelettes dans les sarcophages étaient en bon état de conservation reposant sur le dos. Dans l'un des sarcophages, l'un des gisants avait les mains croisées sur le corps, symbole d'une inhumation respectant un rite religieux classique.

L'INRAP réservant ses conclusions aux élus de la ville, à l'issue des fouilles, il faudra être patient pour que le grand public dispose des conclusions officielles des analyses.

Philippe O.

Annexe 69 : Article sur la requalification d'un secteur historique. Source : Vosges-Matin.



Annexe 70 : Travaux de réaménagement de la place de l'Âtre et place Edmond Henry.



Annexe 71 : Auteur et origine inconnus. Source : archives du musée du Chapitre.



Charles Pensée, *Eglise Saint-Maurice et Place de l'Atre*, XIXe siècle. Aquarelle. Musée de l'Image.



Eglise Saint-Maurice et Place de l'Atre il y a plus d'un siècle
Aquarelle de Pensée - (Musée d'Epinal)

Annexe 72 : Photographie du parking, place de l'Atre.

Source : <https://www.vosgesmatin.fr/edition-d-epinal/2019/06/20/la-place-de-l-atre-sera-pietonne-a-temps-partiel>



Annexe 73 : La basilique et le parking.

Source : <https://www.vosgesmatin.fr/edition-d-epinal/2019/06/20/la-place-de-l-atre-sera-pietonne-a-temps-partiel>



Annexe 74 : Abords de la basilique après travaux.

Source : Ville d'Epinal.



Annexe 75 : Vue de la place de l’Atré, réhabilitée.

Source : Ville d’Epinal.

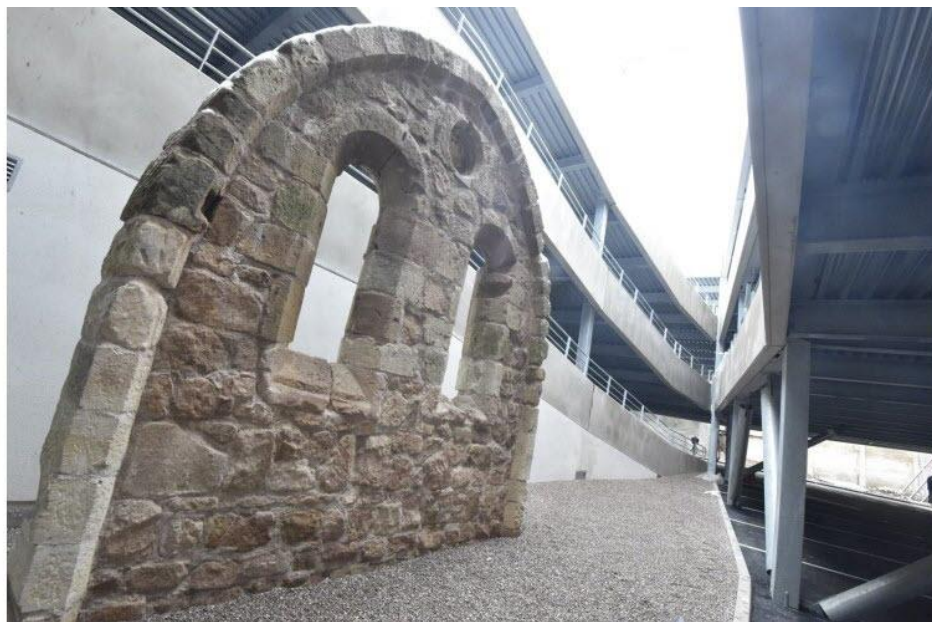


Annexe 76 : Abords de la basilique en travaux.

Source : <https://www.vosgesmatin.fr/edition-d-epinal/2019/06/20/la-place-de-l-atre-sera-pietonne-a-temps-partiel>



Annexe 77 : Intégration de la chapelle dans le parking Saint-Michel.



Annexe 78 : Parking Saint-Michel

Source : <https://epinalinfos.fr/2018/03/nouveau-parking-st-michel-ouvert/>



Annexe 79 : Parking Saint-Michel

Source : <https://epinalinfos.fr/2018/03/nouveau-parking-st-michel-ouvert/>



Annexe 80 : Parking Saint-Michel

Source : <https://epinalinfos.fr/2018/03/nouveau-parking-st-michel-ouvert/>



Annexe 81 : Parking Saint-Michel

Source : <https://epinalinfos.fr/2018/03/nouveau-parking-st-michel-ouvert/>



Annexe 82 : Dessin de Charles Pensée, Tour Chinoise pour accéder au jardin de M. Doublat.

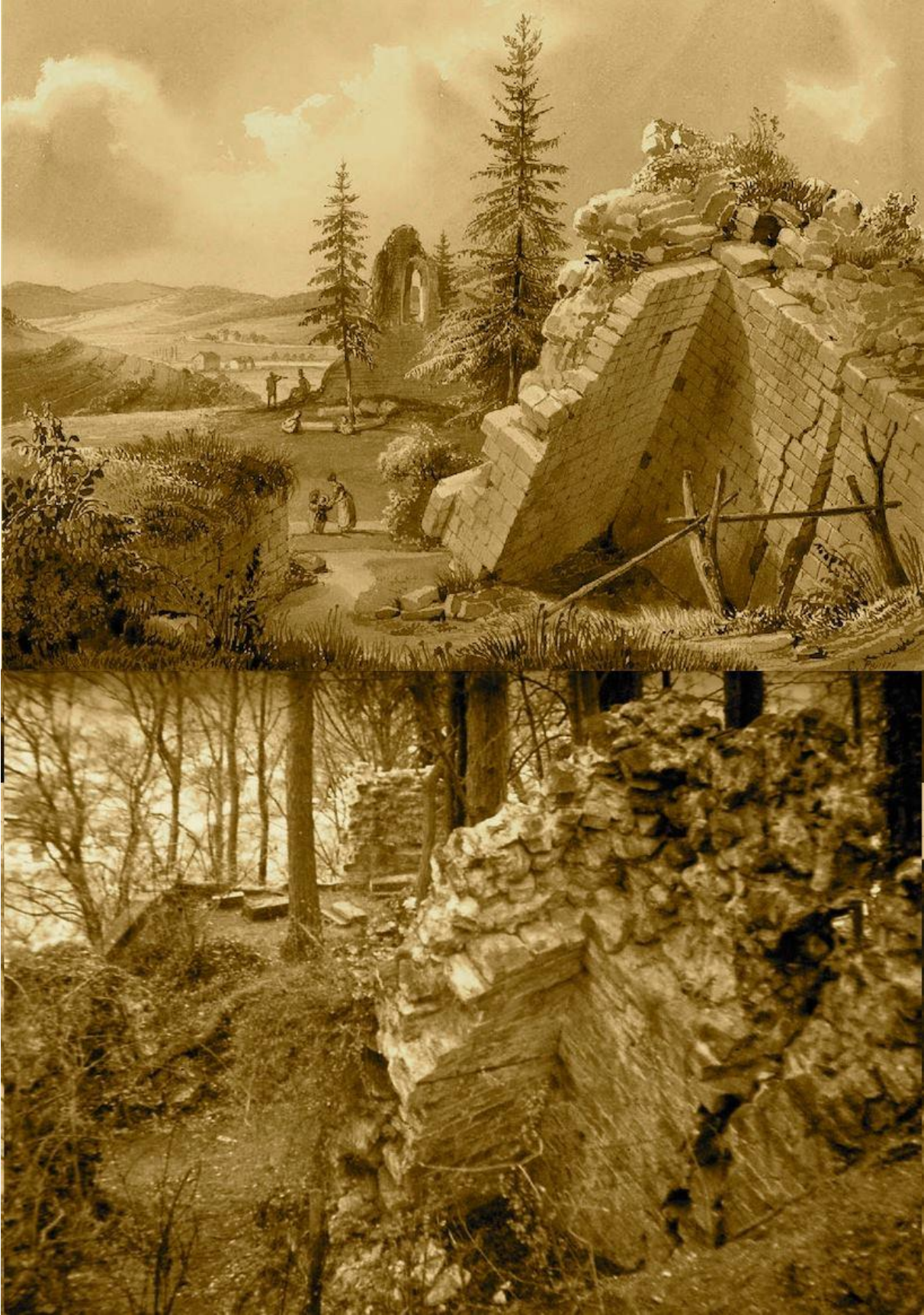
Source : Collection privée de J. Grasser.



Annexe 83 : Charles Pensée, *Jardin de M. Doublat*. XIXe siècle. Les piliers sont ceux visibles sur la simulation de Pierre Gnaedinger, qui tenaient le pont pour passer sur le flan Est.



Annexe 84 : Dessin de Charles Pensée, comparé aux ruines du château. XIXe siècle.



Annexe 85 : Parcours pédestre de la ville. Source : photographie personnelle.



Annexe 86 : Parcours pédestre. Source : photographie personnelle.



Annexe 87 : Ancienne maison canoniale.

Source : Photographie personnelle.



Annexe 88 : Blason de la famille d'une chanoinesse rue du Chapitre, sur une maison canoniale. Plaque pour le nom et les dates d'une chanoinesse.



Annexe 89 : Plaque dédiée à des faits historiques.



Annexe 90 : Nom de place contemporaine et nom d'ancienne place.



Glossaire :

Contrescarpe : Paroi extérieure du fossé (p. oppos. à l'*escarpe*, la paroi située du côté de la place), surmontée du chemin couvert et du glacis. <https://www.cnrtl.fr/definition/Contrescarpe>

Barbacane : Ouvrage avancé percé de meurtrières. Ouvrage extérieur de fortification en maçonnerie ou en bois, percé de meurtrières, protégeant un point important, tel qu'un pont, une route, un passage, une porte. <https://www.cnrtl.fr/definition/Barbacane>

Alluvion : nom féminin : (latin *alluvio*) : Dépôts de sédiments abandonnés par un cours d'eau quand la pente ou le débit sont devenus insuffisants. (Selon la force du courant, il s'établit un tri mécanique séparant les éléments charriés en fonction de leur taille [galets, gravier, sable ou argiles]. Ils sont généralement disposés en terrasses.)

Zone hydromorphique : L'hydromorphie, appelée aussi hydromorphisme, est la qualité d'un sol qui montre des marques physiques de saturation régulière en eau, généralement durant l'hiver

Paléochenal : En détection aérienne, cela peut être un ancien cours d'eau fossilisé qui apparaît généralement en sombre sur les photographies aériennes, sous la forme de taches hydromorphes rémanentes. Ces tâches, plus ou moins linéaires peuvent former des écheveaux (méandres).

La charte de franchise : Une charte de franchises est un acte juridique, faisant partie du droit municipal, établi durant la période médiévale dans lequel un seigneur concède aux habitants d'un bourg un ensemble de droits et de privilèges concédés, dites parfois franchises. Le document se présente souvent sous la forme d'un parchemin.

L'affouage : possibilité donnée par le Code forestier à un conseil municipal de réserver une partie des bois de la forêt communale pour l'usage domestique des habitants (chauffage, cuisine). <https://www.cnrtl.fr/definition/affouage>

Adjudicataire : Celui ou celle à qui on adjuge quelque chose ; bénéficiaire d'une adjudication. <https://www.cnrtl.fr/definition/adjudicataire>

Chemin Vicinal : Le chemin vicinal est une voie qui relie des villages ou des hameaux. <https://www.cnrtl.fr/definition/vicinal>

Moniale : Religieuse contemplative qui vit cloîtrée. : <https://www.cnrtl.fr/definition/moniale>